Indépendant

Rapport annuel 2017

SPPF
les labels indépendants

rapport annuel

2017

sommaire

Perceptions & Répartitions	6
Aide à la Création & Communication	17
Protection de vos Droits	23
Gouvernance & transparence dans la gestion collective de vos droits	28

Annexes	29
▪ Comptes annuels (au 31 décembre 2017)	30
▪ Commission permanente de contrôle des Organismes de Gestion Collective (OGC)	32
▪ Commission spéciale / Comité de surveillance	32
▪ Subventions attribuées en 2017	33
▪ Bureau & Conseil d'Administration	45
▪ Organigramme	46
▪ Rapport financier	47

Les chiffres clés

956
projets artistiques aidés

35,6
millions d'euros de **droits perçus**
-5,3%

24,5
millions d'euros de **droits répartis**
+0,6%

7,8
millions d'euros **consacrés à l'aide à la production et aux actions d'intérêt général**
+4,7%

Maîtrise des coûts

taux de retenue phonogrammes depuis 2015
5,5%

taux de retenue vidéomusiques depuis 2007
6%

1662
producteurs indépendants au service de toutes les musiques :
6&7, At(H)ome, Because Music, Believe, Harmonia Mundi, JO & Co, Pias, Play Two, Suther Kane Films, Tôt Ou Tard, Wagram Music, Yotanka Productions,...
+5%

90%
de projets aidés

Le répertoire de la Sppf :
2 537 179 phonogrammes soit +13%
23 020 vidéomusiques soit +7%

126
nouvelles adhésions

SPPF
les labels indépendants

éditorial

Emmanuel de BURETEL
Président

Jérôme ROGER
Directeur Général

L'industrie musicale a repris le chemin de la croissance depuis 2 ans suite à la progression du streaming qui est devenu un élément principal du core business des producteurs de musique. En revanche, nous assistons à une érosion des droits voisins dans certains pays dont la France, alors même qu'ils jouent un rôle essentiel dans la construction des revenus des artistes et des producteurs. Nos perceptions ont ainsi baissé en 2017 de 5,3 %, pour s'établir à un montant de 35,6 M€, contre 37,6 M€ en 2016. Cela s'explique d'une part, par la dégradation continue des droits vidéo-musiques due en grande partie aux renégociations M6 et d'autre part, par une régularisation exceptionnelle de la rémunération équitable moins favorable avec la SCPP, de façon conjoncturelle. Mais ce qui est en cause, aujourd'hui, c'est surtout l'absence de revalorisation des barèmes de la rémunération équitable. Les barèmes et niveaux de perception existant dans les différents secteurs couverts par la licence légale ne reflètent plus la valeur économique réelle de l'utilisation des phonogrammes du commerce. A quoi bon s'évertuer, de la part des pouvoirs publics, à élargir le champ de la licence légale (au webcasting) si l'on nous oppose dans le même temps un refus de procéder à leur légitime revalorisation ?

Nous avons réparti 24,5 M€ de droits (contre 24,4 M€ en 2016) et versé 12 M€ d'avances financières (contre 11,5 M€ en 2016) à nos associés. Afin de mettre à leur disposition une partie de la trésorerie disponible de la SPPF, nous avons porté le taux d'avance à 120 % de la moyenne des droits répartis au cours des deux années précédentes (contre 110 % en 2016 et 100 % auparavant). En outre, le produit de cette avance ne fera l'objet d'un recoupement qu'à compter des répartitions de fin d'année 2018, les bénéficiaires continuant de percevoir leurs droits tout au long de l'année.

De même, pour la 3e année consécutive, notre taux de retenue principal a été maintenu à 5,5 %. La commission de contrôle, qui n'a pas pour habitude de délivrer des satisfecits, a souligné dans son dernier rapport que «*le ratio des charges rapporté aux droits perçus est passé de 7,2 % en 2014 à 6,9 % en 2015, puis à 6,1 % en 2016 [ce qui] traduit la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement de la SPPF.*»

Nous participons au projet RIAD, initié par la SPRÉ en 2016, dont la société BMAT est l'opérateur. Il s'agit de disposer dès 2018 de relevés de diffusions concernant les radios et les télévisions, permettant une identification proche de 100 %, assurant ainsi une meilleure capacité de répartition de vos droits.

De la même façon, nous allons procéder à une mise à plat de nos critères de répartition dans les secteurs de la copie privée et de la rémunération équitable.

Avec un budget conséquent de 8 M€ consacré aux aides (dont 7,8 M€ ont été engagés), la SPPF a maintenu une politique de soutien actif en faveur de la production indépendante : 956 projets ont été aidés avec un taux d'acceptation de 90 %. Nous avons mis en place en 2017 un nouveau mécanisme d'octroi des subventions à nos membres de nature à mieux aider les TPE.

Nous avons lancé les travaux du Junior Board. Nos membres TPE ont été force de propositions en matière de communication et d'amélioration de nos règles de fonctionnement. Leur créativité nous aide à progresser, nous allons nous réunir encore plus souvent.

Nous avons organisé avec succès la 2e édition du «Prix des Indés» (à la Cigale et en diffusion sur France 4) et du Marché des Labels Indépendants. En 2018, nous allons reconduire ces événements, les intensifier ou les adapter.

Les producteurs indépendants sont à un tournant de leur existence. Avec, en 2016, près de 38,4 % (*) de part de marché au plan mondial, et 31 % en France (en production vendue), mais pesant 80 % des albums publiés, ils ne sont plus cantonnés depuis longtemps à des niches musicales ou à des artistes émergents. Leur montée en puissance, conjuguée au développement important de l'autoproduction, commence à se traduire par des résultats significatifs. Il est néanmoins nécessaire que l'ensemble des médias, radio comme télévision, tiennent compte de la part de marché naturelle des labels indépendants dans leur programmation musicale. Nous pensons que ce mouvement va progresser dans un contexte de bascule de plus en plus rapide vers le tout-numérique, qui permet d'abaisser les barrières à l'entrée du marché de la musique enregistrée.

Pour 2018 et 2019, nos principaux objectifs seront les suivants :

- revaloriser nos droits à rémunération,
- renforcer nos dispositifs d'aides,
- moderniser / adapter nos outils de répartition,
- renforcer et diversifier nos outils de communication internes et externes, afin de mettre en évidence le rôle essentiel des producteurs indépendants au sein de la chaîne de création,
- prendre en charge les besoins des TPE et artistes producteur. Nous nommerons un membre du board en charge des TPE.

La SPPF doit être plus que jamais «la Maison Commune» des labels indépendants. C'est pourquoi elle a vocation à changer de dénomination pour être une marque identitaire.

(*) Source :
Wintel Worldwide Independent Market / Report 2017

perceptions & répartitions 2017

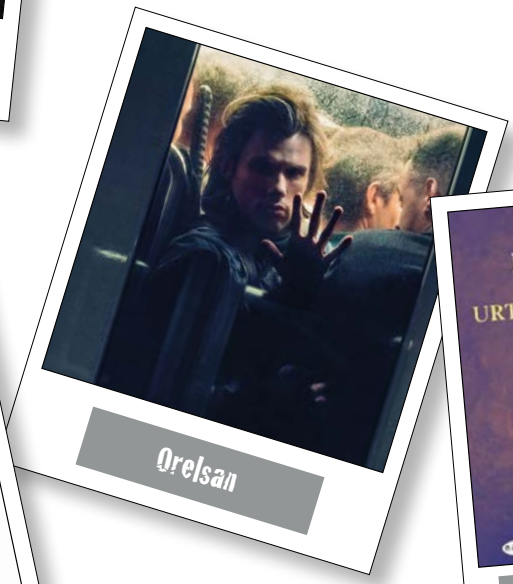

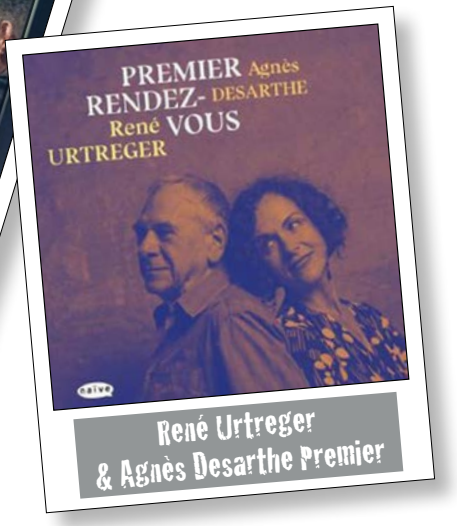

Des perceptions en baisse : des régularisations en diminution

En 2017, la SPPF a perçu 35 605 675 € de droits contre 37 604 226 € en 2016, soit une diminution de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent.

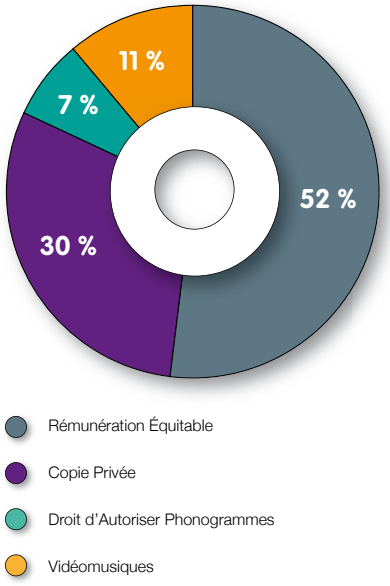

Perceptions brutes 2017

La diminution des perceptions de la SPPF est due à :

• une baisse des droits perçus au titre de la Rémunération Équitable (18 157 151 € en 2017 contre 20 197 585 € en 2016) résultant de régularisations entre la SCPP et la SPPF moins favorables à la SPPF (15 495 € en 2017 contre 3 196 103 € en 2016). La forte diminution des montants régularisés s'explique par un taux de pesée SCPP / SPPF en baisse ;

• une baisse des droits vidéomusiques (3 868 867 € en 2017 contre 4 398 047 € en 2016) s'expliquant par la révision du protocole conclu avec le groupe M6 en mai 2014 et par des décalages de paiements.

Ces diminutions sont quelque peu atténuées par :

• la bonne tenue des droits perçus au titre de la Copie Privée. En 2017, comme en 2016 et 2015, plusieurs régularisations d'importants redevables ont été encaissées par COPIE FRANCE ;

• la stabilité des droits relevant de la gestion collective volontaire.

Les perceptions brutes de la SPPF se ventilent comme suit par secteur :

En Euros	2017	2016	Ecart	Ecart en %
Rémunération Équitable	18 157 151	20 197 585	- 2 040 434	- 10,1 %
Copie Privée Sonore	10 605 511	10 230 089	375 422	3,7 %
Copie Privée Audiovisuelle	202 783	134 074	68 709	51,2 %
Vidéomusiques	3 778 262	4 251 773	- 473 511	- 11,1 %
Droit d'Autoriser Phonogrammes	2 503 279	2 488 172	15 107	0,6 %
Droits Étrangers Vidéomusiques	90 605	146 274	- 55 669	- 38,1 %
Droits Étrangers Phonogrammes	268 084	156 259	111 825	71,6 %
Total	**35 605 675**	**37 604 226**	**- 1 998 551**	**- 5,3 %**

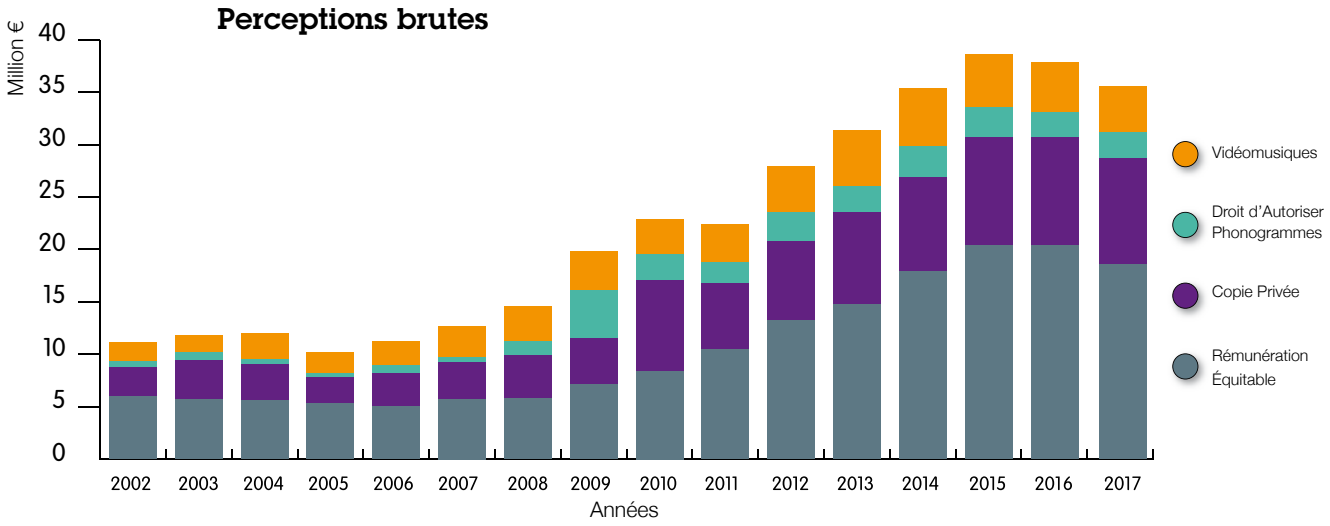

Rémunération Équitable

Rémunération Équitable 2017 par secteur

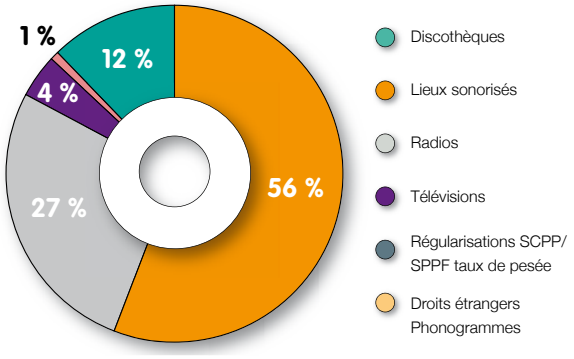

La Rémunération Équitable est collectée par la SPRÉ, société commune aux producteurs de phonogrammes et aux artistes-interprètes. Elle est répartie à 50/50 entre ces deux collèges.

Cette rémunération est due par les radios, les télévisions, les lieux sonorisés, les discothèques ou les bars d'ambiance musicale en application des barèmes réglementaires adoptés par la commission administrative de l'article L. 214-4 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Les perceptions de la SPRÉ en 2017 se sont élevées à 122 416 289 € contre 121 453 608 € en 2016.

En 2017, la SPPF a perçu de la SCPA (en provenance de la SPRÉ), sur la base d'un taux de trésorerie provisoire de 31,5 % (contre 32,5 % en 2016), un montant hors régularisations SCPP / SPPF de 18 141 656 € contre 17 001 482 € en 2016. Des régularisations SCPP / SPPF, moins favorables à la SPPF que les années précédentes, ont été encaissées pour un montant de 15 495 € contre 3 196 103 € en 2016, au titre de la Rémunération Équitable.

De plus, la SPPF a perçu en provenance de la PPL (Phonographic Performance Limited) et de la GVL un montant de 268 084 € au titre des droits étrangers.

En Euros	2017	2016	Ecart	Ecart en %
Discothèques	2 118 784	1 899 081	219 703	11,6 %
Lieux sonorisés	10 283 840	10 043 714	240 126	2,4 %
Radios	5 045 005	4 554 752	490 253	10,8 %
Télévisions	694 027	503 935	190 092	37,7 %
Régularisations SCPP/SPPF taux de pesée	15 495	3 196 103	- 3 180 608	- 99,5 %
Rémunération équitable	18 157 151	20 197 585	- 2 040 434	- 10,1 %
Droits Étrangers Phonogrammes	268 084	156 259	111 825	71,6 %
Total	**18 425 235**	**20 353 844**	**- 1 928 609**	**- 9,5 %**

La variation des droits perçus par la SPPF au titre de la Rémunération Équitable se décompose comme suit :

• une augmentation de 11,6 % dans le secteur des Discothèques, soit un montant de 219 703 €, expliquée par une légère progression des perceptions du secteur fin 2016 encaissées par la SPPF début 2017 et par une amélioration sur l'année 2017 du recouvrement des établissements hybrides à ambiance musicale de début de soirée.

• une augmentation de 2,4 %, soit un montant de 240 126 € dans le secteur des Lieux Sonorisés, expliquée d'une part, par la revalorisation de l'indexation des différents barèmes, et d'autre part, par une amélioration des ratios de recouvrement et par l'augmentation du nombre d'établissements redevables de la Rémunération Équitable.

• une hausse de 10,8 % dans le secteur des Radios, soit une augmentation de 490 253 €, expliquée d'une part, par des décalages de paiement de 2016 vers 2017, et d'autre part, par des hausses d'assiette et de taux phonos pour les radios publiques.

• une hausse de 37,7 % dans le secteur des Télévisions, soit une augmentation de 190 092 €, qui résulte de paiements tardifs intervenus sur 2017 au lieu de 2016.

• une forte baisse de 99,5 % des régularisations en faveur de la SPPF expliquée par une baisse régulière du taux de pesée de la SPPF :
- 32,74 % pour l'année de droit 2012 ;
- 32,33 % pour l'année de droit 2013 ;
- 30,67 % pour l'année de droit 2014 ;
- 29,88 % pour l'année de droit 2015.

Un montant de 15 495 € a été encaissé en 2017 correspondant aux régularisations à titre provisoire pour les années de droit 2014 et 2015 et à titre définitif pour l'année de droit 2011. Cette diminution d'un montant de 3 180 608 € entre 2016 et 2017 s'explique par des régularisations moindres pour les années de droit 2014 et 2011, mais surtout par l'anticipation en 2017 de la régularisation négative de l'année de droit 2015 compte tenu d'un taux de pesée de 29,88 % inférieur au taux de trésorerie 2015 de 31,90 %.

• une hausse des droits étrangers phonogrammes de 71,6 %, soit une augmentation de 111 825 €, qui résulte des droits en provenance de la GVL pour les années de droit 2014 et 2015 et de régularisations au titre d'années antérieures. Aucune perception de la GVL n'avait été reçue en 2016.

Copie Privée

La majeure partie des perceptions de la SPPF au titre de la Copie Privée (sonore et audiovisuelle) est assurée par COPIE FRANCE. Pour mémoire, les perceptions assurées par COPIE FRANCE pour la part Sonore, sont pour le compte des auteurs (1/2), des artistes-interprètes (1/4) et des producteurs de phonogrammes (1/4) et celles assurées pour la part Audiovisuelle, sont pour le compte des auteurs (1/3), des artistes (1/3) et des producteurs de vidéogrammes (1/3).

Les perceptions brutes totales de COPIE FRANCE, hors régularisations exceptionnelles, s'établissent pour 2017 à la somme de 258 163 000 €, soit une diminution de 2,9 % par rapport à 2016. Il convient de noter que ces encaissements tiennent compte d'encaissements anticipés significatifs exigibles sur 2018 mais réglés par les redevables fin 2017. Pour rappel en 2016, des paiements anticipés exigibles en 2017 avaient été également effectués. Hors éléments exceptionnels et en réintégrant dans leur exercice d'exigibilité les règlements anticipés, les perceptions de COPIE FRANCE augmentent de 6,6 % par rapport à 2016.

Cinq familles de support représentent 87 % des collectes en 2017, la structure des perceptions au titre de la Copie Privée s'analyse comme suit :

• la bonne tenue du marché du téléphone, essentiellement sur les modèles haut de gamme de Smartphones. Le téléphone est la principale source de perception en Copie Privée avec 56 % de part de marché (contre 54 % en 2016) ;

• le marché des tablettes décroit, de par l'évolution généralisée de ce support vers des tablettes PC. Les tablettes restent cependant la deuxième source de perception en Copie Privée avec 9,8 % de part de marché (contre 10,5 % en 2016) ;

• la famille des décodeurs, en baisse de 1,3 %, représente 7,6 % des perceptions au titre de la Copie Privée en 2017 (contre 8,9 % en 2016) ;

• les clés USB et les disques durs externes représentent respectivement 7,1 % et 6,4 % des perceptions en Copie Privée.

La SPPF perçoit également de SORIMAGE une quote-part de la rémunération pour Copie Privée à la fois pour la copie des pochettes de disques (Copie Privée Sonore) et pour la copie de jaquettes ou livrets DVD (Copie Privée Audiovisuelle).

Copie Privée Sonore 2017 par secteur

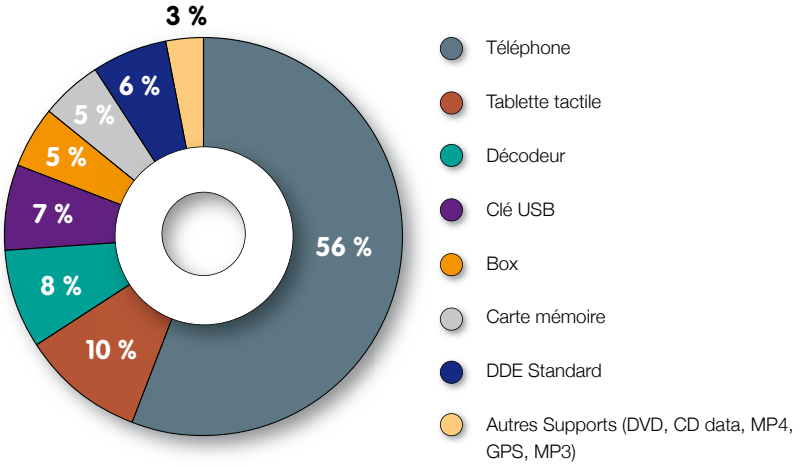

Copie Privée Sonore

Au titre de la Copie Privée Sonore, la SPPF a encaissé 10 605 511 € en 2017 contre 10 230 089 € en 2016 :

Perceptions en Euros	2017	2016	Ecart	Ecart en %
Montants perçus au titre des années de droit 2016 & 2017	10 545 709	10 345 022	200 687	1,9 %
Montants perçus au titre des régularisations SCPP/SPPF	59 802	- 114 933	174 735	- 152 %
Copie Privée Sonore	**10 605 511**	**10 230 089**	**375 422**	**3,7 %**

La bonne tenue des perceptions de la SPPF au titre de la Copie Privée Sonore résulte de régularisations exceptionnelles pluriannuelles de plusieurs redevables de la Copie Privée.

Les montants perçus ont cependant été minorés au niveau de la SPPF par un taux de trésorerie en baisse à compter de l'année de droit 2016. La SPPF a perçu, en 2017, à titre provisoire, sur la base d'un taux de trésorerie s'élevant à 26,5 % (contre 28,4 % l'an passé), la somme de 10 545 709 € (contre 10 345 022 € en 2016) dont 2 491 424 € ont été affectés aux aides en application de l'article L. 324-17 du CPI.

En 2016, la SPPF avait régularisé un montant net négatif de 114 933 € qui résultait de la régularisation de la Copie Privée basée sur les ventes pour l'année de droit 2014 pour un montant négatif de 222 985 €, auquel il convenait d'ajouter une régularisation favorable à la SPPF au titre de l'audit complémentaire portant sur les années de droit 2009 à 2011 pour un montant de 108 052 €. En 2017, la SPPF a encaissé, au titre de la Copie Privée basée sur les ventes pour l'année de droit 2015, un montant positif de 59 802 €, dont 14 128 € ont été affectés déduits des aides en application de l'article L. 324-17 du CPI.

Copie Privée Audiovisuelle

En 2017, la SPPF a perçu 202 783 € de droits contre 134 074 € en 2016, soit une augmentation de 51,2 %.

En 2017, les sommes générées par la Copie Privée Audiovisuelle pour les vidéo-musiques se sont élevées à 115 381 € (contre 62 635 € en 2016), dont 27 115 € ont été affectés aux aides en application de l'article L. 324-17 du CPI. Cette progression résulte de régularisations exceptionnelles pluriannuelles de la Copie Privée Audiovisuelle encaissées par COPIE FRANCE et de l'évolution du taux de trésorerie SCPP / SPPF au titre de la Copie Privée Audiovisuelle pour les vidéo-musiques (28,80 % pour l'année de droit 2015, 30,70 % pour les années de droit 2016 et 2017). Les régularisations de la Copie Privée Audiovisuelle avec la SCPP au titre des années de droit 2014 et 2015 en faveur de la SPPF se sont élevées à 6 946 € en 2017, dont 1 632 € ont été affectés aux aides en application de l'article L. 324-17 du CPI. En 2016, les régularisations en faveur de la SPPF au titre des années de droit 2011, 2012 et 2013 s'élevaient à 37 278 €. La diminution des montants régularisés s'explique par un taux de pesée SCPP / SPPF en baisse entre 2013 et 2014 (31,47 % en 2013, 30,03 % en 2014) et par un différentiel moindre entre le taux de trésorerie et le taux de pesée.

En 2017, la SPPF a perçu, au titre de la Copie Privée Audiovisuelle des vidéo-grammes (autres que vidéomusiques), sur la base des déclarations de diffusions d'œuvres audiovisuelles (telles que les sketchs filmés, les concerts, les émissions de variétés…) effectuées annuellement par ses associés, un montant total de 77 745 € (contre 31 799 € en 2016). Cette hausse s'explique par la révision de certains contrats des bénéficiaires de la SPPF, la part de leurs droits gérés par la SPPF est passée de 50 % à 100 % en 2017 et est rétroactive à compter de l'année de droit 2015.

En application des accords de réciprocité conclus par la PROCIREP et ses sociétés homologues étrangères, la SPPF est amenée à percevoir également des droits au titre de la Copie Privée Audiovisuelle pour les vidéogrammes non musicaux (2 711 € en 2017 contre 2 364 € en 2016).

Vidéomusiques

La perception des droits de diffusion des vidéomusiques est assurée directement par la SPPF sur la base des mandats de gestion qui lui sont confiés par ses associés. En 2017, la SPPF a collecté 3 868 867 € de droits contre 4 398 047 € en 2016, (soit une diminution de 12 %) qui se ventilent de la manière suivante :

• 3 778 262 € auprès des chaînes de télévision avec lesquelles la SPPF a conclu des contrats généraux d'intérêt commun ou sur la base de contrats particuliers d'autorisation de diffusion de vidéomusiques. En 2017, les perceptions vidéomusiques auprès de ces diffuseurs ont diminué de 11,1 %. Cette baisse s'explique principalement par le groupe M6 dont les perceptions ont diminué de 29 % entre 2016 et 2017. Cette diminution s'explique d'une part, par la révision des tarifs résultant du protocole d'accord conclu avec le groupe M6 en mai 2014 (dégressifs jusqu'au 31 décembre 2017), et d'autre part, par des décalages de paiements significatifs (environ 300 000 €) sur 2018. En effet, suite à des problèmes techniques chez le diffuseur M6, les relevés des mois d'octobre et de novembre 2017 n'ont pu être transmis dans les délais et n'ont donc été ni facturés ni encaissés sur 2017. A noter cependant, une exposition du répertoire de la SPPF à la hausse tous diffuseurs confondus, qui permet de compenser partiellement cette diminution.

• 90 605 € perçus auprès de la VPL (Video Performance Limited) contre 146 274 € en 2016. Cette diminution s'explique par des déclarations en double sur certains territoires et par le fait que certains associés ont confié la gestion de leurs droits voisins à l'étranger à des sociétés privées.

En Euros	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
TF1	512 511	589 888	534 030	828 200	981 950	513 525	695 199
Télévisions publiques	2 992	3 720	1 065	12 438	56 963	122 942	170 439
Groupe M6	1 867 632	2 445 669	3 134 818	2 972 932	2 465 208	2 302 984	1 631 662
Groupe Lagardère	338 707	221 401	305 152	451 076	326 822	272 445	252 993
Groupe Bolloré (*)	314 781	336 761					
Groupe Canal+ (**)		13 424	418 820	492 070	640 662	571 512	640 273
NRJ Group (**)		85 756	197 867	113 580	93 189	89 067	73 063
Autres diffuseurs	590 866	635 305	828 043	670 113	554 409	525 572	405 238
Total	**3 627 489**	**4 331 923**	**5 419 795**	**5 540 409**	**5 119 203**	**4 398 047**	**3 868 867**

(*) DIRECT 8 et DIRECT STAR disparition le 7 octobre 2012. Rachat Groupe CANAL +. Chaînes baptisées D17 et D8, puis CStar et C8 le 5 septembre 2016
(**) Sommes reportées en « Autres diffuseurs » avant 2012

Diffusions TV 2017

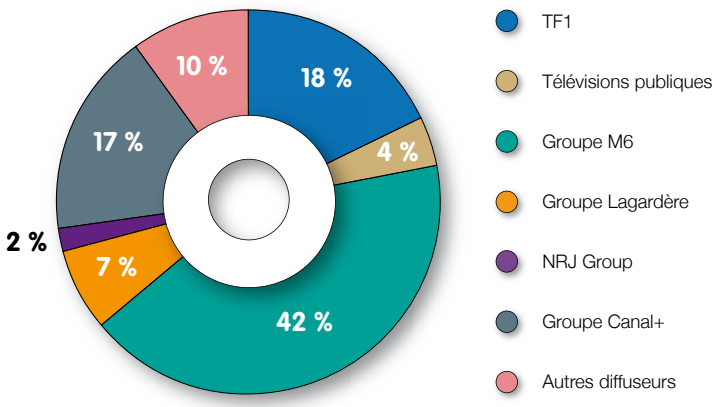

Droit d'Autoriser

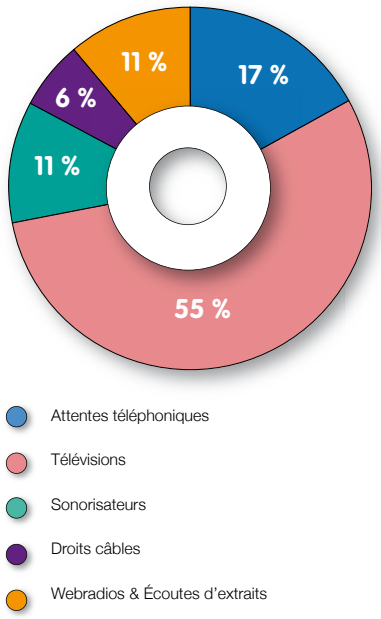

Droit d'Autoriser 2017

La SPPF a développé la gestion collective du droit d'autoriser des producteurs de phonogrammes et/ou de vidéogrammes auprès de certaines catégories d'usagers qui utilisent de façon massive de la musique enregistrée. Celle-ci couvre des exploitations que les producteurs ne peuvent contrôler et pour lesquelles ils ne peuvent exercer leur droit exclusif, de manière individuelle.

Assurée sur la base des mandats facultatifs qui lui sont confiés, cette gestion collective est mise en œuvre par la SPPF auprès des fournisseurs de programmes de musique d'ambiance, des fournisseurs et des usagers finaux d'attentes téléphoniques, des sites Internet proposant l'écoute d'extraits de phonogrammes et des webradios.

En 2017, la SPPF a collecté dans ce secteur au total 2 503 279 € (contre 2 488 172 € sur l'exercice précédent), soit une légère hausse de 0,6 %.

En Euros	2017	2016	Ecart	Ecart en %
Attentes téléphoniques	419 049	572 920	- 153 871	-26,9 %
Télévisions	1 370 941	1 121 981	248 960	22,2 %
Sonorisateurs	279 590	333 906	- 54 316	- 16,3 %
Droits câbles	154 634	148 023	6 611	4,5 %
Webradios et Écoutes d'extrait	279 065	311 342	- 32 277	-10,4 %
Total	**2 503 279**	**2 488 172**	**15 107**	**0,6 %**

La majeure partie des perceptions de la SPPF auprès des utilisateurs d'attentes téléphoniques est assurée par la SCPA. En 2017, la SPPF a perçu à titre provisionnel, au titre de l'année de droit 2016, la somme de 530 659 € bruts de frais de gestion sur la base d'un taux de trésorerie de 22 % (contre 545 220 € en 2016 au titre de l'année de droit 2015 sur la base d'un taux de trésorerie de 25 %) ; et à titre définitif pour l'année de droit 2014, une régularisation négative de 120 786 € bruts de frais de gestion sur la base d'un taux définitif de 18,61 % (contre 25,25 % pour l'année de droit 2013). Cette régularisation défavorable à la SPPF s'explique par une baisse du collège producteurs de 20 %, par la baisse significative du taux de pesée SCPP / SPPF et par un différentiel de 5,65 points entre le taux de trésorerie appliqué en 2014 de 24,26 % et le taux de pesée définitif.

L'augmentation des droits perçus au titre des accords intervenus en 2009 avec les chaînes de télévision, s'explique d'une part par des décalages de paiements de 2016 intervenus sur 2017 : pour deux principaux diffuseurs, cinq trimestres ont été encaissés sur 2017 alors que trois seulement avaient été encaissés en 2016. Et d'autre part, par les régularisations entre la SCPP/SPPF au titre des années de droit 2011, 2014 et 2015 pour un montant total favorable à la SPPF de 42 522 € alors qu'en 2016 des régularisations au titre des années de droit 2009 à 2014 s'élevaient à un montant net négatif de 38 786 €. Ce montant favorable à la SPPF s'explique par la régularisation définitive de l'année de droit 2011 sur la part des diffusions (montant net encaissé de 86 378 €) avec un taux de pesée définitif de 33,75 % supérieur au taux de pesée provisoire de 31,04 %. A noter en revanche que la régularisation de l'année de droit 2015 sur la part ventes et celle de l'année de droit 2014 sur la part diffusions ont été défavorables à la SPPF (respectivement pour un montant négatif de 36 356 € et 7 500 €) avec un taux de pesée au titre de l'année de droit 2015 sur la part ventes de 25,24 % (23,15 % pour l'année de droit 2014) et un taux de pesée au titre de l'année de droit 2014 sur la part diffusions de 24,76 % (23,21 % pour l'année de droit 2013) inférieurs au taux de trésorerie fixés à 25 % pour l'année de droit 2014 et à 28 % pour l'année de droit 2015.

Au titre de la réalisation de programmes musicaux destinés à la sonorisation de lieux publics, la SPPF a perçu directement la somme de 279 590 € bruts de frais de gestion. La diminution de 54 316 €, soit 16,3 %, résulte de décalages de paiements sur 2018 (de l'ordre de 140 000 €), traditionnellement encaissés en décembre de l'année de facturation. Ces décalages de paiements ont en partie été compensés par l'augmentation du poids de certains usagers du panel et par des paiements tardifs 2016 (facturation 2016, période de droit 2015) encaissés en janvier 2017.

En application du protocole d'accord conclu avec l'ANGOA et l'AGICOA[1] en février 2000, la SPPF a perçu en 2017, pour les vidéogrammes autres que vidéomusiques, la somme de 154 634 € bruts de frais de gestion, soit une légère augmentation de 6 611 €. Cette variation résulte de quelques régularisations, au titre des années de droit 2009 à 2015, de diffusions de Vidéo Genre, encaissées sur 2017.

Au titre des écoutes d'extraits de phonogrammes inférieurs à 90 secondes et du webcasting, la SPPF a perçu la somme de 279 065 €, soit une baisse de 32 277€. Cette diminution est partiellement atténuée par des décalages de paiements de 2016 vers 2017 au titre des écoutes d'extraits. En effet, des avenants signés en 2017 couvrant les périodes de droit 2016 et 2017 n'ont été facturés que sur 2017.

(1) La rémunération perçue par l'ANGOA concerne les œuvres cinématographiques et audiovisuelles diffusées sur Arte, Canal+, Chérie 25, C8, CStar, France Télévisions, Gulli, HD1, M6, NRJ 12, NT1, RMC Découverte, TF1, TMC, W9 et 6Ter faisant l'objet d'une retransmission intégrale et simultanée en France sur les réseaux câblés et ADSL.
La rémunération perçue par l'AGICOA concerne toutes les œuvres cinématographiques et audiovisuelles produites en externe par les diffuseurs et contenues dans les programmes des chaînes diffusées à l'origine par voie hertzienne terrestre (TF1, France 2, etc), et qui font par ailleurs l'objet d'une retransmission intégrale, simultanée et sans changement à l'étranger, sur les réseaux câblés, ADSL, ou les bouquets satellites.

Des répartitions stables

Au cours de l'année 2017, la SPPF a réparti, hors avances financières, un montant de 24 533 706 € net de frais de gestion (contre 24 395 709 € en 2016), soit une augmentation de 0,6 %.

SPPF
Les labels indépendants

24,5 M€

répartis en 2017

Droits répartis 2017 par secteur

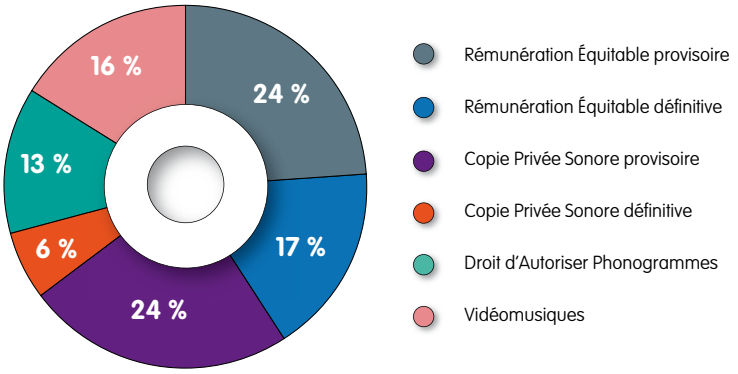

L'année 2017 a été marquée par :

- la hausse des répartitions au titre de la Copie Privée de 411 883 € s'explique en partie par l'augmentation du taux de pesée SCPP / SPPF (30,27 % en 2015 contre 27,31 % en 2014) et par l'augmentation de 7 % du collège producteurs de la Copie Privée entre 2015 et 2014 ;

- la hausse des répartitions au titre de la Rémunération Équitable basée sur les Ventes de 256 397 € est expliquée par la hausse du poids de la SPPF de 6,5 % entre les années de droit 2014 et 2015. Le collège producteurs est quant à lui stable entre les années de droit 2014 et 2015 ;

- l'augmentation des répartitions au titre du droit d'autoriser télévisions de 225 944 €. Pour les répartitions sur la part ventes, en 2017, suite aux régularisations tardives faites avec la SCPP pour les années de droit 2012 et 2013, la SPPF a réparti exceptionnellement quatre années de droit (2011, 2012, 2013 et 2015), à titre définitif, pour un montant total de 1 028 850 €, alors qu'en 2016, seule l'année de droit 2014 avait été répartie à titre définitif, ainsi que des régularisations négatives des années 2009 et 2010, pour un montant de 201 409 €. Pour les répartitions sur la part diffusions, la SPPF a réparti en 2017 d'une part, à titre définitif la seule année 2011 pour un montant de 579 694 €, alors qu'en 2016 les années 2009 et 2010 avaient été réparties à titre définitif pour un montant de 1 183 451 €, et d'autre part, à titre provisoire l'année 2015 a été répartie pour 373 875 € contre 371 615 € en 2016 pour l'année 2014 ;

- la baisse des répartitions au titre des lieux sonorisés de 648 184 € s'explique principalement par la baisse de la représentation du panel Radios qui, suite à la nouvelle étude sur les sources de sonorisation, est passé de 54,05 % à 45,28 % ainsi que par la baisse du poids de la SPPF (28,31 % pour l'année de droit 2016 contre 30,25 % pour l'année de droit 2015). Le collège producteurs est quant à lui stable entre les années de droit 2015 et 2016 ; en cohérence avec l'évolution des barèmes mis en œuvre depuis 2010 jusqu'à 2014 ;

- la baisse des répartitions au titre des radios locales privées de 163 101 € s'explique principalement par une baisse du poids de la SPPF (23,35 % pour l'année de droit 2016 contre 24,19 % pour l'année de droit 2015) non compensée par une légère hausse du collège producteurs de ce secteur de 1,4 % ;

- d'autres variations individuellement non significatives qui représentent une diminution totale nette de 55 059 €.

Les répartitions de l'année 2017 se détaillent comme suit :

Secteurs de Droit répartis	Périodes	Montants répartis aux Ayants-droit	Montants bloqués et/ou Réserve		Montants affectés au budget Aides	
			Droits bloqués	Réserve / Retenue Musiciens	Non répartissables	Non reconnus
Rémunération Équitable Définitive sur les diffusions	2011	1 125 954	2 211	- 562 765	102 150	1 781 300
Rémunération Équitable Définitive sur les ventes	2015	2 673 767	2 654		579 849	
Rémunération Équitable Provisoire sur les diffusions	2015 et 2016	5 840 519	3 046	436 548	2 493 969	
Droits Étrangers	2007 à 2016	241 411	19			
Rémunération Équitable		**9 881 652**	**7 930**	**- 126 217**	**3 175 968**	**1 781 300**
Copie Privée Sonore Définitive	2015	1 516 302	2 506	- 1 477 454	14 128	
Copie Privée Sonore Provisoire	2016	5 986 841	8 340	1 499 561	2 491 424	
Copie Privée Audiovisuelle	1997 à 2015	86 154	38		28 747	
Copie Privée		**7 589 297**	**10 884**	**22 107**	**2 534 299**	
Vidéomusiques		**3 706 040**	**3 451**	**164 626**		
Droits Câbles	2009 à 2015	136 374	0	2 727		
Attentes Téléphoniques	2014 et 2016	425 676	75	- 7 607		
Télévisions	2011 à 2015	1 982 419	6 846	- 3 046		
Droit Reproduction Sonorisateur	2009 à 2015	369 050	530	3 922		
Écoutes d'extraits	2013 à 2015	19 862	- 156	389		
Bornes interactives	2012 à 2015	5 285	14	119		
Podcasting	2014 et 2015	124 958	308	3 569		
WEB Radios	2012 à 2015	202 339	- 904	3 670		
Droit D'autoriser		**3 265 963**	**6 713**	**3 743**		
TOTAL DROITS MIS EN RÉPARTITION		**24 442 952**	**28 978**	**64 259**	**5 710 267**	**1 781 300**

Auquel il convient d'ajouter 90 754 € au titre des produits financiers générés en 2016, soit un montant total réparti, net de frais de gestion, de 24 533 706 €.

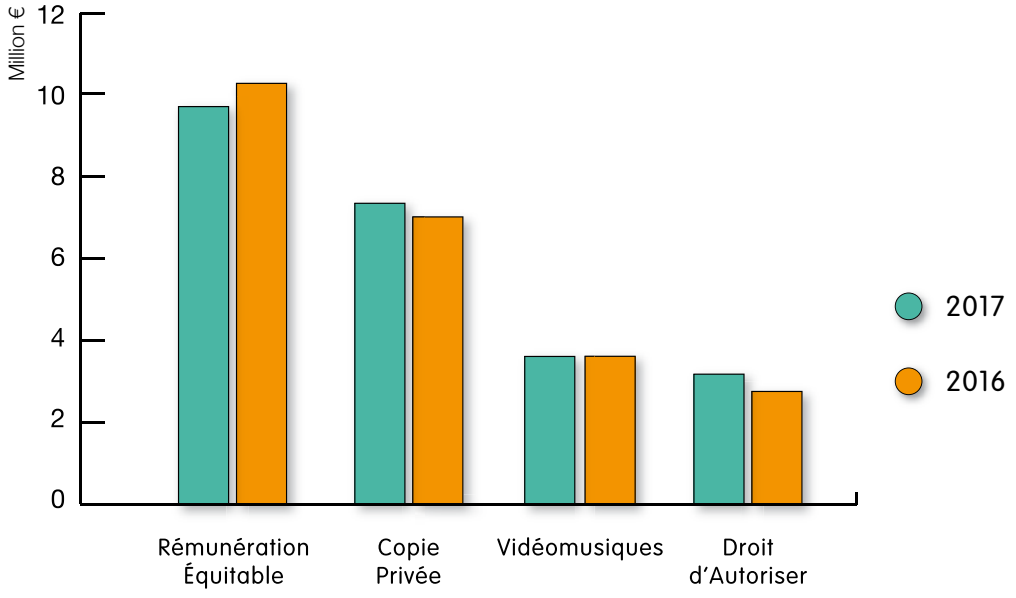

Le projet RIAD : une avancée majeure pour améliorer la reconnaissance et la répartition de vos titres

La SPRÉ a signé le 18 mars 2016 avec la société BMAT, pour une durée d'un an reconductible, un accord portant sur une pige visant à fournir des relevés de diffusions exhaustifs et précis des phonogrammes du commerce par média (Radios et Télévisions) dans le cadre de la licence légale, de façon à améliorer de façon significative le niveau de qualité de l'identification des titres.

Les diffusions de plus de 90 médias (panel ci-dessous) sont pigées par BMAT dès 3 secondes de diffusion d'une musique principale ou de fond sonore.

L'identification est établie à partir du fichier numérique du phonogramme et de ses métadonnées.

La SPPF transmet à BMAT de façon trimestrielle la mise à jour de sa base de données afin d'enrichir les métadonnées de la base de diffusion et notamment les codes ISRC déclarés à la SPPF.

Les diffusions d'une année sont chargées dans les systèmes d'information de la SPPF et de la SCPP, au plus tard 6 mois après la fin de l'année de diffusion, afin que les répartitions provisoires de fin d'année incluent l'ensemble des médias étudiés.

Ce chantier représente une avancée majeure pour les sociétés civiles de producteurs et d'artistes, dans la mesure où il était impossible auparavant d'obtenir l'exhaustivité des relevés de diffusions des télévisions et de Radio France avant les 2 ans qui suivaient l'année de la diffusion et où les taux de titres non identifiés se situaient à un niveau élevé pour Radio France et les télévisions.

Afin que cette nouvelle prestation soit la plus efficace possible dans le cadre de la gestion de vos droits, il est essentiel que les signatures numériques des phonogrammes déposés à la SPPF et susceptibles d'être diffusés en Radio et en Télévision soient présentes dans la base BMAT pour une identification automatique.

Plusieurs outils ont été mis en place afin de vous permettre de suivre ce projet :

- un mail : uploadmusic@bmat.com ;
- un questionnaire, qui permet aux producteurs de vérifier très rapidement s'ils sont déjà dans la base, ou s'ils doivent contacter BMAT pour effectuer des démarches supplémentaires : http://bit.ly/RIADSPRE.

Panel Radios au 1er janvier 2018

93	Type	Station/Chaîne	Année de Droit/Diffusion		
			2016	2017	2018
1	TV Nationale	Canal+	Oui	Oui	Oui
1	TV Nationale	FR2	Oui	Oui	Oui
1	TV Nationale	FR3	Oui	Oui	Oui
1	TV Nationale	M6	Oui	Oui	Oui
1	TV Nationale	TF1	Oui	Oui	Oui
1	R. Tête de reseau	Rire et chansons	Oui	Oui	Oui
1	R. Tête de reseau	Fun Radio		Oui	Oui
1	R. Tête de reseau	Nostalgie		Oui	Oui
1	R. Tête de reseau	Skyrock		Oui	Oui
1	R. Tête de reseau	Chérie FM			Oui
1	R. Tête de reseau	NRJ			Oui
1	R. Tête de reseau	RFM			Oui
1	R. Tête de reseau	RTL2			Oui
1	R. Tête de reseau	Virgin Radio			Oui
1	Radio Généraliste	Europe 1			Oui
1	Radio Généraliste	RTL			Oui
1	R.Locale Privée	Évasion			Oui
1	R.Locale Privée	Kiss FM			Oui
1	R.Locale Privée	Latina			Oui
1	R.Locale Privée	Radio Nova			Oui
1	R.Locale Privée	Scoop			Oui
1	R.Locale Privée	TSF Jazz			Oui
1	R.Locale Privée	Voltage FM			Oui
1	R.Locale Privée	Alouette			Oui
1	R.Locale Privée	Champagne FM			Oui
1	R.Locale Privée	Contact			Oui
1	R.Locale Privée	Hit West			Oui
1	R.Locale Privée	MFM Radio			Oui
1	R.Locale Privée	OUI FM			Oui
1	R.Locale Privée	Radio 6			Oui
1	R.Locale Privée	Radio Espace			Oui
1	R.Locale Privée	Radio FG			Oui
1	R.Locale Privée	Radio Star (Méditerranée)			Oui
1	R.Locale Privée	Swigg (Ado)			Oui
1	R.Locale Privée	Top Music			Oui
1	R.Locale Privée	Vibration			Oui
1	R.Locale Privée	Wit FM			Oui
1	R.Locale Privée DROM	RCI Martinique			Oui
1	R.Locale Publique DROM	Guadeloupe 1ère		Oui	Oui
1	R.Locale Publique DROM	Guyane 1ère		Oui	Oui
1	R.Locale Publique DROM	Martinique 1ère		Oui	Oui
1	R.Locale Publique DROM	Mayotte 1ère		Oui	Oui
1	R.Locale Publique DROM	Réunion 1ère		Oui	Oui

93	Type	Station/Chaîne	Année de Droit/Diffusion		
			2016	2017	2018
1	R. Nationale Publique	FIP	Oui	Oui	Oui
0	R. Nationale Publique	France Bleue	Oui	-	-
1	R. Nationale Publique	France Culture	Oui	Oui	Oui
1	R. Nationale Publique	France Info	Oui	Oui	Oui
1	R. Nationale Publique	France Inter	Oui	Oui	Oui
1	R. Nationale Publique	France Musique	Oui	Oui	Oui
1	R. Nationale Publique	Mouv'	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu 107.1	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Alsace	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Armorique	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Auvergne	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Auxerre	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Azur	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Basse Normandie	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Béarn	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Belfort	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Berry Sud	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Besançon	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Bourgogne	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Breiz Izel	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Champagne	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Corse	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Cotentin	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Creuse	Oui	Oui	Oui
0	R.Locale Publique	France Bleu Drôme Ardèche	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Elsass	Oui	-	-
1	R.Locale Publique	France Bleu Gard Lozère	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Gascogne	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Gironde	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Haute Normandie	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Hérault	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Isère	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu La Rochelle	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Limousin	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Loire Océan	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Lorraine Nord	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Maine	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Mayenne	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Nord	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Orléans	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Pays Basque	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Pays de Savoie	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Périgord	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Picardie	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Poitou	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Provence	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Roussillon	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Saint Etienne Loire	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Sud Lorraine	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Toulouse	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Touraine	Oui	Oui	Oui
1	R.Locale Publique	France Bleu Vaucluse	Oui	Oui	Oui

aide à la création & communication 2017

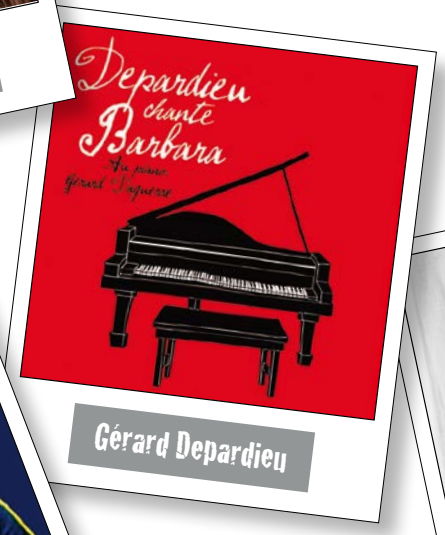

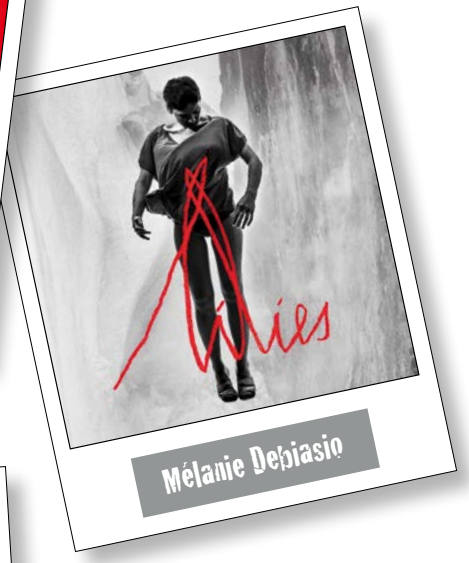

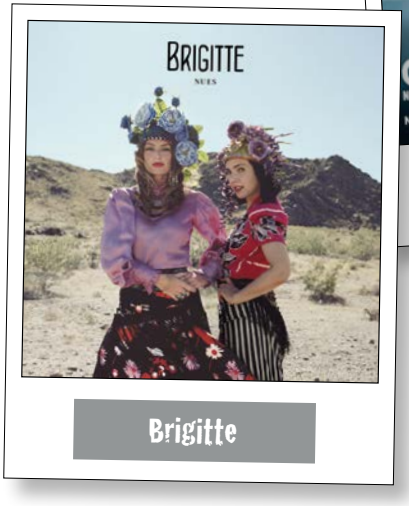

aide à la création

Un programme d'aide à la création des plus complets, et un montant total des aides attribuées en 2017 en augmentation (+ 4,7 %).

De la production à la diffusion, en passant par la formation d'artistes et l'accompagnement promotion-marketing, le programme d'aide à la création de la SPPF apporte aux producteurs indépendants le soutien nécessaire au développement de la carrière d'artistes.

Conformément aux dispositions des articles L. 324-17 et R. 321-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, la SPPF affecte une partie des sommes collectées à des actions d'aide à la création, à la diffusion de spectacle vivant et à la formation de leurs artistes.

Les montants engagés par la SPPF en 2017 se sont élevés à 1 156 952 € pour les aides aux organismes associés à la filière musicale dites Actions d'Intérêt Général (AIG) et à 6 665 441 € pour les aides directes aux producteurs, soit un montant total engagé de 7 822 393 €.

Engagements 2017

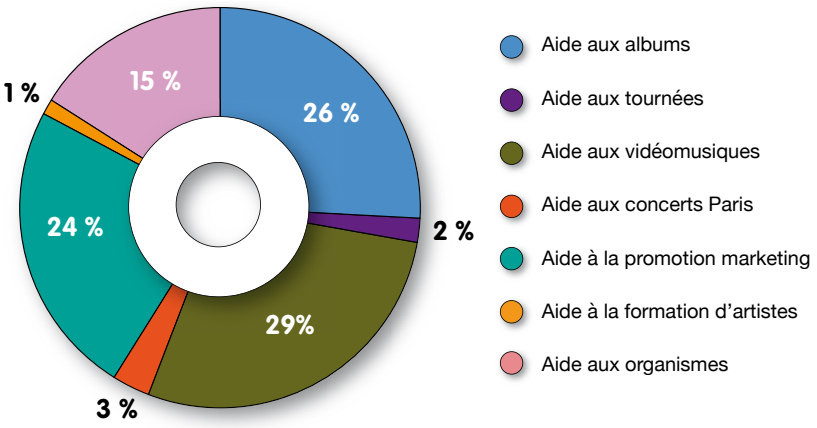

Enregistrements 258 albums	2 047 500 €	
Vidéomusiques 322 vidéomusiques	2 255 300 €	
Tournées 30 tours supports	147 900 €	
Promotion et marketing 122 albums	1 883 000 €	
Aides sélectives 939	6 665 441 €	
PROJETS AIDÉS 956	**7 822 393 €**	
Demandes	1 059	

Formations d'artistes 36 conventions	58 800 €	
Salles de spectacles Paris 126 conventions	216 508 €	
Aide Muzicenter 45 conventions	56 433 €	
AIG 17	1 156 952 €	
PRODUCTEURS AIDÉS	**268**	
Acceptation	90 %	

Le **budget Aides 2018** a été estimé en fonction du report à nouveau excédentaire et des recettes futures prévisionnelles à **8,1 M€**.

Contributions en faveur de projets musicaux ou d'organismes associés à la filière musicale

En 2017, la SPPF a versé au FCM, en application de la convention triennale 2015/2016/2017 conclue le 24 février 2015, une somme annuelle et forfaitaire de 435 276 €.

Outre sa contribution financière annuelle au FCM, la SPPF participe activement, tout au long de l'année, par l'intermédiaire des représentants désignés par son Conseil d'Administration, aux différentes commissions d'attribution des aides créées au sein de cet organisme.

La contribution au Bureau Export de la Musique Française accordée par la SPPF en 2017 s'élève à 209 960 €.

Par ailleurs, la SPPF continue d'apporter son soutien aux manifestations ou aux structures dont l'objet concerne directement la production musicale (Midem, MaMA, Disquaire Day, Musicora) ainsi qu'à des organisations attachées à la recherche de nouveaux talents ou à la formation d'artistes (FAIR, Studio des Variétés et Association «Voix du Sud»). Elle soutient également, dans le cadre de l'aide au spectacle vivant, les Victoires de la Musique, Au Fil des Voix et Réseau Printemps dit «Les Inouïs du Printemps de Bourges».

Un état exhaustif des contributions énumérées ci-dessus est présenté en annexe page 44.

Contributions en faveur des programmes d'aides directes / aides sélectives attribuées en 2017

La SPPF a accordé en 2017 un montant total de 6 665 441 € au titre de l'aide directe à la production d'albums, aux vidéomusiques, aux tours-supports, à la promotion-marketing, à la formation d'artistes, aux salles de concerts parisiennes. En 2017, La SPPF a aussi reconduit son dispositif d'aide à la diffusion via le partenariat avec Muzicenter (interface de mise à disposition promotionnelle, en écoute et en téléchargement des nouveautés à destination des médias Radio, TV, Presse et Deejays).

Au cours de l'année 2017, la Commission Aide à la Création s'est réunie 7 fois aux dates suivantes : 9 février, 30 mars, 18 mai, 6 juillet, 21 septembre, 9 novembre, 7 décembre, afin d'assurer, conformément aux dispositions de l'article 33-1 du Règlement Général de la SPPF, l'instruction des demandes d'aides relevant des dispositions de l'article L. 324-17 du CPI.

Conformément aux dispositions de l'article R. 321-7 du CPI, ces projets ont fait l'objet d'une convention conclue avec la SPPF qui stipule les conditions d'utilisation des subventions accordées ainsi que les documents justificatifs à fournir.

Vous trouverez, en annexe au présent rapport, la liste exhaustive des projets aidés directement par la SPPF au cours de l'année 2017 et pour lesquels une convention a été conclue en application de l'article R. 321-7 du CPI (pages 33 à 43).

Par ailleurs, les informations sur les bénéficiaires des aides de la SPPF sont disponibles dans la base de données centralisée des aides culturelles prévue au premier alinéa de l'article L. 326-2 du CPI, accessible à l'adresse URL suivante : www.aidescreation.org

Pour plus de détails sur les critères et conditions d'attribution pour l'aide à la création de la SPPF en vigueur à ce jour, vous pouvez consulter le site Internet : www.sppf.com

Envoyez vos dossiers de demande d'aide à la création 3 semaines minimum avant la date des commissions.

Subventions affectées en application des dispositions de l'article L. 324-17 du Code de la Propriété Intellectuelle, et réglées en 2017

Conformément aux dispositions des articles L. 324-17 et R.321-6 du CPI, les différentes subventions réglées par la SPPF en 2017 sont soumises au vote des associés réunis en Assemblée Générale Exceptionnelle.

Le Commissaire aux Comptes de la SPPF a établi son Rapport Spécial annuel qui sera adressé, comme chaque année, au Ministère de la Culture ainsi qu'à la Commission de Contrôle des OGC.

La SPPF a réglé au total en 2017, au titre des subventions relevant des articles susvisés, la somme de 7 584 514 €.

Subventions réglées en 2017

Aide à la création et à la diffusion

Aide à la production d'albums Subventions réglées pour la réalisation de 224 albums	1 902 250 €
Aide à la production de vidéomusiques Subventions réglées pour la réalisation de 237 vidéomusiques	1 977 650 €
Aide à la promotion et au marketing Subventions réglées pour la promotion et le marketing de 118 albums	1 979 500 €
Au Fil des Voix 2017	5 000 €
Au Fil des Voix 2018	5 000 €
Bureau Export de la Musique Français	209 960 €
Disquaire Day 2017	8 700 €
Disquaire Day 2018	9 000 €
FCM et FAM Fonds pour la Création Musicale	435 276 €
La Culture avec la Copie Privée	1 050 €
MaMA 2017	15 000 €
Le Marché des Labels Indépendants 54 stands	49 063 €
Midem 2017 (Reed Midem & Alphabet Stand Service) Organisation d'un stand collectif, location d'espace publicitaire	51 474 €
Midem 2017 Guide, lanières et fournitures diverses	2 701 €
Midem 2017 44 labels aidés pour 75 accréditations	11 850 €
Musicora	5 000 €
Muzicenter Subventions pour 40 projets	50 697 €
Le Prix des Indés	200 146 €
Réseau Printemps	9 000 €
Tous Pour La Musique 2017	8 700 €
UPFI Contribution annuelle	57 000 €
X Large Publicité MAMA	400 €
TOTAL	**6 994 417 €**

Aide aux Spectacles Vivants

Aide aux Tournées Subventions réglées pour 32 tournées	185 950 €
Conventionnements des salles de spectacles Paris Subventions réglées pour 139 spectacles	281 212 €
Victoires de la Musique 2017	60 900 €
TOTAL	**528 062 €**

Aide à la formation d'artistes

FAIR 2017 Soutien au démarrage de carrières d'Artistes, promotion, formation et management	17 110 €
Studio des Variétés et ACP-La Manufacture Chanson Aide au développement d'Artistes (Partenariat entre la SPPF, le Studio des Variétés et l'ACP consistant à prendre en charge, en partie, le coût de la formation d'Artistes) 22 formations	35 645 €
Voix du Sud 2017 Les Rencontres d'Astaffort	9 280 €
TOTAL	**63 035 €**

TOTAL GÉNÉRAL DES VERSEMENTS HORS TAXES **7 584 514 €**

La SPPF au service de tous les labels indépendants !

En 2017, la SPPF a renouvelé les deux événements qu'elle avait créé à l'occasion de ses 30 ans, en octobre 2016.

Le Marché des Labels Indépendants

le Marché des Labels Indépendants : Paris

La seconde édition du Marché des Labels Indépendants s'est tenue à la Halle des Blancs Manteaux (75004) le samedi 7 octobre 2017. Elle a comptabilisé 15 000 entrées, soit une fréquentation en hausse de 35 % par rapport à 2016, qui démontre l'intérêt et la curiosité du public pour la musique indépendante ainsi que son attachement à l'objet disque.

A l'heure où les labels indépendants ont accompli leur révolution numérique, le succès de ce rendez-vous montre bien l'importance qu'il y a à nouer une relation organique entre passionnés de musique, qu'ils soient label, artiste ou public. La consommation de musique ne peut pas uniquement être basée sur une série d'algorithmes…

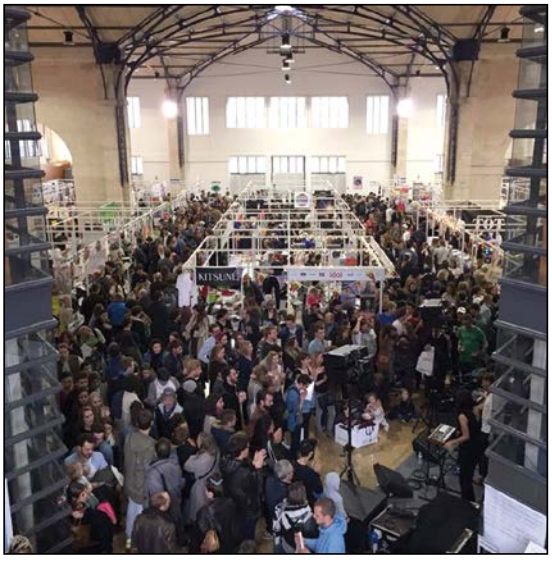

15 000 visiteurs pour la seconde édition du Marché des labels Indépendants !

Les artistes sont également venus nombreux, soit pour jouer en live (Ina de Yard, BRNS, Ex-Ile, Malik Djoudi, Rubin, Petit Fantôme, Royaume, Jo Wedin & Jean Felzine, Lord Funk, Philippe Cohen Solal, etc.) soit, tout simplement, pour acheter des disques et rencontrer le public (Vianney, Vincent Delerm, Frah de Shaka Ponk, ou Bertrand Belin).

Les 60 labels qui ont participé à ce second marché traduisent bien la vitalité et la diversité des labels indépendants qui produisent 80 % de la musique en France.

La SPPF tient à remercier l'Independent Label Market London, (créateur de l'événement, qui s'est vu décerner «l'Indie Champion Award» lors des AIM Music Awards 2017 à Londres, en septembre dernier), ainsi que tous les labels et artistes français et internationaux ayant participé à cet événement. Aussi, un grand merci à la Ville de Paris, et à la Mairie du 4e, d'avoir inscrit cet événement dans le programme «off» de la Nuit Blanche.

Rendez-vous le **6 octobre 2018 à la Halle des Blancs Manteaux** (75004) pour la troisième édition !

Le Prix des Indés

Lors d'une soirée à la Cigale, le lundi 16 octobre 2017, la SPPF a eu le plaisir d'annoncer les lauréats de cette deuxième édition du Prix des Indés et de remettre 9 prix représentatifs de l'éclectisme des labels indépendants, soit 7 prix sélectionnés par un jury composé de professionnels de la distribution physique et numérique, sous la présidence de Didier Varrod, et deux prix objectifs, dont les lauréats sont :

Prix de L'album : **CAMILLE** - Ouï - (Balulalo)

Prix de l'album Révélation : **FISHBACH** - À ta merci - (Les Disques Entreprise)

Prix de l'album Audacieux : **GROUPE DOUEH & CHEVEU** - Dakla-Sahara-Session - (Born Bad Records)

Prix du petit Label : **BORN BAD RECORDS**

Prix du Vidéoclip : **LOMEPAL** - Pommade - (Pineale Prod Grand Musique Management)

Prix du Live : **RONE** - Création musicale à la Philharmonie de Paris le 14/01/17 - (InFiné)
Prix Spécial du Jury : **BABX** (Bison Bison)

Le Prix de l'Album Export : **CHRISTINE AND THE QUEENS** (Because music)

Le Prix du titre le plus streamé : **PNL** - Bené - (QLF records)

Au cours de cette soirée très musicale, de nombreux artistes se sont produits en live : RONE, FISHBACH, BABX, LOMEPAL, FOREVER PAVOT (qui représentait le label BORN BAD RECORDS, GEORGIO (nommé pour le Prix du Live) ainsi que les participations exceptionnelles de KEBLACK et PETIT BISCUIT ayant performé en stream et à l'Export en 2017.

Merci aux remettants de cette seconde édition : JEAN MICHEL JARRE, XAVIER VEILHAN, JEANNE ADDED, FREDÉRIC ANTELME (Deezer), ROMAIN COLIN (Fubiz) et FRANÇOISE CANETTI.

Le Prix des Indés, qui a pour vocation de mettre en lumière le rôle primordial et la diversité des labels indépendants en France et à l'international (découverte de talents, émergence de nouvelles tendances musicales, innovation dans la diffusion, créativité permanente) a rencontré le grand public lors de sa diffusion sur France 4 le 18 novembre 2017, dans une version augmentée d'interviews et d'images filmées en coulisses.
Plus d'infos sur : prixdesindes.com

Les actions et les rencontres avec la filière en 2017

La SPPF soutient financièrement différentes manifestations qui contribuent au développement des labels indépendants, et elle collabore activement avec certaines d'entre elles comme le Midem, le Disquaire Day, le MaMA ou Musicora.

La SPPF s'implique aussi dans des actions de lobbying et d'information au sein de l'association Tous Pour La Musique dite TPLM.

protection de vos droits 2017

La Hadopi : les chiffres clés de la réponse graduée

Les 3 étapes de la procédure de la réponse graduée

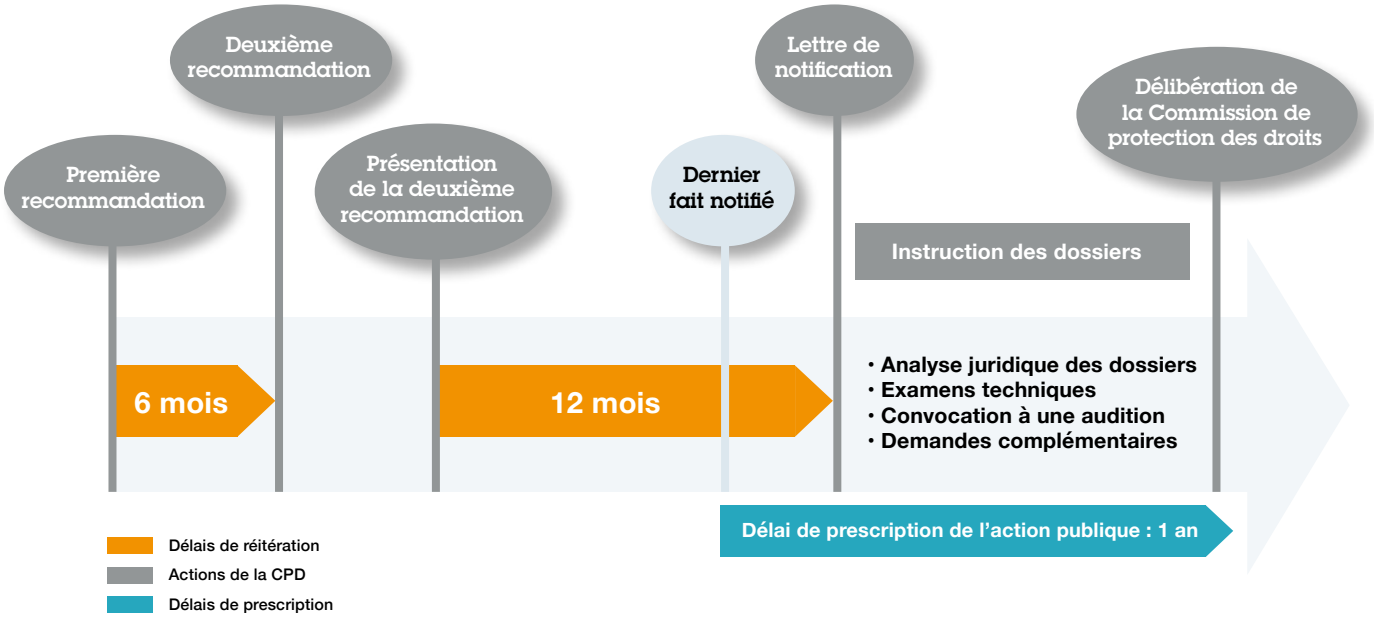

Envois des 1ères recommandations depuis octobre 2010 à fin avril 2018 : **10 213 876**

Envois des 2e recommandations depuis octobre 2010 à fin avril 2018 : **900 218**

Dossiers instruits par la CPD depuis juillet 2011 à fin avril 2018 : **8 933**

Dossiers transmis au parquet à fin avril 2018 : **2 691**

(Source Hadopi)

OFFRE LÉGALE Hadopi

La Hadopi est présidée depuis le 1er mars 2018 par Monsieur Denis Rapone.

Ses rapports annuels, remis chaque année au Gouvernement et au Parlement, ainsi que les publications d'études et de baromètres sur les usages et les offres légales de contenus protégés, sont disponibles sur son site : www.hadopi.fr

Vous serez amenés lors de l'Assemblée Générale Exceptionnelle à approuver la décision prise par votre Conseil d'Administration de financer intégralement tous les coûts, directs et indirects, liés à la riposte graduée au titre des aides de la SPPF, dans le cadre de la défense de vos droits, comme le permet les articles L. 324-17 et R. 321- 6 du CPI. Ces coûts étaient jusqu'à présent intégralement imputés au budget de la SPPF.

Répartition des services référencés selon les secteurs culturels concernés
au 31 décembre 2017

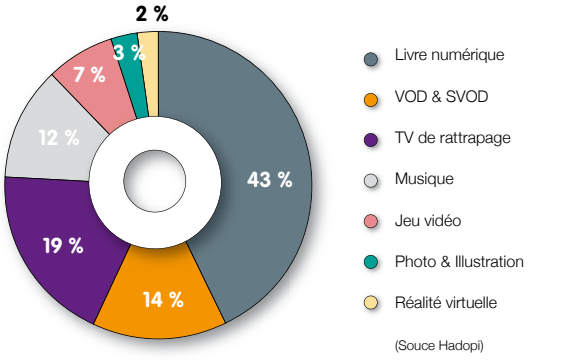

(Souce Hadopi)

Suites judiciaires connues à ce jour : 846, dont 270 condamnations

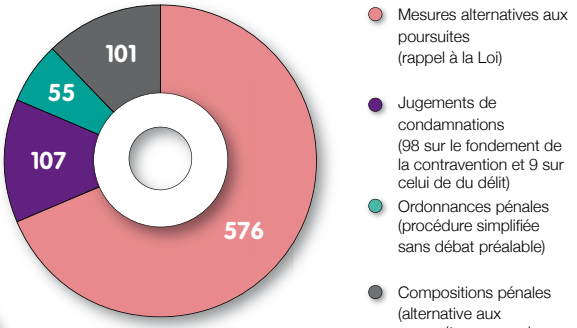

(Souce Hadopi)

Depuis septembre 2010, la SPPF a adressé à la HADOPI plus de 6 millions de procès-verbaux de constats d'infractions de mises à disposition illicites de phonogrammes déclarés à son répertoire social sur les sites P2P.

Les actions contre les sites de «Direct Download» et les hébergeurs

La SPPF a renouvelé pour la huitième année consécutive son contrat avec la société Leakid. Le logiciel développé par ce prestataire permet l'envoi de manière automatisée, au nom et pour le compte de la SPPF, 24h/24 et 7j/7, de notifications de demandes de retraits de nouveautés (albums et/ou singles), mis à disposition du public illicitement sous forme de liens hypertextes, notamment aux principaux sites de «Direct DownLoad» (DDL), situés en France ou à l'étranger (522 cyberlockers différents à ce jour).

Ce service est entièrement pris en charge financièrement par la SPPF. Il s'adresse plus particulièrement aux labels qui produisent des nouveautés afin d'assécher les liens illicites qui seraient déjà présents sur les sites de DDL, avant la sortie commerciale de leurs singles ou albums. La SPPF demande à la société Leakid de faire procéder à leur retrait directement auprès des sites, des hébergeurs ou en demandant leur déréférencement auprès des principaux moteurs de recherche que sont Google et Yahoo.

Au court de l'année 2017, de nombreux sites miroirs ont été fermés, ce qui explique la baisse des notifications de déréférencement de liens auprès de Google.

Cet outil automatisé optimise efficacement la lutte contre la piraterie numérique sur internet.

Depuis mars 2014, plus de 2,9 millions de liens illicites portant des nouveautés SPPF ont été notifiés à Google.

97,1 % ont été déréférencés.

Pour plus de précisions pour bénéficier de cette prestation, vous pouvez contacter le service juridique de la SPPF.

En 2017, 165 nouveautés (132 albums et 33 singles) ont fait l'objet de notifications automatiques de retraits de liens illicites, adressées à des sites de DDL majoritairement localisés à l'étranger, via le logiciel Leakid. La quasi-totalité des liens illicites ainsi notifiés a été supprimée avant leur sortie commerciale physique ou digitale.

Plus de 40 labels produisant des nouveautés ont ainsi bénéficié en 2017 de ce service de notifications de retrait automatisé et de déréférencement de liens illicites et ont reçu des reporting hebdomadaires pendant toute la durée des campagnes de mises sous surveillance.

Vous serez amenés lors de l'Assemblée Générale Exceptionnelle à approuver la décision prise par votre Conseil d'Administration de financer intégralement tous les coûts, directs et indirects, liés à la prestation «Leakid» au titre des aides de la SPPF, dans le cadre de la défense de vos droits, comme le permet les articles L. 324-17 et R. 321- 6 du CPI. Ces coûts étaient jusqu'à présent intégralement imputés au budget de la SPPF.

Enfin, la SPPF est amenée à signaler des sites manifestement illicites violant les droits de ses membres sur la plateforme «Pharos» en sa qualité de professionnel. Ces signalements se font dans le cadre de la convention signée le 21 juillet 2015 avec cette plateforme, gérée par la direction centrale de la police judiciaire, sous-direction de lutte contre la cybercriminalité.

Les décisions de justice visant à mieux garantir la protection de vos droits sur Internet

Il convient de souligner 2 importantes décisions de justice rendues en 2017 par la Cour de Justice de l'Union Européenne et par la Cour de Cassation :

- dans sa décision du 14 juin 2017, la CJUE a jugé que la fourniture et la gestion d'une plateforme de partage en ligne sur un réseau P2P d'œuvres protégées telle que «Pirate Bay» est susceptible de constituer un acte de communication au sens de l'article 3 § 1 de la directive du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information et peut constituer une violation des droits de propriété littéraire artistique.

  La CJUE a jugé que même si les œuvres étaient mises à la disposition sur la plateforme par les utilisateurs et nullement par les administrateurs eux-mêmes, ceux-ci jouent un «rôle incontestable» dans la mise à disposition des œuvres. En effet, ils interviennent en pleine connaissance de cause en indexant, en répertoriant les fichiers et les liens, facilitant ainsi l'accès à des œuvres protégées non autorisé par les titulaires de droits. La Cour a relevé également que la mise à disposition et la gestion de cette plateforme avaient pour finalité de réaliser un bénéfice au regard des recettes publicitaires considérables générées par le site «Pirate Bay».

- dans son arrêt du 6 juillet 2017, la Cour de Cassation a confirmé que les coûts de blocage et de déréférencement de sites internet offrant la possibilité d'avoir accès à des contenus contrefaisants, en flux continu ou en téléchargement, devaient être supportés par les intermédiaires techniques (FAI ou fournisseurs de moteurs de recherches), même si les mesures strictement nécessaires à la préservation des droits ordonnées sur le fondement de l'article L. 336-2 du CPI s'avèrent représenter des coûts importants.

Les mesures de la Commission Européenne pour renforcer la lutte contre les contenus illicites en ligne

- dans sa communication du 28 septembre 2017 pour «*lutter contre le contenu illicite en ligne et pour une responsabilité accrue des plateformes en ligne*», elle prévoit un ensemble d'orientations et de principes afin que les plateformes en ligne intensifient les moyens de lutte contre les contenus illicites en ligne en coopération avec les professionnels et les Etats membres.

- dans sa recommandation du 1er mars 2018 «*sur les mesures destinées à lutter, de manière efficace, contre les contenus illicites en ligne*», elle s'appuie sur les initiatives volontaires déjà mises en œuvre. Elle fixe un ensemble de mesures opérationnelles devant être prises par les entreprises et les États membres en matière de détection et de suppression rapides et efficaces des contenus illicites, avant qu'elle puisse déterminer la nécessité de proposer des mesures législatives appropriées.

Ces mesures s'appliquent à toute forme de contenus illicites (contenus à caractère terroriste, incitation à la haine et à la violence, pédopornographie, produits de contrefaçon et violations du droit d'auteur).

Les **principales mesures** recommandées par la Commission Européenne :

- la mise en œuvre de procédures de notification :
  - pour les utilisateurs basée sur des règles simples et claires leur permettant la transmission de notifications par voie électronique, facile d'accès et d'utilisation ;
  - pour les «signaleurs de confiance» (considérés par un prestataire de services d'hébergement comme disposant d'une expertise et de responsabilités particulières aux fins de lutter contre les contenus illicites en ligne) des procédures accélérées ;
- des mesures proactives :
  - encourager les plateformes en ligne à mettre en place des solutions visant à identifier et à supprimer les contenus illicites en ligne (à titre d'exemple : mécanismes automatisés de suppression et blocage de contenus illicites).
- encourager et accroître la transparence des plateformes en ligne à publier:
  - des explications claires et détaillées s'agissant de leur politique en matière de retrait de contenus ou de blocage de l'accès à des contenus qu'elles stockent ;
  - des rapports de transparence contenant des informations détaillées sur le nombre et le type de signalements reçus et les mesures prises, ainsi que sur les délais de traitement et la source des notifications.

  La Commission encourage la publication de ces informations à une fréquence régulière, au moins une fois par an.

L'extension de la licence légale aux webradios non interactives jugée conforme à la Constitution

L'extension du régime de la licence légale aux services de webradios non interactives ou non dédiées à un ou plusieurs artistes, résulte de la loi du 7 juillet 2016, dite loi «Création, Architecture et Patrimoine» ; le nouvel article L. 214-1, 3° du CPI prévoit que, lorsqu'un phonogramme a été publié à des fins de commerce, l'artiste-interprète et le producteur ne peuvent s'opposer :

«À sa communication au public par un service de radio, au sens de l'article 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, à l'exclusion des services de radio dont le programme principal est dédié majoritairement à un artiste-interprète, à un même auteur, à un même compositeur ou est issu d'un même phonogramme.»

«Dans tous les autres cas, il incombe aux services de communication au public en ligne de se conformer au droit exclusif des titulaires de droits voisins dans les conditions prévues aux articles L. 212-3, L. 213-1 et L. 213-2. Il en va ainsi des services ayant mis en place des fonctionnalités permettant à un utilisateur d'influencer le contenu du programme ou la séquence de sa communication».

Dans le cadre d'une requête en annulation déposée conjointement par la SPPF et la SCPP devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du 13 février 2017 du Ministre de la Culture portant composition de la Commission administrative prévue à l'article L. 214-4 du CPI, ces 2 sociétés ont soulevé une question prioritaire de constitutionnalité (QPC). Celles-ci soutenaient que l'extension de la licence légale aux webradios était contraire à la Constitution pour les motifs suivants :

- en privant les producteurs et les artistes-interprètes de la possibilité de s'opposer à la diffusion de leurs phonogrammes sur certains services de radio par internet (webradios), cet article entraîne une privation du droit de propriété ou, à tout le moins, y porte une atteinte disproportionnée ;

- en empêchant les producteurs de phonogrammes de déterminer et de négocier librement le montant de leur rémunération, cet article porte atteinte à la liberté contractuelle et à la liberté d'entreprendre ;

- en ne prévoyant pas de dispositions transitoires relatives à la mise en œuvre des dispositions contestées, le législateur a affecté l'économie des contrats en cours et ainsi porté atteinte au «principe de sécurité juridique» ;

- enfin, la SPPF et la SCPP faisaient valoir une violation du principe d'égalité devant la loi, au motif que le législateur aurait instauré une différence de traitement injustifiée au regard des objectifs poursuivis.

Le Conseil d'Etat, estimant sérieux le caractère de la question soulevée par les deux organismes de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes, a saisi le Conseil Constitutionnel le 23 mai 2017. Ce dernier a rendu sa décision le 4 août 2017 et jugé que l'extension de la licence légale à certaines webradios était conforme à la Constitution.

En juin 2017, sur décision de votre Conseil d'Administration, la SPPF a assigné en justice des webradios non interactives, sur le fondement de la contrefaçon, afin de faire juger qu'en l'absence de barème de rémunération équitable applicable aux web radio, assujetties à la licence légale depuis la loi susvisée, et en l'absence de dispositions transitoires, les contrats généraux d'intérêt commun qu'elles ont conclus avec la SPPF continuent de s'appliquer.

Vous serez tenus informés de la décision qui sera rendue par le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Gouvernance & transparence dans la gestion collective de vos droits

La réforme des statuts de la SPPF

Comme nous vous l'indiquions dans le précédent rapport, l'ordonnance n° 2016-1823 du 22 décembre 2016 et le décret du 6 mai 2017, portant transposition en droit interne de la directive 2014/26/UE du Parlement Européen et du Conseil adoptée le 26 février 2014, relative à la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins, nécessite que les statuts et le règlement général de la SPPF soient modifiés.

Vous serez amenés à approuver lors des Assemblée Générales Extraordinaire et Exceptionnelle, réunies ce jour, les modifications soumises au Ministère de la Culture le 24 avril dernier, en application de l'article L. 326-10 du CPI.

Cette directive a pour objectif de moderniser, d'encadrer, d'harmoniser la gouvernance des sociétés de gestion collective en France «OGC», (nouvelle dénomination des SPRD) et de renforcer la transparence dans la gestion des droits à l'égard tant des associés que des usagers.

Les points clefs de la directive :

- améliorer la transparence des organismes de gestion collective de droits, en posant des principes visant l'affiliation des titulaires de droits (limitations des mandats, délai de préavis en cas de démission…), définissant des règles gouvernant la gestion des droits et les relations avec les utilisateurs, la création d'un point de contact unique pour répondre aux interrogations des associés de chaque organisme de gestion qui devront être traités dans un délai de 2 mois, instituer la faculté de vote électronique à distance en faveur des associés.

- élargir et renforcer les pouvoirs des associés en Assemblée Générale.
  Les associés décident de la politique générale en matière de répartition des droits, d'investissement des revenus, des déductions (frais de gestion) effectuées sur leurs revenus, des sommes non répartissables et de leur utilisation, de leur gestion ainsi que de la politique de gestion des risques.

- renforcer la gouvernance par la création d'un organe de surveillance indépendant : le comité de surveillance.

  Il se substitue à l'ancienne commission spéciale instituée par l'article R. 321-6-3 du CPI abrogé, et exercera, les missions qui étaient dévolues à cette instance, visant à instruire tout refus de communication des livres et des comptes sociaux qui aurait été opposé par la SPPF à un ou plusieurs de ses associés, des missions très étendues.

  Celui-ci contrôle et vérifie également que l'activité du Conseil d'Administration et de la gérance est bien conforme à la politique générale adoptée par l'Assemblée des associés ; ses membres, sont obligatoirement élus et révoqués par l'Assemblée Générale, et sont soumis à une obligation de discrétion.

  Il établit un rapport annuel et en rend compte à l'Assemblée.

  Une fois les modifications des statuts approuvées par l'Assemblée Générale Extraordinaire, vous serez amenés à élire en lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, les membres qui siégeront au comité de surveillance.

- fixation des délais de répartition des droits.

- affectation des sommes qui n'ont pu être reparties ou qui n'ont pas été réclamées par les ayants droit au terme du délai légal de prescription.

- renforcer les obligations d'information et de contrôle par les titulaires de droits par la publication d'un rapport de transparence annuel.

- déclaration d'intérêts, individuelle et annuelle, obligatoire pour les membres du Conseil d'Administration et de l'organe de surveillance, afin d'éviter tout conflit d'intérêt

- création d'une base de données électronique unique sur l'utilisation des 25 % de la rémunération pour Copie Privée et des sommes «irrépartissables»

- renforcement des missions de la commission de contrôle des organismes de gestion collective.

Dans le cadre de la réforme de ses statuts et de son règlement général, la SPPF a été conduite également à :

- supprimer certaines dispositions de ses statuts qui étaient justifiées lors de sa création en 1986 et qui ne sont plus fondées à y figurer ;

- modifier et à préciser des dispositions existantes (tel que le recoupement des avances financières en cas de démission ou d'exclusion d'un associé, ou de rachat intégral de catalogue) ;

- augmenter le plafond du capital variable pour permettre l'adhésion de nouveaux associés qu'il est proposé de fixer à 345 910 € ;

- effectuer des modifications de forme.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des modifications des statuts et du règlement général de la SPPF soumises au Ministère de la Culture sur le site de la SPPF à l'adresse suivante www.sppf.com dans votre Espace à la rubrique «Assemblées Générales/ Rapports».

annexes 2017

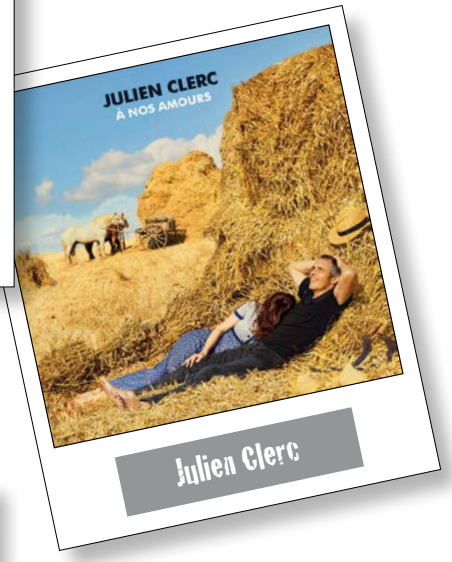

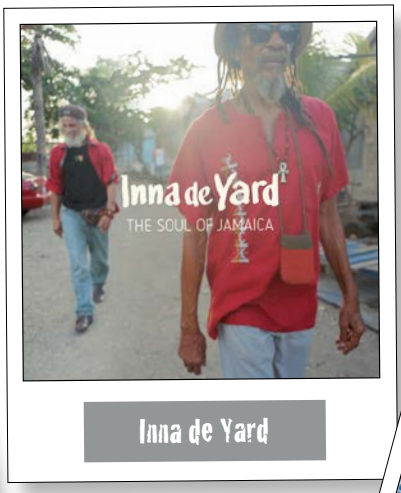

annexes

Comptes annuels (au 31 décembre 2017)

Les comptes annuels 2017 de la SPPF ont été établis par le cabinet Yves Laboriaux & Associés (3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78150 Le Chesnay) dans le cadre de sa mission de révision et d'établissement des comptes annuels selon les normes de l'Ordre des Experts Comptables.

Le rapport financier et les comptes annuels de l'exercice 2017 sont disponibles sur le site de la SPPF : www.sppf.com dans l'onglet *«A télécharger»*.

Bilan (au 31 décembre 2017)

Actif (net en Euros)	2017	2016	Passif (net en Euros)	2017	2016
Actif immobilisé			**Capitaux propres**		
Immobilisations incorporelles	126 209	120 109	Capital social	254 110	241 863
Immobilisations corporelles	201 062	29 300	Réserves réglementées	10 702	10 702
Immobilisations financières	56 386	51 242	Autres réserves	146 227	195 836
			Report à nouveau	103 879	23 120
			Résultat de l'exercice	40 738	80 759
TOTAL de l'actif immobilisé	**383 657**	**200 651**	**Total Capitaux propres**	**555 656**	**552 280**
			Provisions pour pensions & obligations similaires	**83 861**	**74 726**
Actif circulant			**Emprunts et Dettes**		
Avances et acomptes versés sur commandes		190	Emprunts et dettes financières diverses	806 308	472 383
Clients et comptes rattachés	6 991 144	7 169 658	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	518 083	445 830
Autres créances	14 372 693	12 643 001	Dettes fiscales et sociales	1 561 558	1 706 009
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	53 075 702	53 762 363	Autres dettes	71 315 537	70 600 033
TOTAL de l'actif circulant	**74 439 539**	**73 575 212**	**Total des Dettes**	**74 201 486**	**73 224 255**
Charges constatées d'avance	17 807	75 398	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF	**74 841 003**	**73 851 261**	**Total PASSIF**	**74 841 003**	**73 851 261**

Compte de résultat (au 31 décembre 2017)

En Euros	2017	2016
Chiffre d'affaires	94 631	92 330
Ressources de fonctionnement	2 264 444	2 272 402
Charges de fonctionnement	- 2 352 357	- 2 283 973
Résultat d'exploitation	**6 718**	**80 759**
Produits financiers	34 725	90 764
Transfert de charges	- 34 725	- 90 764
Résultat Financier	**-**	**-**
Produits exceptionnels	34 020	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	**34 020**	
Résultat net	**40 738**	**80 759**

Taux de retenue complet incluant les prélèvements en amont de la SPPF

La synthèse ci-dessous retrace le coût complet, incluant les prélèvements des sociétés de perception en amont (SCPA, SPRÉ, COPIE FRANCE et PROCIREP).

Taux de retenue année de droit 2017	Retenue SPRÉ	Retenue COPIE FRANCE	Retenue PROCIREP	Retenue SCPA	Retenue SPPF	Taux de retenue complet
Rémunération Équitable	8,6 %			0,20 %	5,5 %	13,80 %
Copie Privée Sonore		0,80 %		0,20 %	5,5 %	6,44 %
Copie Privée Audiovisuelle		1,00 %	5,7 %	0,20 %	6,0 %	12,42 %
Vidéomusiques					6,0 %	6,0 %
Droits Phonogrammes - Attentes téléphoniques				20,0 %	5,5 %	24,4 %
Droits Phonogrammes - Télévisions				0,20 %	5,5 %	5,69 %
Droits Phonogrammes - Autres usagers					5,5 %	5,5 %
Droits Phonogrammes - Usagers Etrangers					5,5 %	5,5 %

Le taux de retenue phonogrammes SPPF pour l'année de droit 2017 de 5,5 % couvre :

- les coûts relatifs à la gestion de la SPPF en tant que société de perception et répartition ;
- mais aussi les coûts relatifs à la protection des droits et autres développements nécessaires à ses membres.

Aucune retenue supplémentaire diverse n'est ajoutée à ce taux.

Commission de contrôle des Organismes de Gestion Collective (OGC)

Dans le cadre des nouvelles dispositions du CPI introduites par l'ordonnance du 22 décembre 2016, portant transposition de la directive du 26 février 2014 sur la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins (voir supra page 28), cette instance, créée en 2000, est désormais dénommée «la Commission de contrôle des organismes de gestion des droits d'auteur et des droits voisins».

Comme sa dénomination, ses compétences et son organisation ont également été modifiés dans la partie législative et réglementaire du CPI.

La commission de contrôle exerce ses missions dans le cadre de 3 collèges distincts :

• **une mission de contrôle** permanent des comptes et de la gestion des organismes de gestion collective ainsi que de leurs filiales et des organismes qu'elles contrôlent, (élargie aux organismes de gestion indépendants) d'une part, et du respect des dispositions du titre II du CPI, d'autre part ;

• **une mission de médiation** entre les organismes de gestion (collective et indépendants) et d'une part, les prestataires de service en ligne pour les litiges relatifs à l'octroi d'autorisation d'exploitation, et d'autre part, les titulaires de droits d'auteurs et les prestataires de services en ligne pour les litiges relatifs aux autorisations d'exploitation multiterritoriales de droits en ligne sur les œuvres musicales), d'autre part ;

• **une mission de sanctions**, qui peuvent être prononcées, en cas de manquement au respect des dispositions du CPI, à l'encontre des organismes concernés, notamment des avertissements, des sanctions pécuniaires ou des injonctions…, et ce, sans préjudice du contrôle exercé par le Ministère de la Culture.

Dans le cadre de son programme de contrôle pour l'année 2017, cette instance a contrôlé notamment la SPPF :

• **sur les flux et ratios pour la période de 2014 à 2016** : dans son rapport définitif, la commission conclut que le ratio des charges par rapport aux droits perçus, qui est passé de 7,2 % en 2014, à 6,9 % en 2015 puis à 6,1 % en 2016, «*traduit la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement de la SPPF*».

La seule recommandation formulée par la commission à l'égard de la SPPF vise à accélérer l'apurement du stock des droits «irrépartissables» et de mettre en place un indicateur de suivi.

• **sur les charges de gestion pour la période de 2011 à 2016** : dans son rapport définitif, la commission constate la forte décélération de ses charges de gestion (- 6,43 %), ce qui démontre dans ce domaine également «*une preuve de responsabilité de la SPPF dans la maîtrise de ses charges*». En effet, la forte baisse du ratio des charges de gestion au regard des perceptions (-34,41 % entre 2011 et 2016) permet de constater que *«la SPPF n'a pas profité de la hausse constatée sur la même période des perceptions pour augmenter au même rythme ses charges de gestion*».

Le quinzième rapport annuel publié en mai 2018, formalisant la synthèse des travaux de vérifications menées sur les deux thématiques susvisées et actant le coût de fonctionnement de cette instance, est disponible sur le site de la Cour des Comptes : https://www.ccomptes.fr/fr/publications/rapport-annuel-2018-de-la-commission-de-controle-des-organismes-de-gestion-des-droits.

Tous les rapports annuels de la Commission de contrôle, destinés au Parlement et au Gouvernement, sont rendus public sur le site de la Cour des Comptes : https://www.ccomptes.fr/fr/institutions-associees/commission-de-controle-des-organismes-de-gestion-des-droits-dauteur-et-des-0.

Commission spéciale / Comité de surveillance : de nouvelles règles de contrôle du Conseil d'Administration

Instituée en application de l'article R. 321-6-3 du CPI, abrogé par le décret du 6 mai 2017, la commission spéciale était chargée d'instruire tout refus de communication qui serait opposé par la SPPF à un ou plusieurs de ses associés.

Cette instance n'a pas eu à établir de rapport annuel pour l'année 2017, comme les années précédentes, et ce, depuis sa création en juin 2001, n'ayant fait l'objet d'aucune saisine par des associés de la SPPF.

Dans le cadre de la transposition des articles L. 323-14 et L. 323-15 du CPI, votre Conseil d'Administration a décidé de créer à l'article 11 bis nouveau des statuts, dont les modifications sont soumises au vote des Associés dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2018, un «comité de surveillance».

Ce nouvel article des statuts fixe notamment les critères d'éligibilité, les incompatibilités et les conditions de révocation des membres de cette instance, qui se substitue à la commission spéciale, et qui exercera des missions élargies et disposera de pouvoirs renforcés.

Vous serez appelés à élire, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, les 3 membres qui siègeront au sein de ce nouvel organe de gouvernance indépendant de la SPPF.

Le mandat des membres du comité de surveillance, renouvelable, sera d'une durée de 3 ans. Leurs fonctions seront gratuites comme celles exercées par les 15 Administrateurs siégeant au Conseil d'Administration de la SPPF.

Outre les missions dévolues à l'ancienne commission spéciale, le comité de surveillance exercera également des prérogatives étendues, prévues à l'article L. 324-14 du Code susvisé, et ses membres seront tenus, dans l'accomplissement de leurs fonctions, au respect d'une stricte obligation de confidentialité.

Le comité de surveillance a également pour vocation :

• de vérifier que l'activité du Conseil d'Administration et du Gérant est bien conforme aux politiques générales énumérées à l'article L. 323-6 du CPI adoptées par l'Assemblée des Associés,

• de contrôler la mise en place de procédures administratives et comptables, et de mécanismes de contrôle interne propres à permettre une gestion rationnelle, prudente et appropriée.

Il établit chaque année un rapport annuel, dont il rendra compte à chaque Assemblée.

Subventions attribuées en 2017

Aide Sélective

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
03H50	FREDDA	MAINTENANT	06/07/2017	1 000,00	VM
03H50	FREDDA	LAND	02/05/2017	1 040,00	SALLE
03H50	FREDDA	LAND	30/03/2017	2 000,00	CD
03H50	MASSY INC	3349	11/04/2017	1 040,00	SALLE
03H50	PAULINE DRAND	FAITS BLEUS	18/05/2017	2 000,00	CD
18 HEURES 48	SUBVENTION 2016		25/01/2017	338,00	MUZICENTER
280 COMMUNICATIONS	UNE TOUCHE D OPTIMISME	ENTENDEZ LA RUMEUR	09/02/2017	1 500,00	CD
6&7	AWA	JOLI GARÇON	09/11/2017	10 000,00	VM
6&7	BETTA LEMME	BAMBOLA	09/11/2017	20 000,00	VM
6&7	KIMOTION FT CARLY GIBERT	ONCE WE CAN FLY	09/11/2017	10 000,00	VM
6&7	MARIE FLORE	TBC	07/12/2017	20 000,00	CD
62TV RECORDS SPRL	GIRLS IN HAWAII	NOCTURNE	06/07/2017	10 000,00	CD
787 RECORDS	FAMG	COUCHER DE SOLEIL	09/11/2017	2 000,00	VM
787 RECORDS	FAMG	TERRE	09/11/2017	3 000,00	CD
A BRULE POURPOINT	BATLIK	XI LIEUX	06/07/2017	2 000,00	PM
A BRULE POURPOINT	SUBVENTION 2016		12/05/2017	698,00	MUZICENTER
A SUBVERSIVE SOUL SOCIETY	IMANY	THE WRONG KIND OF WAR	06/07/2017	10 000,00	PM
A SUBVERSIVE SOUL SOCIETY	IMANY	LATELY	09/02/2017	15 000,00	VM
ABALONE PRODUCTIONS	KAMILYA JUBRAN ET SARAH MURCIA	HABKA	28/09/2017	1 360,00	SALLE
ABP MUSIQUE CLASSIQUE	CANTAGRILL MARIE ET GOSHIMA FU	INTEGRALE DES SONATES DE BRAHMS	09/02/2017	1 000,00	CD
AIDE A LA CREATION MUSICALE	LAURENT STOUTZER PRAXIS	SOUND OF MOVES	09/02/2017	960,00	SALLE
AIR RYTMO	ASTEREOTYPIE	COLERE	06/07/2017	3 000,00	VM
AIR RYTMO	BIRDS ON WIRE	O SOLITUDE	21/09/2017	8 000,00	VM
AKS RECORDS	13OR	SUPER NWAR	07/12/2017	1 000,00	VM
AKS RECORDS	13OR	CDG	07/12/2017	1 000,00	VM
AKS RECORDS	SCO	PUNISHER	09/02/2017	1 000,00	VM
AKS RECORDS	SCO	CHERCHER A COFFRER	09/02/2017	1 000,00	VM
AKS RECORDS	SCO	PUNISHER	09/02/2017	2 000,00	CD
AKS RECORDS	SIR SAMUEL	SELFIE	09/02/2017	1 000,00	VM
AKS RECORDS	SIR SAMUEL	SO SPECIAL	09/02/2017	4 000,00	CD
ALEA	PIERRE BETHMANN DE	ESSAIS VOLUME 2	09/11/2017	2 000,00	CD
ALLEZGO PRODUCTIONS	CHARLY BLACK	PARTY ANIMAL	30/03/2017	2 000,00	CD
ALLEZGO PRODUCTIONS	DJ MAZE	NIGHT AND DAY	30/03/2017	3 000,00	CD
ALLEZGO PRODUCTIONS	SUBVENTION 2016		25/04/2017	253,00	MUZICENTER
ALWANE MUSIC	DJAZIA SATOUR	LAYALI	07/12/2017	4 000,00	CD
ANAKOR	ZANARELLI	LES PIEDS NUS SUR LA TERRE	30/03/2017	2 000,00	VM
ANAKOR	ZANARELLI	L ECHO DES VERTIGES	09/02/2017	5 000,00	CD
ANOUCHE PRODUCTIONS	EHLA	DEMAIN ENCORE	18/05/2017	3 000,00	VM
ANOUCHE PRODUCTIONS	GRAND CORPS MALADE	AU FEUX ROUGE	07/12/2017	4 000,00	VM
ANOUCHE PRODUCTIONS	GRAND CORPS MALADE	TBC	07/12/2017	15 000,00	CD
ANTEPRIMA	ERIC LEGNINI	DESPAIR	30/03/2017	2 000,00	VM
ANTEPRIMA	ERIC LEGNINI	WAXX UP	09/02/2017	5 000,00	CD
ANTEPRIMA	SUBVENTION 2016		24/03/2017	238,00	MUZICENTER
AQUI LABEL MUSIQUE	POST IMAGE	FRAGILE	23/03/2017	1 760,00	SALLE
ARIBO	PO BOY	LUNETTES	21/09/2017	1 500,00	VM
ARIBO	PO BOY	ZOOLECTRO	21/09/2017	2 000,00	CD
ARIBO	PO BOY	ZOOLECTRO	21/09/2017	2 000,00	PM
ARTBEAT	SUBVENTION 2016		26/07/2017	460,00	MUZICENTER
ASS DEVT MUSIQUES EN ENSEMBLE	DAVID BRESSAT	ALIVE	24/07/2017	800,00	SALLE
ASS DEVT MUSIQUES EN ENSEMBLE	GERALDINE LEFRENE	LA FEUILLE BLANCHE	07/12/2017	1 000,00	CD
ASSAI	JERRY LEONIDE	SOURCE OF THE OCEAN	02/10/2017	800,00	SALLE
AT(H)OME	ALEX TOUCOURT	TBA	09/11/2017	6 000,00	CD
AT(H)OME	AQME	RIEN NE NOUS ARRETERA	06/07/2017	2 000,00	VM
AT(H)OME	CARMEN MARIA VEGA	AIGRE-DOUX	21/09/2017	2 000,00	VM
AT(H)OME	CARMEN MARIA VEGA	SANTA MARIA	30/03/2017	10 000,00	CD
AT(H)OME	CLARIKA	LA CIBLE	30/03/2017	4 000,00	VM
AT(H)OME	DAPHNE	IRIS EXTATIS	06/07/2017	10 000,00	CD
AT(H)OME	HILDEBRANDT	LES ANIMALS	06/07/2017	6 000,00	PM
AT(H)OME	KARPATT	ANGORA	18/05/2017	6 000,00	PM
AT(H)OME	KATEL	ELEGIE	30/03/2017	5 000,00	PM
AT(H)OME	KENT	LA GRANDE ILLUSION	07/12/2017	7 000,00	PM
AT(H)OME	LES TIT' NASSELS	EN PLEIN COEUR	09/01/2017	1 800,00	SALLE
AT(H)OME	LES TIT' NASSELS	EN PLEIN COEUR TOUR	18/05/2017	2 000,00	TS
AT(H)OME	LOFOFORA	ACOUSTIQUE	09/11/2017	10 000,00	CD
AT(H)OME	ROBERDAM	UN ETE SOUS LA PLUIE	06/07/2017	2 000,00	VM
AT(H)OME	ROBERDAM	JE REVE DONC JE SUIS	07/12/2017	7 000,00	PM
AT(H)OME	SUBVENTION 2016		02/03/17	2 193,00	MUZICENTER
AT(H)OME	TONY MELVIL	LA RELEVE	21/09/2017	5 000,00	CD
ATMO SONGS	LAURENE & LOUIS	TBC	06/07/2017	10 000,00	CD
ATYPEEK MUSIC	SCHLAASSS	CASA PLAISANCE	23/02/2017	1 680,00	SALLE
B RECORDS	BRIGITTE	L ECHAPPE BELLE	21/09/2017	6 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	AMADOU ET MARIAM	BOFOU SAFOU	18/05/2017	6 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	AMADOU ET MARIAM	FILAOU BESSAME	06/07/2017	8 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	AMADOU ET MARIAM	LA CONFUSION	09/11/2017	35 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	ASGEIR	UNBOUND	30/03/2017	14 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	ASGEIR	AFTERGLOW	06/07/2017	15 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	BLACKO	MADEMOISELLE	09/02/2017	3 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	BLACKO	YOUTH	09/02/2017	3 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	CALYPSO ROSE	FAR FROM HOME	30/03/2017	6 000,00	VM

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
BECAUSE MUSIC	CAMILLE	SEEDS	06/07/2017	12 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	CAMILLE	JE NE MACHE PAS MES MOTS	09/11/2017	13 500,00	VM
BECAUSE MUSIC	CAMILLE	FONTAINE DE LAIT	30/03/2017	14 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	CAMILLE	LASSO	09/11/2017	15 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	CAMILLE	OUI	06/07/2017	35 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	CASSIUS	IBIFORNIA	09/02/2017	20 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	CHARLOTTE GAINSBOURG	TA FILLE CHERIE	06/07/2017	20 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	CHARLOTTE GAINSBOURG	RING A RING A ROSES	06/07/2017	20 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	CHARLOTTE GAINSBOURG	REST	09/02/2017	25 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	CHARLOTTE GAINSBOURG	REST	09/11/2017	35 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	DELVIS	NO ENDING	31/05/2017	1 600,00	SALLE
BECAUSE MUSIC	DELVIS	HOME AGAIN	09/11/2017	6 500,00	VM
BECAUSE MUSIC	DELVIS	COME MY WAY	09/02/2017	10 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	DENAI MOORE	DOES IT GET EASIER	06/07/2017	5 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	DENAI MOORE	DESOLATELY DEVOTED	18/05/2017	9 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	DENAI MOORE	TRICKLE	18/05/2017	10 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	DIVERS ARTISTES	ED REC 100	06/07/2017	15 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	ELECTRIC GUEST	BACK FOR ME	30/03/2017	6 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	EVERGREEN	AUX ECHOS	30/03/2017	5 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	GERARD DEPARDIEU	DEPARDIEU CHANTE BARBARA	30/03/2017	35 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	JUNIORE	LES HEROS DE BARBES	09/11/2017	10 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	KEKRA	UZI	18/05/2017	2 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	KEKRA	WALOU	06/07/2017	3 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	KEKRA	AI WEI WEI	09/02/2017	4 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	KEKRA	VREEL 3	09/11/2017	18 000,00	CD
BECAUSE MUSIC	KEKRA	VREEL 2	09/02/2017	20 000,00	CD
BECAUSE MUSIC	KEKRA	VREEL 2	18/05/2017	30 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	KENY ARKANA	ABRACADABRA	18/05/2017	8 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	KENY ARKANA	L ESQUISSE 3	18/05/2017	35 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	KENY ARKANA	L ESQUISSE 3	18/05/2017	40 000,00	CD
BECAUSE MUSIC	LARTISTE	CLANDESTINO	06/07/2017	35 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	LES SANS PATTES	NOTRE RENAISSANCE	13/02/2017	1 920,00	SALLE
BECAUSE MUSIC	LIDO	ANGEL	30/03/2017	8 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	LONDON GRAMMAR	TRUTH IS A BEAUTIFUL THING	06/07/2017	35 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	MAJOR LAZER	KNOW NO BETTER	06/07/2017	35 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	METRONOMY	SUMMER 08	30/03/2017	35 000,00	PM
BECAUSE MUSIC	MOODOID	REPTILE	06/07/2017	10 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	MOODOID	CITE CHAMPAGNE	30/03/2017	35 000,00	CD
BECAUSE MUSIC	MOODOÏD	CITE CHAMPAGNE	23/02/2017	1 650,00	FORMATION
BECAUSE MUSIC	MOODOÏD	CITE CHAMPAGNE	23/02/2017	1 650,00	FORMATION
BECAUSE MUSIC	REDSKY	REDSKY	09/11/2017	14 000,00	CD
BECAUSE MUSIC	SOKO	SWEET SOUND OF IGNORANCE	30/03/2017	5 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	TAKE A MIC	SUPERSTAR	18/05/2017	2 000,00	VM
BECAUSE MUSIC	TAKE A MIC	BIPOLAIRE 2	09/02/2017	19 000,00	CD
BECAUSE MUSIC	YVES SIMON	GENERATION(S) EPERDUE(S)	09/02/2017	15 000,00	CD
BEGGARS BANQUET GROUP LIMITED	IBEYI	ME VOY	09/11/2017	15 000,00	VM
BEGGARS BANQUET GROUP LIMITED	IBEYI	DEATHLESS	21/09/2017	15 000,00	VM
BEHIND	BENJAMIN CLEMENTINE	JUPITER	09/11/2017	5 000,00	VM
BEHIND	BENJAMIN CLEMENTINE	PHANTOM OF ALEPPOVILLE	21/09/2017	10 000,00	VM
BEHIND	BENJAMIN CLEMENTINE	I TELL A FLY	21/09/2017	20 000,00	CD
BELIEVE	ALBAN LICO	TBC	29/08/2017	1 650,00	FORMATION
BELIEVE	AMINE FEAT NAPS	ANGELINA	18/05/2017	12 000,00	VM
BELIEVE	ANNA LEONE	IF ONLY YOU	21/09/2017	6 000,00	VM
BELIEVE	ANNA LEONE	MY SOUL I	21/09/2017	6 000,00	VM
BELIEVE	AYO	PANAME	09/11/2017	4 000,00	VM
BELIEVE	AYO	I M A FOOL	06/07/2017	10 000,00	VM
BELIEVE	AZUUL SMITH	L ARGENT SUFFIRA	09/11/2017	7 000,00	CD
BELIEVE	CAMP CLAUDE	SWIMMING LESSONS	30/03/2017	20 000,00	PM
BELIEVE	COOPER HEIN FEAT IMBEAUD MORGA	RUSTY	30/03/2017	4 000,00	VM
BELIEVE	CROSSBORDER BLUES	CROSSBORDER BLUES	07/12/2017	4 000,00	CD
BELIEVE	DARIUS	LOST IN THE MOMENT	21/09/2017	15 000,00	VM
BELIEVE	DIEGO FASOLIS - ROMINA BASSO-	VIVALDI - DORILLA IN TEMPE	21/09/2017	24 000,00	CD
BELIEVE	DJ SHADOW	THE MOUNTAIN WILL FALL	18/05/2017	6 000,00	PM
BELIEVE	FAVRE KAHN LAURE	VERS LA FLAMME	07/12/2017	4 500,00	PM
BELIEVE	FISSEAU SERENA PEIRANI VINCENT	SO QUIET	06/07/2017	3 000,00	CD
BELIEVE	FYFE	LOVE YOU MORE	30/03/2017	5 000,00	VM
BELIEVE	FYFE	BELONG FEAT KIMBRA	30/03/2017	5 000,00	VM
BELIEVE	GARY	LA TERRE EST RONDE	30/03/2017	4 500,00	VM
BELIEVE	GARY	LILAS	09/02/2017	7 000,00	VM
BELIEVE	HADOUK	LE CINQUIEME FRUIT	03/03/2017	1 760,00	SALLE
BELIEVE	HUGO BARRIOL	EP (TBC)	11/07/2017	1 650,00	FORMATION
BELIEVE	HUGO BARRIOL	ON THE ROAD	18/05/2017	6 000,00	VM
BELIEVE	JAMES GAVIN	BITTER PILL	30/03/2017	30 000,00	PM
BELIEVE	JOE BEL	L ARMURE	21/09/2017	6 000,00	VM
BELIEVE	JOE BEL	IN THE MORNING	21/09/2017	8 000,00	VM
BELIEVE	JOHN MAMANN	TU LA REGARDES	09/02/2017	13 000,00	VM
BELIEVE	JUNE THE GIRL	EMOTIONAL	09/02/2017	12 000,00	VM
BELIEVE	MYTH SYZER	LE CODE	06/07/2017	3 000,00	VM
BELIEVE	NOISERV	A.V.O	09/02/2017	6 000,00	PM
BELIEVE	RENÉ URTREGER - AGNES DESERTHE	PREMIER RENDEZ-VOUS	21/09/2017	13 000,00	CD
BELIEVE	RENE URTREGER AGNES DESARTHE	PREMIER RENDEZ-VOUS	06/11/2017	1 760,00	SALLE
BELIEVE	RINALDO ALESSANDRINI	BACH - VARIATIONS ON VARIATIONS	21/09/2017	7 000,00	CD
BELIEVE	RINALDO ALESSANDRINI-CONCERTO	NIGHT STORIES OF LOVERS AND WARRIORS	06/07/2017	7 000,00	PM
BELIEVE	S PRI NOIR	LOVE	06/07/2017	10 000,00	VM
BELIEVE	SERGEY KHACHATRYAN	YSAYE, INTEGRALE 6 SONATES VIOLON SEUL	21/09/2017	11 000,00	CD
BELIEVE	SETH GUEKO	C EST PAS PAREIL REMIX	09/02/2017	4 000,00	VM
BELIEVE	SETH GUEKO	BARLOU	21/09/2017	10 000,00	PM
BELIEVE	SNEAZZY	DIEU BENISSE SUPERSOUND 3	21/09/2017	12 000,00	CD
BISONBISON	BABX	L ALPINISTE	21/09/2017	5 000,00	VM
BLOW IN JAZZ	ALEXIS AVAKIAN	HI DREAM	30/01/2017	800,00	SALLE

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
BLUE BEAR	ESSS	THE BEAT	18/05/2017	2 000,00	CD
BLUE LINE ORGANISATION	SIDI WACHO	BORDELIKO	07/12/2017	4 000,00	CD
BOOMERANG	FANGA	KALEIDOSCOPE	02/02/2017	1 760,00	SALLE
BOULOU RECORDS	BRIGITTE	PALLADIUM	21/09/2017	7 000,00	VM
BOULOU RECORDS	BRIGITTE	NUES	09/11/2017	25 000,00	CD
BP PRODUCTIONS	JEANNE PLANTE	FARCES ET ATTRAPES	05/07/2017	1 650,00	FORMATION
BROUHAHA	SUBVENTION 2016		02/03/2017	415,00	MUZICENTER
CANTABILE	JEAN MARIE MACHADO	LUA	23/02/2017	1 920,00	SALLE
CASA BANCALE PROD	LA CASA BANCALE	WELCOME	15/11/2017	1 920,00	SALLE
CATAVENTO	AURELIE ET VERIOCA	PAS A PAS	03/03/2017	1 650,00	FORMATION
CATAVENTO	CHLOE DEYME	NOTURNA	03/03/2017	1 650,00	FORMATION
CAVALCADE	SOFIANE SAIDI & MAZALDA	EL NDJOUM	09/11/2017	3 000,00	CD
CHAHAWAT	MAITRE GIMS	CAMELEON	07/12/2017	16 000,00	VM
CHAHAWAT	MAITRE GIMS	CEINTURE NOIRE	07/12/2017	30 000,00	CD
CHANCY PUBLISHING	SUBVENTION 2016		24/03/2017	340,00	MUZICENTER
CHINESE MAN RECORDS	BAJA FREQUENCIA	EL PALO	21/09/2017	1 000,00	VM
CHINESE MAN RECORDS	BAJA FREQUENCIA	CATZILLA	17/10/2017	2 120,00	SALLE
CHINESE MAN RECORDS	BAJA FREQUENCIA	CATZILLA	06/07/2017	5 000,00	CD
CHINESE MAN RECORDS	CHINESE MAN	WOLF	07/12/2017	10 000,00	VM
CHINESE MAN RECORDS	CHINESE MAN	SHIKANTAZA LIVE 2017	09/02/2017	20 000,00	TS
CHINESE MAN RECORDS	SCRATCH BANDITS CREW	SCRATCH BANDITS CREW - CHINESE MAN	30/03/2017	5 000,00	TS
CHINESE MAN RECORDS	SUBVENTION 2016		23/02/2017	2 203,00	MUZICENTER
CHOI MUSIC	ADRIENNE PAULY	EXCUSEMOHISTE	06/07/2017	2 000,00	VM
CHOKE INDUSTRY	JOSMAN	ZERO DOLLAR	30/03/2017	8 000,00	CD
CHOKE INDUSTRY	RUBY CUBE	TBC	30/03/2017	10 000,00	CD
CHOKE INDUSTRY	SUBVENTION 2016		24/04/2017	1 083,00	MUZICENTER
CHOKE INDUSTRY	TESS	TESS	15/03/2017	1 650,00	FORMATION
CHOKE INDUSTRY	TESS	LP1	31/05/2017	1 650,00	FORMATION
CHOKE INDUSTRY	TESS	DARK BUT BEAUTIFUL	07/12/2017	10 000,00	VM
CHOKE INDUSTRY	TESS	TBC	30/03/2017	15 000,00	CD
CIE METAMORPHOSE	ISABELLE OLIVIER	IN BETWEEN	24/10/2017	1 920,00	SALLE
CITY MUSIC PRODUCTIONS	ROBYN BENETT	THE SONG IS YOU	09/01/2017	1 760,00	SALLE
COLD FAME RECORDS	HOLY TWO	INVISIBLE MATTERS TOUR	06/07/2017	1 000,00	TS
COLD FAME RECORDS	HOLY TWO	MISUNDERSTOOD	21/09/2017	3 000,00	VM
COLD FAME RECORDS	HOLY TWO	TBC	30/03/2017	6 000,00	CD
COLD FAME RECORDS	LAST TRAIN	GOLDEN SONGS	18/05/2017	1 500,00	VM
COLD FAME RECORDS	LAST TRAIN	WEATHERING	30/03/2017	3 000,00	VM
COMPAGNIE HIRUNDO RUSTICA	SERENDOU	ZINDER	02/02/2017	1 360,00	SALLE
COPAINS COMME POULETS-LA CODA	BREDELERS	TOTE KOPF	06/07/2017	2 000,00	CD
CRAMMED DISCS	JUANA MOLINA	HALO	30/03/2017	5 000,00	CD
CRAMMED DISCS	KASAI ALLSTARS	FÉLICITÉ	09/02/2017	3 000,00	CD
CRAMMED DISCS	LULA PENA	ARCHIVO PITTORESCO	20/02/2017	1 360,00	SALLE
CRAMMED DISCS	MATIAS AGUAYO & THE DESDEMONAS	SOFARNOPOLIS	21/09/2017	5 000,00	CD
CRAMMED DISCS	YASMINE HAMDAN	AL JAMILAT	13/04/2017	2 000,00	SALLE
CRAMMED DISCS	YASMINE HAMDAN	BALAD	18/05/2017	5 000,00	VM
CRAMMED DISCS	YASMINE HAMDAN	AL JAMILAT	09/02/2017	7 000,00	CD
CRISTAL PRODUCTION	THE CELTIC SOCIAL CLUB	A NEW KIND OF FREEDOM	05/07/2017	2 000,00	SALLE
CRISTAL PRODUCTION	THE CELTIC SOCIAL CLUB	A NEW KIND OF FREEDOM	18/05/2017	2 000,00	VM
D OR ET DE PLATINE	JUL	JE NE ME VOIS PAS BRILLER	18/05/2017	17 000,00	VM
DEAF ROCK	AMOURE	MEXICO	30/03/2017	2 000,00	CD
DEAF ROCK	COLT SILVERS	SWORDS	20/02/2017	1 760,00	SALLE
DEAF ROCK	DIRTY DEEP	WHAT S FLOWIN IN MY VEINS	10/04/2017	1 920,00	SALLE
DEAF ROCK	THE WOODEN WOLF	WINTER VARIATION OP6	07/12/2017	2 000,00	CD
DEBOUT SUR LE ZINC	DEBOUT SUR LE ZINC	LES MOTS D AMOUR AVEC MAMNI KEITA	07/12/2017	3 000,00	VM
DEBOUT SUR LE ZINC	FRANCK TIRILLY MIMOUN SIMON	LE GRAND VOYAGE	30/03/2017	2 000,00	CD
DERNIERE BANDE MUSIC	RODOLPHE BURGER	GOOD	30/03/2017	5 000,00	TS
DEVIL DELUXE MUSIC	WASHINGTON DEAD CATS	ATTACK OF THE GIANT PURPLE LOBSTERS	24/11/2017	2 120,00	SALLE
DIFY RECORDS	GRAND YELLOW	ON MY WAY	09/02/2017	3 000,00	VM
DISCOGRAPH	BABANI KONE	BADARAJO	09/11/2017	2 000,00	VM
DISCOGRAPH	CYRIUS	YOKOHAMA	16/01/2017	1 360,00	SALLE
DISCOGRAPH	JOWEE OMICIL	LET S BASH	09/11/2017	12 000,00	PM
DISCOGRAPH	KRISSMEN	HUNVREOU MERGLET	18/05/2017	2 000,00	VM
DISCOGRAPH	OLIVIER MELLANO	NO LAND	21/09/2017	7 000,00	CD
DISCOGRAPH	OLIVIER MELLANO	NO LAND	07/12/2017	16 000,00	PM
DISQUES DU FESTIVAL PERMANENT	VACARME (GASPAR CLAUS, CARLA P	MURMURES	21/09/2017	2 000,00	CD
DIVERSITE	DUB INC	SO WHAT	06/07/2017	4 000,00	PM
DIVERSITE	SUBVENTION 2016		23/03/2017	430,00	MUZICENTER
DIXIEFROG	ERIC BIBB	MIGRATION BLUES	18/05/2017	4 000,00	PM
DIXIEFROG	ROSEDALE	LONG WAY TO GO	14/03/2017	1 760,00	SALLE
DIXIEFROG	WATERMELON SLIM	GOLDEN BOY	18/05/2017	2 000,00	PM
DOMINO RECORDING	FRANCOIS & THE ATLAS MOUNTAINS	APRES APRÈS	30/03/2017	2 000,00	VM
DOMINO RECORDING	FRANCOIS & THE ATLAS MOUNTAINS	TENDRE EST L AME	09/02/2017	2 000,00	VM
DOMINO RECORDING	FRANZ FERDINAND	ALWAYS ASCENDING	17/10/2017	1 760,00	SALLE
DUCOS LIONEL	SUBVENTION 2016		12/07/2017	283,00	MUZICENTER
ED. ET PROD. SI ON CHANTAIT	JULIEN CLERC	A VOUS JUSQU A LA FIN DU MONDE	07/12/2017	12 000,00	VM
ED. ET PROD. SI ON CHANTAIT	JULIEN CLERC	TBC	06/07/2017	35 000,00	CD
EDGE OF TOWN MUSIC	PETIT FANTOME	EASY COME EASY GO	21/09/2017	2 000,00	VM
EDGE OF TOWN MUSIC	PETIT FANTOME	MA NAISSANCE	18/05/2017	3 000,00	VM
EDGE OF TOWN MUSIC	PETIT FANTOME	UN MOUVEMENT POUR LE VENT	21/09/2017	3 000,00	CD
EDIE EDITIONS	KATERINE	KATERINE & DANA	30/03/2017	8 000,00	CD
EDITER A PARIS	LES TAMBOURS DE BRAZZA	KIKULU	07/12/2017	2 000,00	CD
EDITER A PARIS	LES TAMBOURS DE BRAZZA	KIKULU	30/11/2017	2 320,00	SALLE
EDITER A PARIS	PABLO MOSES	THE ITIUNATION	21/09/2017	2 000,00	PM
EDITIONS BUCEPHALE	THOMAS FERSEN	UN COUP DE QUEUE DE VACHE	09/02/2017	5 000,00	PM
EKLER O SHOCK RECORDS / EOS	TSHEGUE	SURVIVOR	31/10/2017	1 650,00	FORMATION
EMOUVANCE	TCHAMITCHIAN TENTET ACOUSTIC LOUSADZAK	EVEN EDEN	09/01/2017	1 360,00	SALLE
EMOUVANCE	PAUL BROUSSEAU MATTHIEU METZGE	SOURCE	08/09/2017	1 360,00	SALLE
ENCORE MERCI	ISMAEL LEDESMA	EL INDIO ERRANTE	30/03/2017	2 000,00	CD
ENSEMBLE LES DISSONANCES	QUATUOR LES DISSONANCES	JANACEK // SCHUBERT	21/09/2017	5 000,00	PM
EQUINOXE	MATHIAS MATSKAT	MATSKATHERAPIE	09/11/2017	876,00	SALLE

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
ERDA	ACCENTUS / INSULA ORCHESTRA /	NACHT UND TRAUME - SCHUBERT LIEDER	21/09/2017	7 000,00	CD
ERDA ACCENTUS	ACCENTUS / INSULA ORCHESTRA /	MOZART / LAURENCE EQUILBEY	30/03/2017	10 000,00	CD
EUROPACORP	ALEXANDRE DESPLAT	VALERIAN AND THE CITY OF A THOUSAND PLANETS	06/07/2017	15 000,00	CD
EUROPACORP	SYLVAIN OBRIOT	COEXISTER	21/09/2017	5 000,00	CD
FAM RECORDS	HER	WE CHOOSE	07/12/2017	3 000,00	VM
FAM RECORDS	HER	TBC	09/11/2017	15 000,00	CD
FARROUKH TOUFIC	TOUFIC FARROUKH	VILLES INVISIBLES	20/02/2017	1 360,00	SALLE
FE2 EDITIONS	FEFE	MAUVE T	09/11/2017	13 000,00	TS
FEEL GOOD PRODUCTION	SUBVENTION 2016		26/01/2017	580,00	MUZICENTER
FLOWER COAST	PAIAKA	THE LINE	15/11/2017	1 040,00	SALLE
FO FEO PRODUCTIONS	SAMUEL STROUK	SILENT WALK	02/10/2017	1 920,00	SALLE
FO FEO PRODUCTIONS	TARSIUS	AVANCER CONTRE LE VENT	23/03/2017	1 650,00	FORMATION
FOOL HOUSE	MONDKOPF	THE FALL BUT YOU DON T	09/02/2017	2 000,00	CD
FRAKAMIX PRODUCTION	FRAMIX	STRONGER	21/09/2017	2 000,00	VM
FRENCH BAKERY BREADEN	DJ WEEDIM	LA BOULANGERIE FRANCAISE (VOLUME 2)	07/12/2017	2 000,00	CD
FRENESIK PRODUCTION	RIM K	PERSONNE	09/02/2017	5 000,00	VM
FRENESIK PRODUCTION	RIM K	FANTOME	09/02/2017	8 000,00	CD
FRENESIK PRODUCTION	RIM K	FANTOME	09/02/2017	8 000,00	PM
FRIMOUSSE PROD	THIERRY GALI ET SES AMIS	LES MONDES FANTASTIQUES	09/02/2017	3 000,00	CD
FRIMOUSSE PROD	THIERRY GALI ET SES AMIS	MAESTRO, MAESTRO	09/02/2017	3 000,00	VM
FROCHOT MUSIC CANTOS	BUMBA MASSA	V70	09/11/2017	2 000,00	CD
FUTUREPLAY	SUBVENTION 2016		23/02/2017	808,00	MUZICENTER
FWI MUSIC	SUBVENTION 2016		05/04/2017	148,00	MUZICENTER
GATKESS PRODUCTIONS	RICHARD GOTAINER	SAPERLIPOPETTE	09/11/2017	8 000,00	VM
GAYA MUSIC	MAXIME FOUGERES	GUITAR REFLECTIONS VOL 2	23/02/2017	800,00	SALLE
GAYA MUSIC	SAMY THIEBAULT	CARIBBEAN STORIES	09/11/2017	2 000,00	CD
GAYA MUSIC	VINTAGE ORCHESTRA	VINTAGE ORCHESTRA SMACK DAB IN TH MIDDLE	18/05/2017	1 360,00	SALLE
GIRO MUSIC	KORA JAZZ TRIO	PART IV	09/11/2017	2 000,00	CD
GOLD RECORDS	RICHARD SANDERSON	MY DOUBLE WHITE	30/03/2017	3 000,00	CD
GREEN UNITED MUSIC	CLAIRE LAFFUT	VERITE	21/09/2017	4 000,00	VM
GREEN UNITED MUSIC	EX ILE	DIRECTION EST	05/07/2017	1 500,00	FORMATION
GREEN UNITED MUSIC	PART COMPANY	SEASONS	07/12/2017	19 000,00	PM
GREEN UNITED MUSIC	ROCKY	LOVE IS A SOFT MACHINE	18/05/2017	2 000,00	VM
GREEN UNITED MUSIC	ROCKY	SOFT MACHINES	21/09/2017	20 000,00	PM
GREEN UNITED MUSIC	TEEERS	DRIVING ON MY OWN	07/12/2017	4 000,00	VM
HAATHI PRODUCTIONS	AGAR AGAR	FANGS OUT	07/12/2017	3 000,00	VM
HAATHI PRODUCTIONS	LOMBOY	SOUTH PACIFIC EP	20/02/2017	2 120,00	SALLE
HAATHI PRODUCTIONS	LUCIEN & THE KIMONO ORCHESTRA	FRESH START	07/12/2017	2 000,00	VM
HAATHI PRODUCTIONS	LUCIEN & THE KIMONO ORCHESTRA	TBC	18/05/2017	2 000,00	CD
HAATHI PRODUCTIONS	RENART	RECHERCHE SUR UNE PLANETE OUBLIEE	18/05/2017	1 000,00	CD
HAMBURGER RECORDS	HOLLYSIZ	CHAPTER II	30/01/2017	1 650,00	FORMATION
HAMBURGER RECORDS	HOLLYSIZ	RATHER THAN TALKING	07/12/2017	10 000,00	VM
HAMBURGER RECORDS	HOLLYSIZ	FOX	09/11/2017	10 000,00	VM
HAMBURGER RECORDS	POLO & PAN	ZOOM ZOOM	06/07/2017	3 000,00	VM
HAMBURGER RECORDS	POLO & PAN	CARAVELLE	18/05/2017	5 000,00	PM
HAMBURGER RECORDS	POLO & PAN	COEUR CROISE	30/03/2017	5 000,00	VM
HAMON YANN PRODUCTIONS	3 MINUTES SUR MER	L ENDROIT D OU L ON VIENT	18/05/2017	2 000,00	PM
HAMON YANN PRODUCTIONS	KURSED	KURSED EN CONCERT	30/03/2017	2 000,00	TS
HAMON YANN PRODUCTIONS	KURSED	MISOPHONE	18/05/2017	2 000,00	PM
HAMON YANN PRODUCTIONS	KUSTURICA EMIR AND THE NO SMOK	TBC	30/03/2017	5 000,00	CD
HAPPY HOME RECORDS	MY CONCUBINE	DRAGON	09/11/2017	2 000,00	VM
HAPPY HOME RECORDS	MY CONCUBINE	QUELQU UN DANS MON GENRE	18/05/2017	2 000,00	CD
HAPPY MUSIC	SUBVENTION 2016		24/03/2017	445,00	MUZICENTER
HARMONIA MUNDI	MAYA YOUSSEF	SYRIAN DREAM	09/11/2017	4 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	AKADEMIE FUR ALTE MUSIK BERLIN	TELEMANN, CONCERTI PER MULTI STROMENTI	30/03/2017	12 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	BEYER AMANDINE - GLI INCOGNITI	CONCERTO POUR DEUX VIOLONS	18/05/2017	5 000,00	PM
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	BEYER AMANDINE - GLI INCOGNITI	BWV... OR NOT ?	21/09/2017	9 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	DAUCE SEBASTIEN ENSEMBLE CORRE	M-A. CHARPENTIER PASTORALE DE NOEL	18/05/2017	5 000,00	PM
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	ENSEMBLE PYGMALION	STRAVANGANZA D AMORE	09/02/2017	35 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	FAUST ISABELLE FREIBURGER BARO	MENDELSSOHN CONC. VIOLON & SYMPH. N 5	21/09/2017	8 000,00	PM
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	FAUST ISABELLE FREIBURGER BARO	MENDELSSOHN CONC. VIOLON & SYMPH. N 5	06/07/2017	30 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	FAUST ISABELLE, MELNIKOV ALEXA	CHAUSSON, CONCERT / FRANCK	09/02/2017	10 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	GOERNE MATTHIAS / FREIBURGER B	BACH CANTATES POUR BASSE	18/05/2017	15 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	ISABELLE FAUST & KRISTIAN BEZU	BACH COMP. SONATAS VIOLIN & HARPSICHORD	07/12/2017	5 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	JAMAL AHMAD	MARSEILLE	21/09/2017	20 000,00	PM
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	JERUSALEM QUARTET	DVORAK ST. QUINTET OP97 & ST. SEXTET OP48	07/12/2017	4 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	KYLE ESATWOOD	IN TRANSIT	06/11/2017	2 120,00	SALLE
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	LES SIECLES	DAPHNIS ET CHLOE	06/07/2017	9 000,00	PM
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	OMAR SOSA	TRANSPARENT WATER	13/02/2017	1 920,00	SALLE
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	OMAR SOSA	TRANSPARENT WATER	09/02/2017	4 500,00	PM
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	PYGMALION, RAPHAEL PICHON	STRAVAGANZA D AMORE!	21/09/2017	13 000,00	PM
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	RAPHAEL IMBERT	MUSIC IS MY HOPE	21/09/2017	14 000,00	CD
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	SANDRA NKAKE	TANGERINE MOON WISHES	27/10/2017	1 920,00	SALLE
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	SHAHIN NOVRASLI	EMANATION	21/09/2017	8 000,00	PM
HARMONIA MUNDI MUSIQUE	TAMESTIT ANTOINE ET TIBERGHIEN	BEL CANTO	18/05/2017	6 000,00	PM
HASTA LUEGO	SANTA CRUZ	HEAVY DANCER	09/02/2017	3 000,00	CD
HEADBANGERS ENTERTAINMENT	BORUSSIA	KINDA LOVE	30/03/2017	2 000,00	VM
HEADBANGERS ENTERTAINMENT	BUSY P FEAT M HAWTHORNE	GENIE	30/03/2017	8 000,00	VM
HER MAJESTY'S SHIP	DBFC	BAD RIVER	06/07/2017	2 000,00	VM
HER MAJESTY'S SHIP	DBFC	JENKS	30/03/2017	4 000,00	VM
HER MAJESTY'S SHIP	DBFC	JENKS	30/03/2017	6 000,00	CD
HER MAJESTY'S SHIP	LA MVERTE	THE INNER OUT	06/07/2017	1 000,00	VM
HER MAJESTY'S SHIP	YAN WAGNER	THIS NEVER HAPPENED	26/10/2017	1 920,00	SALLE
HER MAJESTY'S SHIP	YAN WAGNER	NO LOVE	09/02/2017	2 000,00	VM
HOLD ON MUSIC	DE LA ROMANCE	DREAMERS	06/11/2017	1 500,00	FORMATION
HOLD ON MUSIC	DE LA ROMANCE	DREAMER	09/02/2017	2 000,00	VM
HOLD ON MUSIC	DE LA ROMANCE	DREAMERS	09/02/2017	3 000,00	CD
HOLD ON MUSIC	PARLOR SNAKES	HEAVY BLOW	06/07/2017	2 000,00	CD
HOLD ON MUSIC	SUBVENTION 2016		23/02/2017	763,00	MUZICENTER
I HAVE A DREAM RECORDS	SUBVENTION 2016		03/04/2017	458,00	MUZICENTER

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
IGLOO RECORDS	PHILIPPE AERTS ET RAPHAELLE BR	KAMALAMBA	26/09/2017	1 360,00	SALLE
IL MONSTRO	DANIEL PABOEUF UNITY	GOLDEN YEARS	21/09/2017	1 000,00	CD
INDIFFERENCE PROD	VITAA	TU ME LAISSERAS	09/02/2017	8 000,00	VM
INDIFFERENCE PROD	VITAA	COMME DAB	21/09/2017	15 000,00	VM
INH ICH PROD	SUBVENTION 2016		02/03/2017	430,00	MUZICENTER
INTERLUDES	MONSIEUR NOV	SI TU ME SUIS	21/09/2017	2 000,00	VM
INTERLUDES	MONSIEUR NOV	BABE TAPE	21/09/2017	2 000,00	CD
INTERLUDES	MONSIEUR NOV	IG	30/03/2017	2 000,00	VM
INTERLUDES	MONSIEUR NOV	SEMI	07/12/2017	3 000,00	VM
INTERLUDES	MONSIEUR NOV	SENIORITA	09/11/2017	3 000,00	VM
INTERLUDES	MONSIEUR NOV	EVO 2	18/05/2017	5 000,00	CD
INTUITIVE RECORDS	THYLACINE	TRANSSIBERIAN	30/03/2017	5 000,00	TS
IRFAN	LANTOINE LOIC ET LE VERY BIG T	NOUS	18/10/2017	1 920,00	SALLE
IRFAN	LANTOINE LOIC ET LE VERY BIG T	LANTOINE - LE VERY BIG TOUBIFRI EXP. ORCH.	09/02/2017	8 000,00	CD
IRFAN	PIERRE PERRET	LE CAFE DU CANAL	21/09/2017	15 000,00	CD
J AI VECU LES ETOILES	LISA PORTELLI	CHERCHE LA JOIE	06/07/2017	1 000,00	VM
J AI VECU LES ETOILES	LISA PORTELLI	LA NEBULEUSE	18/05/2017	2 120,00	SALLE
JARRING EFFECTS	AZIZAA	VODUA	18/05/2017	2 000,00	CD
JARRING EFFECTS	BRAIN DAMAGE	LIBERATION TIME TOUR	21/09/2017	2 000,00	TS
JARRING EFFECTS	BRAIN DAMAGE	BRAIN DAMAGE MEETS HARRISON STAFFORD	18/05/2017	4 000,00	CD
JARRING EFFECTS	ERZATZ	MEIAN	16/01/2017	1 760,00	SALLE
JARRING EFFECTS	FILASTINE	PERBATASAN	30/03/2017	2 000,00	VM
JARRING EFFECTS	FILASTINE	DRAPETOMANIA	09/02/2017	5 000,00	CD
JARRING EFFECTS	HIGH TONE	METISSAGE	18/05/2017	2 000,00	VM
JARRING EFFECTS	NOLA IS CALLING	SEWING MACHINE EFFECTS	07/12/2017	10 000,00	CD
JASPIR PROD	WAILING TREES	CHANGE WE NEED TOUR	18/05/2017	2 000,00	TS
JASPIR PROD	WAILING TREES	CHANGE WE NEED	14/03/2017	2 120,00	SALLE
JE GARDE LE CHIEN	CLAIRE DITERZI	L ARBRE EN POCHE	21/09/2017	5 000,00	PM
JE GARDE LE CHIEN	CLAIRE DITERZI	L ARBRE EN POCHE	21/09/2017	5 000,00	CD
JN2B TIGERSUSHI	APOLLO NOIR	POST REJECTO	18/05/2017	1 000,00	VM
JN2B TIGERSUSHI	APOLLO NOIR	CODING AUGMENTED REALITY	09/02/2017	1 500,00	VM
JN2B TIGERSUSHI	APOLLO NOIR	TBC	09/02/2017	2 000,00	CD
JN2B TIGERSUSHI	DYE	CAPRICE CLASSIC	21/09/2017	2 000,00	VM
JN2B TIGERSUSHI	DYE	INSIDE OUT	21/09/2017	2 000,00	CD
JN2B TIGERSUSHI	JOAKIM	SAMURAI	30/03/2017	3 000,00	VM
JN2B TIGERSUSHI	MAESTRO	HARMONY	06/07/2017	2 000,00	VM
JO AND CO	BEAUTY FREACK FEAT MALEE	MY BEAUTY	30/03/2017	12 000,00	VM
JO AND CO	BLUE VELVET	EP BLUE VELVET	18/05/2017	12 000,00	CD
JO AND CO	CHARLES LIKE THE PRINCE	VERONE	30/03/2017	7 000,00	VM
JO AND CO	CHARLES LIKE THE PRINCE	TBC	30/03/2017	20 000,00	PM
JO AND CO	CLAUDIO CAPEO	CLAUDIO CAPEO	18/05/2017	35 000,00	PM
JO AND CO	ELISA TOVATI	S.O.S	18/05/2017	15 000,00	VM
JO AND CO	HOSHI	IL SUFFIT D Y CROIRE	19/05/2017	1 650,00	FORMATION
JO AND CO	HOSHI	COMMENT JE VAIS FAIRE	09/02/2017	9 000,00	VM
JO AND CO	HOSHI	IL SUFFIT D Y CROIRE	30/03/2017	18 000,00	CD
JO AND CO	HOSHI	IL SUFFIT D Y CROIRE	18/05/2017	30 000,00	PM
JO AND CO	JKL	TBC	06/07/2017	14 000,00	CD
JO AND CO	THE SHADDY BROTHERS	TBC	09/02/2017	10 000,00	PM
JOYVOX	DOMITILLE ET AMAURY	ZANIMOMUSIC	21/09/2017	2 000,00	CD
JOYVOX	DOMITILLE ET AMAURY	DOMITILLE ET AMAURY CHANTENT PREVERT	21/09/2017	3 000,00	PM
JUST LOOKING PRODUCTIONS	SLY JOHNSON	SILVERE	07/12/2017	7 000,00	CD
JUST LOOKING PRODUCTIONS	SYLVAIN LUC	ELECTRIC PROJECT	09/11/2017	5 000,00	CD
JUST WINNER	AMC	JDÇ JDR	09/11/2017	6 000,00	VM
JUST WINNER	EDALAM FEAT LMK	AROUND ME	18/05/2017	7 000,00	VM
JUST WINNER	HGH FEAT DRY & IZMAA	MILLIONS D EUROS	30/03/2017	5 000,00	VM
JUST WINNER	LMK	MAMA DON T CRY	07/12/2017	6 000,00	VM
JUST WINNER	LMK FEAT SUGAR KAWAR	DO IT FOR ME	18/05/2017	12 000,00	VM
JUST WINNER	STONE WARLEY	ON FAIT	30/03/2017	4 000,00	VM
JUST WINNER	STONE WARLEY	NALINGI YE	30/03/2017	4 000,00	VM
JUST WINNER	SUGAR KAWAR	HOLD ME	30/03/2017	5 000,00	VM
JUSTON RECORDS	CYRIL SCHREINER	CHADORE CHADERE CHEVALIDE	07/12/2017	5 000,00	VM
JUSTON RECORDS	MATTRACH	MEDLEY	06/07/2017	2 000,00	VM
JUSTON RECORDS	MATTRACH	OVNI	06/07/2017	6 000,00	CD
JUSTON RECORDS	NWE	NWE	06/07/2017	2 000,00	CD
JUSTON RECORDS	SECTION PULL UP FT ANDY & TURG	BEYONCE	06/07/2017	2 000,00	VM
KAA PRODUCTION	SUBVENTION 2016		26/01/17	2 248,00	MUZICENTER
KAMIYAD	KAMEL EL HARRACHI	EL BHADJA	18/05/2017	3 000,00	CD
KELTIA III	ALAN STIVELL	SURVOL	09/11/2017	3 000,00	CD
KEYZIT LABELS	LADEA	ALPHA LEONIS	18/05/2017	2 000,00	CD
KIDDERMINSTER	COMING SOON	SENTIMENTAL JUKEBOX	09/11/2017	7 000,00	CD
KIDDERMINSTER	SUBVENTION 2016		23/02/2017	820,00	MUZICENTER
KIDDERMINSTER	THE PIROUETTES	COUP D ECLAT	06/07/2017	1 500,00	VM
KIDDERMINSTER	THE PIROUETTES	SIGNAUX	30/03/2017	2 000,00	VM
KUSKUS	SUBVENTION 2016		26/01/2017	488,00	MUZICENTER
L HALLALI PRODUCTION	DAVID DELABROSSE	EGO LE CACHALOT SE LA RACONTE	09/02/2017	1 500,00	TS
L HALLALI PRODUCTION	DAVID DELABROSSE	EGO LE CACHALOT SE LA RACONTE	09/01/2017	1 920,00	SALLE
L HALLALI PRODUCTION	DAVID DELABROSSE	EGO LE CACHALOT ET LES P TITS BULOTS	09/11/2017	5 000,00	PM
L OCEAN NOMADE	THOMAS PITIOT	ALLEZ JOUER DEHORS	09/01/2017	1 040,00	SALLE
LA MESON	PINKNOCOLOR	I FOLLOW	21/09/2017	1 000,00	VM
LA MESON	PINKNOCOLOR	SWEET METEORITE	21/09/2017	2 000,00	CD
LA OUACHE PRODUCTION	MATMATAH	NOUS Y SOMMES	18/05/2017	8 000,00	VM
LA OUACHE PRODUCTION	MATMATAH	LESINE PAS	09/02/2017	8 000,00	VM
LA OUACHE PRODUCTION	MATMATAH	PLATES COUTURES	06/07/2017	15 000,00	PM
LA TEBWA	GOLDEN BUG	KROKODIL	09/02/2017	5 000,00	VM
LAB ORATOIRE	WAX TAILOR	THE ROAD IS RUFF	30/03/2017	4 000,00	VM
LABEL CARAVAN	JUKE	LES AVENTURES DU TENOR DE BREST	18/05/2017	1 000,00	CD
LABEL LABORIE	ANNE PACEO	CIRCLES	18/05/2017	3 000,00	PM
LABEL LABORIE	BENJAMIN BOBENRIETH	TRAVELS	07/12/2017	2 000,00	CD
LABEL LABORIE	ELODIE PASQUIER	MONA	23/05/2017	1 360,00	SALLE
LABEL LABORIE	ELODIE PASQUIER	MONA	18/05/2017	3 000,00	CD

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
LABEL LABORIE	ITAMAR BOROCHOV	BOOMERANG	09/11/2017	2 500,00	PM
LABEL LABORIE	LORENZO NACCARATO	NOVA RUPTA	21/09/2017	2 000,00	CD
LABEL LABORIE	PAUL LAY	THE PARTY	14/03/2017	1 920,00	SALLE
LABEL LABORIE	SILVIA FERREIRA RIBEIRO	LUZIA	07/12/2017	1 000,00	CD
LABO M	M ET TOUMANI, SIDIKI DIABATE	LAMOMALI	09/02/2017	30 000,00	CD
LACAZA MUSIQUE	BONBON VODOU	AFRICAN DISCOUNT	17/10/2017	1 360,00	SALLE
LACAZA MUSIQUE	ZAF ZAPHA	AMANHA, VOYAGE MUSICAL AU BRÉSIL	09/02/2017	2 000,00	CD
LAMASTROCK	GRAZIANO ILARIA & FORNI FRANCE	TWINKLE TWINKLE	07/12/2017	2 000,00	CD
LAMASTROCK	LES DOIGTS DE L HOMME	LE COEUR DES VIVANTS	20/02/2017	1 760,00	SALLE
LAMASTROCK	LES DOIGTS DE L HOMME	LE COEUR DES VIVANTS	09/02/2017	2 000,00	CD
LAMASTROCK	LES DOIGTS DE L HOMME	LE COEUR DES VIVANTS	30/03/2017	2 000,00	TS
LAST EXIT PUBLISHING	LIEV	LIEV	23/05/2017	1 650,00	FORMATION
LE SACRE DU TYMPAN	FRED PALLEM & LE SACRE DU TYMP	CARTOONS	06/07/2017	2 000,00	CD
LE TRITON	EMMANUEL BEX	LA CHOSE COMMUNE	09/02/2017	1 000,00	CD
LES AIRS A VIF	SUBVENTION 2016		27/03/2017	520,00	MUZICENTER
LES AMIS DU QUATUOR DEBUSSY	QUATUOR DEBUSSY	MELLITS	30/03/2017	2 000,00	CD
LES EDITIONS DE L ECRITOIRE	YVES DUTEIL	RESPECT	07/12/2017	5 000,00	TS
LES ENCHANTEURS	MUSTAFA NAHAM	NAHAM TRIO	20/02/2017	1 500,00	FORMATION
LES IDEES HEUREUSES	LE CONCERT DE LA LOG	HAYDN - LA POULE	21/09/2017	5 000,00	CD
LES SIECLES	LES SIECLES	DISQUE RAVEL 2	21/09/2017	2 000,00	CD
LES SIECLES	LES SIECLES	COFFRET BERLIOZ	21/09/2017	5 000,00	CD
LIKADE	NOSFELL	ECHO ZULU	25/10/2017	1 920,00	SALLE
LINE 85	OMOH	PARTY IN PARIS	07/12/2017	3 000,00	CD
LITTLE TRIBECA	GAILLARD OPHELIE - PULCINELLA	CPE BACH VOL 2	30/03/2017	4 000,00	PM
LITTLE TRIBECA	GAILLARD OPHELIE - PULCINELLA	EXILES	09/11/2017	10 000,00	PM
LITTLE TRIBECA	KARINE DESHAYES	VIE DE ROSSINI	30/03/2017	2 000,00	PM
LITTLE TRIBECA	LELEU ROMAIN & ENSEMBLE CONVER	INSPIRATIONS	06/07/2017	2 000,00	PM
LITTLE TRIBECA	LEULEU ROMAIN ESCAICH THIERRY	VOCALISES	06/07/2017	5 000,00	CD
LITTLE TRIBECA	MICHEL DALBERTO	FAURE	07/12/2017	8 000,00	PM
LITTLE TRIBECA	NOVUS QUARTET	TCHAIKOVSKY STRING QUARTET NO 1	06/07/2017	5 000,00	CD
LITTLE TRIBECA	OPHELIE GAILLARD	EXILES	18/05/2017	1 920,00	SALLE
LITTLE TRIBECA	OPHELIE GAILLARD	EXILES	30/03/2017	12 000,00	CD
LITTLE TRIBECA	ORCHESTRE D AUVERGNE	CELEBRATION	09/11/2017	2 000,00	PM
LITTLE TRIBECA	TASSIS CHRISTOYANNIS JEFF COHEN	LA TOMBELLE	30/03/2017	3 000,00	CD
LITTLE TRIBECA	XAVIER SABATA	CATHARSIS	07/12/2017	4 000,00	PM
LIVE AGAIN PRODUCTION	DARK IRON	INFUSION	30/03/2017	2 000,00	CD
LO JO	LO JO	FONETIQ FLOWERS	31/08/2017	1 920,00	SALLE
LO JO	LO JO	CAFE DES IMMORTELS	09/02/2017	3 000,00	VM
LOVARIUM PRODUCTION	SUBVENTION 2016		25/04/2017	208,00	MUZICENTER
LOVARIUM PRODUCTION	YSA FERRER	XYZ	09/11/2017	3 000,00	CD
M & R PRODUCTIONS	SUBVENTION 2016		26/01/2017	408,00	MUZICENTER
MAISON DE LA CULTURE D AMIENS	HENRI TEXIER	HT QUINTET	21/09/2017	2 000,00	CD
MAISON DE LA CULTURE D AMIENS	ROBERTO NEGRO	DADADA	03/10/2017	1 360,00	SALLE
MAISON DE LA CULTURE D AMIENS	ROBERTO NEGRO	DADADA	09/02/2017	2 000,00	CD
MARTINGALE	ALAIN GIBERT	TBC	06/07/2017	2 000,00	CD
MASQ	ADELLA	SI TU M OSES	12/06/2017	1 650,00	FORMATION
MASQ	IN THE CAN	PROMISE	12/06/2017	1 650,00	FORMATION
MAXIMALIST RECORDS	KID WISE	LES VIVANTS	23/03/2017	2 120,00	SALLE
MELISSE	EDOUARD FERLET	THINK BACH OP. 2	31/03/2017	1 920,00	SALLE
MEREDITH	MACHA GHARIBIAN	TRANS EXTENDED	05/10/2017	1 650,00	FORMATION
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	CLEA VINCENT	TROPI CLEA	30/03/2017	2 000,00	CD
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	KIM	BLUES DE GEEK MANIFESTO	06/07/2017	1 000,00	CD
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	KIM	BLUES DE GEEK MANIFESTO	27/11/2017	1 920,00	SALLE
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	MICHELLE BLADES	TBC	21/09/2017	2 000,00	CD
MIDNIGHT SPECIAL RECORDS	MICHELLE BLADES	PREMATURE LOVE SONGS	29/08/2017	2 120,00	SALLE
MILLE FEUILLES	MOLECULE	SILA	09/11/2017	5 000,00	VM
MIND	MEDINE	PROSE ELITE TOUR	18/05/2017	3 500,00	TS
MIRARE PRODUCTIONS	ABDEL RAHMAN EL BACHA	CHANT D AMOURS	06/07/2017	4 000,00	CD
MIRARE PRODUCTIONS	ENSEMBLE MESSIAEN	MESSIAEN I ADES	07/12/2017	5 000,00	CD
MIRARE PRODUCTIONS	HANTAI MARC ET HANTAI PIERRE	BACH - SONATES POUR FLUTE ET CLAVECIN	06/07/2017	3 000,00	CD
MIRARE PRODUCTIONS	HANTAI PIERRE	SONATES VOL. 5 DOMENICO SCARLATTI	30/03/2017	3 000,00	CD
MIRARE PRODUCTIONS	JEAN CLAUDE PENNETIER	INTEGRALE PIANO GABRIEL FAURE VOLUME 4	18/05/2017	5 000,00	CD
MIRARE PRODUCTIONS	JONAS VITAUD	CLAUDE DEBUSSY - OEUVRE DE JEUNESSE	21/09/2017	15 000,00	CD
MIRARE PRODUCTIONS	LE QUATUOR MODIGLIANI	LES QUATUORS A CORDES DE SCHUMANN	06/07/2017	8 000,00	CD
MIRARE PRODUCTIONS	MATAN PORAT	LUX	07/12/2017	4 000,00	CD
MIRARE PRODUCTIONS	YULIANNA AVDEEVA	RECITAL BACH	30/03/2017	5 000,00	CD
MIS ASSOCIES	SWIFT GUAD	LE VIDE	30/03/2017	2 000,00	VM
MIS ASSOCIES	SWIFT GUAD	BLACK CIRCUS	09/11/2017	3 000,00	VM
MODULOR	LORD ESPERANZA	POLAROID	02/10/2017	1 920,00	SALLE
MONKEY TUNES	SUBVENTION 2016		26/01/2017	498,00	MUZICENTER
MOUISSALINE PROD	CHRISTOPHE DAL SASSO	LES NEBULEUSES	09/06/2017	800,00	SALLE
MOZAI	AYSAT	AILLEURS	21/09/2017	2 000,00	VM
MOZAI	AYSAT	COMME UNE GRANDE	06/07/2017	2 000,00	CD
MOZAI	SUBVENTION 2016		26/01/2017	370,00	MUZICENTER
MUSIC DEVELOPMENT COMPANY	PATRICK RUFFINO	AGOO	06/07/2017	3 000,00	CD
MY MAJOR COMPANY	KINNIE LANE	«V»	07/12/2017	10 000,00	PM
MY MAJOR COMPANY	LEA CASTEL	AMAZONE	18/05/2017	15 000,00	VM
MY MAJOR COMPANY	LEA CASTEL	ABIMEE	06/07/2017	20 000,00	CD
MY MAJOR COMPANY	LEA CASTEL ET SLIMANE	ABIMEE	09/02/2017	4 000,00	VM
MY MAJOR COMPANY	LOUISE & LOUISE	COMME UN BOLIDE	09/11/2017	7 000,00	VM
MY MAJOR COMPANY	MORPHE	MON IMAGE ET MES MANIÈRES	09/01/2017	876,00	SALLE
MY MAJOR COMPANY	MORPHE	MON IMAGES ET MES MANIERES	09/11/2017	5 000,00	PM
MY MAJOR COMPANY	REAL CHANTY	REAL CHANTY	21/09/2017	10 000,00	CD
MY MAJOR COMPANY	SUBVENTION 2016		02/02/2017	3 358,00	MUZICENTER
MY MAJOR COMPANY	THOMAS MIGNOT	MARCHER SUR LA LUNE 1ERE PARTIE M POKORA	09/11/2017	2 000,00	TS
MY MAJOR COMPANY	THOMAS MIGNOT	MARCHER SUR LA LUNE	09/02/2017	9 000,00	VM
MY MAJOR COMPANY	TIBZ	ON N EST PAS BIEN LA	21/09/2017	8 000,00	VM
MY MAJOR COMPANY	YCARE	D AUTRES QUE NOUS	30/03/2017	7 000,00	VM
NAI NO PRODUCTION	KAMI OCTET	SPRING PARTY	24/10/17	1 360,00	SALLE
NATURAL PROD	MARCUS GAD	CHANTING	23/06/2017	1 760,00	SALLE

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
NEMO	GARCIA FONS RENAUD	LA VIE DEVANT SOI	13/02/2017	2 080,00	SALLE
NEOMME	AMELIE LES CRAYONS	MILLE PONTS	15/11/2017	1 920,00	SALLE
NEOMME	AMELIE LES CRAYONS	MILLE PONTS	09/02/2017	5 000,00	CD
NINJA TUNE	BICEP	BICEP	21/09/2017	4 000,00	PM
NOMADES KULTUR	JUAN CARMONA	PERLA DE ORIENTE	06/07/2017	2 000,00	PM
NOTE A BENE	GOSH	CA M SAOULE	30/03/2017	1 500,00	VM
NOTE A BENE	GOSH	CA M SAOULE	10/04/2017	1 650,00	FORMATION
NOTE A BENE	GOSH	CA M SAOULE	30/03/2017	2 000,00	CD
NOTE A BENE	JOHNNY SOUTHSIDE	ASBURY PARK TO PARIS NON-STOP	20/02/2017	3 200,00	SALLE
NOTE A BENE	MASHA ET MICHKA	MASHA CHANTE NOEL	21/09/2017	7 000,00	CD
NOTE A BENE	METHI S	HELLO DOUSS	30/03/2017	2 000,00	VM
NOTE A BENE	SUBVENTION 2016		25/01/2017	90,00	MUZICENTER
OCTOPUS LES EDITIONS DU POULPE	HOMA	THE TASTE OF OLD TIMES	21/09/2017	3 000,00	VM
OFF THE RECORDS SPRL	AUDREY BARANOV &MARIA BARANOVA	THE GOLDEN VIOLIN	21/09/2017	2 000,00	CD
OFF THE RECORDS SPRL	QUATUOR - D. OISTRAKH - A. BARANO	E. GRIEG & MENDELSSOHN	21/09/2017	2 000,00	CD
OFF THE RECORDS SPRL	THIBAUT LENAERTS	GABRIEL FAURE, MELODIES	09/02/2017	3 000,00	CD
ONDE MUSIC	BEN RANDO	TRUE STORY	23/03/2017	1 760,00	SALLE
ONE HOT MINUTE	HOWLIN MACHINES	FEVER	10/04/2017	1 680,00	SALLE
ONE HOT MINUTE	MR YEYE	HYBRIDE	18/05/2017	1 760,00	SALLE
ONE HOT MINUTE	MR YEYE	FOURNAISE	21/09/2017	2 000,00	VM
ONE HOT MINUTE	MR YEYE	HYBRIDE	06/07/2017	2 000,00	CD
ONE HOT MINUTE	SOAN	CELUI QUI ABOIE	30/03/2017	2 000,00	VM
ONE HOT MINUTE	SOAN	CELUI QUI ABOIE	30/03/2017	3 000,00	CD
ONE HOT MINUTE	SOAN	CELUI QUI ABOIE	12/07/2017	3 200,00	SALLE
ONLY PRO	HOOSS	TEMPS PLEIN	18/05/2017	5 000,00	PM
ONLY PRO	HOOSS	WOODSTOCK	21/09/2017	8 000,00	CD
ONZE POMME MUSIC	EMILIE JOLIE	EMILIE JOLIE	09/11/2017	20 000,00	TS
ONZE POMME MUSIC	GLORIA & VINCENT HEDEN	LA CHANSON DU GRAND OISEAU	21/09/2017	14 000,00	VM
ONZE POMME MUSIC	GLORIA VINCENT HEDEN EMMANUELL	EMILIE JOLIE	09/11/2017	35 000,00	PM
ONZE POMME MUSIC	GLORIA VINCENT HEDEN EMMANUELL	EMILIE JOLIE	09/11/2017	40 000,00	CD
ORIENTE BANCAL PRODUCTIONS	WE INSIST	WAX AND WANE	09/02/2017	2 000,00	CD
OSMOSE INVERSE	MC SOLAAR	MEPHISTO IBLIS	07/12/2017	20 000,00	VM
OSMOSE INVERSE	MC SOLAAR	SONOTONE	21/09/2017	20 000,00	VM
OSMOSE INVERSE	MC SOLAAR	GEOPOETIQUE	21/09/2017	30 000,00	CD
OUTHERE MUSIC FRANCE	BESSON AIRELLE, FERLET EDOUARD	AIRES	09/06/2017	1 920,00	SALLE
OUTHERE MUSIC FRANCE	FILIPPO GORINI	BEETHOVEN DIABELLI VARIATIONS	09/02/2017	4 000,00	CD
OUTHERE MUSIC FRANCE	KOPATCHINSKAJA PATRICIA & LESC	DEBUSSY RAVEL POULENC BARTOK	18/05/2017	8 000,00	CD
OUTHERE MUSIC FRANCE	LINDSEY KATE ET TROTIGNON BAPT	THOUSANDS OF MILES	06/07/2017	2 000,00	PM
OUTHERE MUSIC FRANCE	LINDSEY KATE ET TROTIGNON BAPT	THOUSANDS OF MILES	30/03/2017	5 000,00	CD
OUTHERE MUSIC FRANCE	NELSON GOERNER	NOCTURNES	09/11/2017	8 000,00	PM
OUTHERE MUSIC FRANCE	NELSON GOERNER	NOCTURNES	18/05/2017	12 000,00	CD
OUTHERE MUSIC FRANCE	NIGL GEORG STAIER ANDREAS RICH	BACH PRIVAT	06/07/2017	10 000,00	CD
OUTHERE MUSIC FRANCE	PIAU SANDRINE, MANOFF SUSAN	CHIMERE	07/12/2017	10 000,00	CD
OUTHERE MUSIC FRANCE	QUATUOR VOCE	ITINERAIRE	09/11/2017	9 000,00	CD
OUTHERE MUSIC FRANCE	S. KERECKI E. FERLET A. BESSON	AÏRES	09/11/2017	8 000,00	CD
OUTHERE MUSIC FRANCE	THOMAS DUNFORD	BACH SUITES	18/05/2017	5 000,00	CD
OVASTAND RECORDS	JAHNERATION	JAHNERATION	30/01/2017	1 760,00	SALLE
PAN EUROPEAN RECORDING	BUVETTE	ELASTICITY	09/01/2017	2 120,00	SALLE
PAN EUROPEAN RECORDING	MAUD GEFFRAY	POLAAR	30/03/2017	2 000,00	CD
PAN EUROPEAN RECORDING	MAUD GEFFRAY	IN YOUR EYES	30/03/2017	2 000,00	VM
PANENKA MUSIC	CLAUDE VIOLANTE	LIKE THAT	18/05/2017	1 500,00	VM
PANENKA MUSIC	CLAUDE VIOLANTE	CONTROL	09/02/2017	4 000,00	CD
PANENKA MUSIC	GEORGIO	PEU IMPORTE L AVENIR	21/09/2017	3 000,00	VM
PANENKA MUSIC	GEORGIO	HERA BONUS EDITION	18/05/2017	3 000,00	CD
PANENKA MUSIC	GEORGIO	HERA	21/09/2017	25 000,00	PM
PANENKA MUSIC	JEREMY KAPONE	AURORE	21/09/2017	1 500,00	VM
PANENKA MUSIC	JEREMY KAPONE	AQUARIUM	18/05/2017	3 000,00	PM
PANENKA MUSIC	NAVARRE	COMMENT FAIT ON	30/03/2017	2 500,00	VM
PANENKA MUSIC	NAVARRE	EUROTRASH SUMMER	07/12/2017	7 000,00	PM
PANENKA MUSIC	NAVARRE	EUROTRASH SUMMER	09/02/2017	15 000,00	CD
PANENKA MUSIC	POGO CAR CRASH CONTROL	POGO CAR CRASH CONTROL TOUR	21/09/2017	3 000,00	TS
PANENKA MUSIC	POGO CAR CRASH CONTROL	DEPRIME HOSTILE	09/11/2017	5 000,00	CD
PANENKA MUSIC	THERAPIE TAXI	JEAN PAUL	21/09/2017	1 500,00	VM
PANENKA MUSIC	THERAPIE TAXI	THERAPIE TAXI	14/03/2017	1 650,00	FORMATION
PANENKA MUSIC	THERAPIE TAXI	COMA IDYLLIQUE	30/03/2017	2 500,00	VM
PANENKA MUSIC	THERAPIE TAXI	THERAPIE TAXI	09/02/2017	3 000,00	CD
PANENKA MUSIC	THERAPIE TAXI	HIT SALES	09/11/2017	5 000,00	CD
PARALLEL RECORDS	ANTOINE KARACOSTAS TRIO	TRAILS	16/01/2017	1 360,00	SALLE
PATCH PHONOLITHE (CSB PROD)	CHEIKH SIDI BEMOL	L ODYSSEE DE FULAY	26/04/2017	1 360,00	SALLE
PATCH PHONOLITHE (CSB PROD)	L ATTIRAIL	LA PART DU HASARD	20/09/2017	1 360,00	SALLE
PAZ A PAS	SAHARA	COLIBRIS	18/12/2017	1 760,00	SALLE
PBC MUSIC	DIDIER SUSTRAC	OSTENDE BOSSA	08/09/2017	1 360,00	SALLE
PBC MUSIC	SUBVENTION 2016		18/12/2017	1 701,00	MUZICENTER
PIAS FRANCE	ALAIN CHAMFORT	LE DESORDRE DES CHOSES	09/11/2017	35 000,00	CD
PIAS FRANCE	ALIOCHA	ELEVEN SONGS	10/04/2017	2 120,00	SALLE
PIAS FRANCE	ALIOCHA	ELEVEN SONGS	06/07/2017	30 000,00	PM
PIAS FRANCE	ALT J	RELAXER	18/05/2017	35 000,00	PM
PIAS FRANCE	BAXTER DURY	PRINCE OF TEARS	21/09/2017	2 300,00	VM
PIAS FRANCE	BAXTER DURY	MIAMI	06/07/2017	3 000,00	VM
PIAS FRANCE	BAXTER DURY	PRINCE OF TEARS	06/07/2017	25 000,00	CD
PIAS FRANCE	BIG BUDHA CHEEZ	UNE BALLE DANS UN FLINGUE	07/12/2017	6 000,00	VM
PIAS FRANCE	C SEN	CLASSE	06/07/2017	6 000,00	VM
PIAS FRANCE	CALYPSO VALOIS	LP1	29/03/2017	1 650,00	FORMATION
PIAS FRANCE	CALYPSO VALOIS	CANNIBALE	29/08/2017	1 650,00	FORMATION
PIAS FRANCE	CALYPSO VALOIS	APPRIVOISÉ	21/09/2017	11 500,00	VM
PIAS FRANCE	DA SILVA	MON AMOUR	07/12/2017	2 000,00	VM
PIAS FRANCE	DA SILVA	LA FILLE	30/03/2017	2 000,00	VM
PIAS FRANCE	DA SILVA	L AVENTURE	30/03/2017	4 000,00	VM
PIAS FRANCE	DA SILVA	L AVENTURE	30/03/2017	35 000,00	PM
PIAS FRANCE	DELADOR	COCKTAIL	21/09/2017	12 000,00	VM

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
PIAS FRANCE	EDDIE HYDE	PULL UP	30/03/2017	7 000,00	VM
PIAS FRANCE	ETOILE DU 75	GANG GANG	30/03/2017	5 000,00	VM
PIAS FRANCE	FLECHE LOVE & RONE	UMUSUNA	06/07/2017	3 500,00	VM
PIAS FRANCE	GIRLS IN HAWAII	INDIFFERENCE	07/12/2017	2 000,00	VM
PIAS FRANCE	GIRLS IN HAWAII	GUINEA PIG	18/05/2017	3 000,00	VM
PIAS FRANCE	GIRLS IN HAWAII	WALK	18/05/2017	4 000,00	VM
PIAS FRANCE	HAYCE LEMSI	ELECTRON LIBRE VOL 2	18/05/2017	18 000,00	PM
PIAS FRANCE	J BERNARDT	RUNNING DAYS	11/05/2017	2 120,00	SALLE
PIAS FRANCE	J BERNARDT	RUNNING DAYS	06/07/2017	20 000,00	PM
PIAS FRANCE	JEAN LOUIS MURAT	TRAVAUX SUR LA N89	07/12/2017	6 000,00	VM
PIAS FRANCE	KCPK	THE END	21/09/2017	12 000,00	VM
PIAS FRANCE	LEMSI HAYCE	JE T AIME MOI NON PLUS	09/02/2017	6 000,00	VM
PIAS FRANCE	MELANIE DE BIASIO	TBC	18/05/2017	25 000,00	CD
PIAS FRANCE	MELANIE DE BIASO	YOUR FREEDOM IS THE END OF ME	21/09/2017	11 000,00	VM
PIAS FRANCE	MELANIE DE BIASO	LILIES	21/09/2017	35 000,00	PM
PIAS FRANCE	MOGWAI	EVERY COUNTRY S SUN	09/11/2017	22 000,00	PM
PIAS FRANCE	PENDENTIF	VAS-Y FAIS LE VITE	21/09/2017	6 000,00	VM
PIAS FRANCE	ROYAUME	IF WE	06/07/2017	4 500,00	VM
PIAS FRANCE	SCYLLA	ENCHANTÉ	09/02/2017	4 000,00	VM
PIAS FRANCE	SCYLLA	QUI SUIS-JE ?	09/02/2017	4 000,00	VM
PIAS FRANCE	SCYLLA	MASQUE DE CHAIR	18/05/2017	15 000,00	PM
PIAS FRANCE	SONGHOY BLUES	RESISTANCE	23/05/2017	2 120,00	SALLE
PIAS FRANCE	SUBVENTION 2016		08/08/2017	597,00	MUZICENTER
PIAS FRANCE	SUNA	LP1	06/07/2017	14 000,00	CD
PIAS FRANCE	SUNA FEAT ASTRID	GREY	30/03/2017	3 000,00	VM
PIAS FRANCE	TEME TAN	TEME TAN	21/09/2017	25 000,00	PM
PIAS FRANCE	TEMPLES	VOLCANO	09/02/2017	10 000,00	PM
PIAS FRANCE	TEXAS	JUMP ON BOARD	30/03/2017	25 000,00	PM
PIAS FRANCE	TORTOZ	YA TU SABES	09/11/2017	5 000,00	VM
PIAS FRANCE	VEERUS & JOKE	SKUR	06/07/2017	10 000,00	VM
PLAY ON	KIDS UNITED	DES RICOCHETS	09/02/2017	7 500,00	VM
PLAY ON	KIDS UNITED	MAMA AFRICA	18/05/2017	15 000,00	VM
PLAY ON	MICHAEL CANITROT	FACE TO FACE	09/02/2017	10 000,00	PM
PLAY ON	MOKOBE FEAT NISKA	FAUT TE DETENDRE	09/02/2017	8 000,00	VM
PLAY ON	SUBVENTION 2016		03/10/2017	9 215,00	MUZICENTER
PLAY ON	VOLO	CHANSON FRANCAISE	16/01/2017	2 120,00	SALLE
PLAY ON	VOLO	CHANSON FRANCAISE	30/03/2017	10 000,00	PM
PLAY TWO	ANGIE ROBBA	FREAKING DAY	18/05/2017	10 000,00	VM
PLAY TWO	BASADA	MUSIC SOUNDS BETTER WITH YOU	09/02/2017	11 000,00	VM
PLAY TWO	CLARE MAGUIRE	UGLY ENOUGH	06/07/2017	16 500,00	CD
PLAY TWO	SOUND OF LEGEND	GET READY FOR THIS	09/02/2017	13 500,00	VM
PLAY TWO	SOUND OF LEGEND	INFINITY	18/05/2017	14 000,00	VM
PLAY TWO	TYDIAZ	CLARO DE LUNA	30/03/2017	7 000,00	VM
PLAY TWO	VITAA	PEINE & PITIE	30/03/2017	18 000,00	VM
PONAR	DJ PONE	HIGHWAYS	21/09/2017	5 000,00	VM
PONAR	DJ PONE	SLOW MOTION	18/05/2017	5 000,00	VM
PONTY MUSIC	CLARA PONTY	HAUNTED	09/11/2017	2 000,00	VM
PONTY MUSIC	CLARA PONTY	STICKS & STONES	18/05/2017	2 000,00	CD
POPES AUTOPRODUCTION	YALTA CLUB	HYBRIS	11/12/2017	1 650,00	FORMATION
POPES AUTOPRODUCTION	YALTA CLUB	HYBRIS	11/12/2017	1 650,00	FORMATION
POPES AUTOPRODUCTION	YALTA CLUB	HYBRIS	23/03/2017	1 800,00	SALLE
PRODUCTIONS MARY JOSEE	HENRI DES ET THE GRANDS GAMINS	LE GROS ZINZIN	09/02/2017	5 000,00	CD
PURPLE MUSIC AGENCY	FEAT T MATT VEGETA & LARO MIKE ONE	CORDA	07/12/2017	5 000,00	VM
PURPLE MUSIC AGENCY	FLASHKO	FUCK LE MONDE	09/11/2017	2 000,00	VM
PURPLE MUSIC AGENCY	FLASHKO	LA BELLE ET LA BETE	09/11/2017	3 000,00	VM
PURPLE MUSIC AGENCY	SECTION PULL UP	J AI BEUGUE	07/12/2017	7 000,00	VM
QUOI DE NEUF DOCTEUR	P. BOTTA - D. VENITUCCI - S. ADAM	HRADCANY 15 ANS	29/03/2017	960,00	SALLE
QUOI DE NEUF DOCTEUR	P. TANIA - A. SERGE - S. CHRISTELLE	JOURNAL D UNE APPARITION	16/01/2017	960,00	SALLE
RAGEOT EDITEUR	GROSLEZIAT CHANTAL HOARAU JEAN	COMPTINES ET BERCEUSES AMERIQUE LATINE	06/07/2017	4 000,00	CD
RAGEOT EDITEUR	HALIMA HAMDANE	YASSIR LA CHANCE ET AUTRES CONTES...	30/03/2017	1 500,00	CD
RAGEOT EDITEUR	NATHALIE DESSAY - ORCHESTRE SY	LE LAC DES CYGNES	06/07/2017	3 000,00	CD
RAGEOT EDITEUR	PASCAL PARISOT	SUPERCHAT!	06/07/2017	1 500,00	CD
RAGEOT EDITEUR	THIERRY ELIEZ ET CEILIN POGGI	BERCEUSES ET BALLADINES	09/02/2017	3 500,00	CD
RAGEOT EDITEUR	TUAL NATALIE / BELOUIN GILLES	CHAT CACHE	30/03/2017	4 000,00	CD
RAGEOT EDITEUR	YANKELE	LES INSTRUMENTS DE LA MUSIQUE KLZEMER	09/02/2017	2 500,00	CD
RECORD MAKERS	SUBVENTION 2016		22/09/2017	340,00	MUZICENTER
RECORD MAKERS	TRISTESSE CONTEMPORAINE	STOP AND START	02/02/2017	1 650,00	FORMATION
RECORD MAKERS	TRISTESSE CONTEMPORAINE	STOP AND START	30/01/2017	1 920,00	SALLE
RECORD MAKERS	TRISTESSE CONTEMPORAINE	GIRLS	30/03/2017	3 000,00	VM
REFLET	BURIDANE	BARJE ENDURANCE	18/05/2017	2 000,00	CD
REFLET	BURIDANE	BARJE ENDURANCE	04/07/2017	2 120,00	SALLE
REFLET	LIOR SHOOV	LIOR SHOOV	30/03/2017	5 000,00	CD
REFT	ANAIS	DIVERGENTE	20/09/2017	1 760,00	SALLE
RUPTURE	ALEJANDRA RIBERA	THIS ISLAND	26/09/2017	1 760,00	SALLE
RUPTURE INSIDE	BILL DERAIME	LE NOUVEL HORIZON	09/11/2017	10 000,00	CD
RUPTURE INSIDE	BILL DERAIME	LE NOUVEL HORIZON	07/12/2017	10 000,00	PM
RUPTURE INSIDE	CHRIS STILLS	CALLING THE UNDERGROUND	18/05/2017	7 000,00	PM
RUPTURE INSIDE	HUMAN	THREE TIMES LIGHTNING	09/11/2017	2 000,00	PM
RUPTURE INSIDE	HUMAN	CLOUDS	21/09/2017	3 000,00	VM
RUPTURE INSIDE	HUMAN	THREE TIMES LIGHTNING	21/09/2017	4 000,00	CD
RUPTURE INSIDE	KIKO	NOS VENTS CONTRAIRES	18/05/2017	2 000,00	VM
RUPTURE INSIDE	KIKO	KIKO	30/03/2017	7 000,00	CD
SAINT PAUL FORCE	MALKA FAMILY	LE RETOUR DU KIF	18/05/2017	5 000,00	CD
SARL ACBM	GAEL FAYE	RYTHMES ET BOTANIQUE TOUR	18/05/2017	3 500,00	TS
SARL ACBM	GAEL FAYE	TOT LE MATIN	18/05/2017	5 000,00	VM
SCARLETT PRODUCTIONS	JEAN LOUIS MURAT	TRAVAUX SUR LA N89	09/11/2017	15 000,00	CD
SCORPIO MUSIC	AMC	TAPE LA POSE	21/09/2017	8 500,00	VM
SCORPIO MUSIC	ASHA	LOVE	06/07/2017	10 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	CHARLIE BOISSEAU	J EN AI DES TAS	30/03/2017	9 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	CHARLIE BOISSEAU	ACTE 1	07/12/2017	11 700,00	PM

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
SCORPIO MUSIC	DJ ASSAD	EMBALE LI	06/07/2017	8 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	DJ ASSAD	AMIGO	30/03/2017	9 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	DJ ASSAD	LE TEMPS PASSE	30/03/2017	20 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	FORCE ONE	MALOYA	30/03/2017	6 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	HERPLAY	INTO THE NIGHT	30/03/2017	14 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	IBOZ	DANS LE MILLE	06/07/2017	15 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	JACK PERRY & CHELERO	LIVIA	06/07/2017	15 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	KENYON	WHAGWAAN	18/05/2017	13 500,00	VM
SCORPIO MUSIC	KENYON	TU CONNAIS	06/07/2017	20 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	LIAM	I FEEL	06/07/2017	20 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	MAKASSY	ECARTEZ VOUS	06/07/2017	15 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	MAKASSY	TOUT VA BIEN	30/03/2017	20 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	PAGADIXX	HEAVEN	18/05/2017	10 500,00	VM
SCORPIO MUSIC	RAFFI ARTO	THINKING OUT LOUD	30/03/2017	13 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	RAYON X	MANALAY	30/03/2017	7 500,00	VM
SCORPIO MUSIC	RAYON X FEAT KAJUN	JAMES	07/12/2017	10 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	RAYON X FEAT MAKASSY	QUITTE MOI	06/07/2017	9 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	ST AUBIN	ENCORE	30/03/2017	3 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	WILLY WILLIAM	RENAISSANCE	07/12/2017	22 300,00	PM
SCORPIO MUSIC	WILLY WILLIAM	VOODOO SONG	06/07/2017	25 000,00	VM
SCORPIO MUSIC	WILLY WILLIAM FT J BALVIN	MI GENTE	21/09/2017	25 000,00	VM
SIRVENTES	DU BARTAS	DU BARTAS 5EME ALBUM	09/01/2017	1 360,00	SALLE
SIRVENTES	LA MAL COIFFEE	E LOS LEONS	30/03/2017	3 000,00	CD
SIX SARL	CATHERINE RINGER	SENIOR	21/09/2017	10 000,00	VM
SOBER & GENTLE	INTERIEUR NUIT	EN ATTENDANT	07/12/2017	2 000,00	CD
SOLARIS	SUBVENTION 2016		26/01/2017	340,00	MUZICENTER
SOLEARTISTES	JEAN-MARC PADOVANI ET PALOMA P	CANCIONES	03/10/2017	1 360,00	SALLE
SOUND SCULPTURE	ANNA KOVA	WORTH IT	07/12/2017	4 000,00	VM
SOUND SCULPTURE	THE WAXIDERMIST	THE SNOW	07/12/2017	2 000,00	VM
SPACE PARTY	III VAGUES	WE ARE THE GOOD PEOPLE MOWLO REMIX	09/11/2017	3 000,00	VM
SPACE PARTY	JESSY MATADOR	MI AMORE	30/03/2017	3 000,00	VM
SPACE PARTY	SUBVENTION 2016		24/03/2017	6 138,00	MUZICENTER
STICKY BOYS	STICKY BOYS	CALLING THE DEVIL	14/03/2017	1 680,00	SALLE
SUGAR SRL	RAPHAEL GUALAZZI	LOVE LIFE PEACE	12/07/2017	2 000,00	SALLE
SUTHER KANE FILMS	KERY JAMES	LA RUE CA FAIT MAL	30/03/2017	2 500,00	VM
SUTHER KANE FILMS	KERY JAMES	MOUHAMMAD ALIX	09/02/2017	19 000,00	PM
SYNTHESE AUDIO ET CREATION	ANDY EMLER	RUNNING BACKWARDS	20/04/2017	1 360,00	SALLE
SYNTHESE AUDIO ET CREATION	ANDY EMLER TRIO FT MARC DUCRET	RUNNING BACKWARDS	30/03/2017	2 000,00	CD
SYNTHESE AUDIO ET CREATION	COURTOIS VINCENT ERDMANN DANIE	BANDES ORIGINALES	29/08/2017	1 760,00	SALLE
SYNTHESE AUDIO ET CREATION	TRIO ZEPHYR	TRAVELLING	16/11/2017	876,00	SALLE
TACET	JEAN GUIDONI	LEGENDES URBAINES	30/03/2017	3 000,00	CD
TECH NOIR	LA MVERTE	THE BOX	21/09/2017	2 000,00	VM
TECH NOIR	LA MVERTE	LP1	18/05/2017	2 000,00	CD
TECH NOIR	RUBIN	LE MATIN DES MAGICIENS	21/09/2017	1 000,00	CD
TECH NOIR	YAN WAGNER	BLACKER	06/07/2017	2 000,00	VM
TECH NOIR	YAN WAGNER	THIS NEVER HAPPENED	06/07/2017	2 000,00	CD
TEKINI RECORDS	COFFEES & CIGARETTES	FREAKSHOW	09/02/2017	2 000,00	CD
TF1 ENTERTAINMENT	EVAN & MARCO	1ER AMOUR (TOMBER AMOUREUX)	21/09/2017	8 000,00	VM
TF1 ENTERTAINMENT	EVAN & MARCO	LA TRIBU DE DANA	30/03/2017	8 000,00	VM
TF1 ENTERTAINMENT	EVAN & MARCO	LE BOXEUR	06/07/2017	9 000,00	VM
TF1 ENTERTAINMENT	EVAN & MARCO	EVAN & MARCO	07/12/2017	25 000,00	PM
TF1 ENTERTAINMENT	EVAN & MARCO	EVAN & MARCO	09/11/2017	30 000,00	CD
TF1 ENTERTAINMENT	LOU	LA VIE NOUS APPARTIENT	21/09/2017	8 000,00	VM
TF1 ENTERTAINMENT	LOU	A MON AGE	09/11/2017	10 000,00	VM
TF1 ENTERTAINMENT	LOU	TOUTES LES CHANCES DU MONDE	06/07/2017	10 000,00	VM
TF1 ENTERTAINMENT	LOU	TBC	21/09/2017	20 000,00	CD
TF1 ENTERTAINMENT	LOU	LOU	07/12/2017	25 000,00	PM
TF1 ENTERTAINMENT	LOU FT LENNI KIM	MIRACULOUS LADYBUG	21/09/2017	10 000,00	VM
TF1 ENTERTAINMENT	M POKORA	TOI ET LE SOLEIL	18/05/2017	10 000,00	VM
TF1 ENTERTAINMENT	M POKORA	MY WAY	21/09/2017	20 000,00	PM
TF1 ENTERTAINMENT	M POKORA	MY WAY	18/05/2017	35 000,00	PM
TF1 ENTERTAINMENT	MATT POKORA	ALEXANDRIE, ALEXANDRA	09/02/2017	25 000,00	VM
TF1 ENTERTAINMENT	VINCENT NICLO	QU ON SE REGARDERAIT	18/05/2017	5 000,00	VM
THE BACK OFFICE	BOBMO	COMMUNICATION	09/02/2017	1 000,00	CD
THE FUCKING TEUF LABEL	NINE MILLION WITCHES	THE RAPTURE	16/01/2017	1 920,00	SALLE
THE HOURS PUBLISHING	ALOHA ORCHESTRA	SOME WALLS	07/12/2017	3 000,00	CD
THE HOURS PUBLISHING	SUBVENTION 2016		26/01/2017	623,00	MUZICENTER
THOLLARD XAVIER	XAVIER THOLLARD TRIO	NARDIS	13/02/17	800,00	SALLE
THREE DYKES AND A HALF	LEONIE PERNET	TBC	18/05/2017	4 000,00	CD
TIGRANE RECORDS	AGLASKA	EP 3	18/05/2017	1 000,00	CD
TIGRANE RECORDS	AGLASKA	IMAGINAIRE DE LA CATASTROPHE	23/02/2017	1 650,00	FORMATION
TIGRANE RECORDS	FRANCOIS HENRI	GIBRALTAR	06/07/2017	1 000,00	VM
TIGRANE RECORDS	FRANCOIS HENRI	TBC	06/07/2017	2 000,00	CD
TPLG RECORDS	MMZ	N DA	09/11/2017	8 000,00	CD
TRAQUENARD PRODUCTION	FAUT QU CA GUINCHE	J AI EMBRASSE UN PUNK	13/04/2017	1 040,00	SALLE
TRAQUENARD PRODUCTION	FAUT QU CA GUINCHE	J AI EMBRASSE UN PUNK	30/03/2017	2 000,00	CD
TRAQUENARD PRODUCTION	FAUT QU CA GUINCHE	J AI EMBRASSE UN PUNK TOUR 2017	18/05/2017	2 400,00	TS
TURENNE MUSIC	ELI ROSE	VERTIGE	09/11/2017	5 000,00	VM
TURENNE MUSIC	WE ARE MAJOR	GHOST	21/09/2017	2 000,00	VM
TURENNE MUSIC	WE ARE MAJOR	GHOST	21/09/2017	2 000,00	CD
UGOP	SALIMA DRIDER	LE VOYAGE D AZHAR	13/04/2017	1 500,00	FORMATION
UGOP	SALIMA DRIDER	LE VOYAGE D AZHAR	20/09/2017	1 650,00	FORMATION
ULTRABOLIC	HUBERT DUPONT	GOLAN VOL1	09/01/2017	1 760,00	SALLE
UNDERDOG RECORDS	FLOX	KICK IT OUT	06/07/2017	2 000,00	VM
UNDERDOG RECORDS	OTIS STACKS	OTIS STACKS	20/02/2017	1 760,00	SALLE
UNDERDOG RECORDS	OTIS STACKS	SORRY	30/03/2017	4 000,00	VM
UNDERDOG RECORDS	SUBVENTION 2016		02/03/2017	638,00	MUZICENTER
UNDERDOG RECORDS	THE BUTTSHAKERS	SWEET REWARDS	21/09/2017	3 000,00	VM
UNDERDOG RECORDS	TRIBEQA	NEVER STOP	30/03/2017	2 000,00	PM
UPTON PARK PUBLISHING	ROBIN FOSTER	EMPYREAN	20/02/2017	1 920,00	SALLE

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
UPTON PARK PUBLISHING	SUBVENTION 2016		03/04/2017	818,00	MUZICENTER
UPTON PARK PUBLISHING	THE CRAFTMEN CLUB	COLORES	09/11/2017	6 000,00	CD
V MUSIC PRODUCTIONS	SUBVENTION 2016		29/03/2017	1 455,00	MUZICENTER
VAI LA BOTT	SISKA	A WOMAN S TALE	08/09/2017	2 120,00	SALLE
VANX MUSIC	SUBVENTION 2016		26/01/2017	238,00	MUZICENTER
VERSATILE	JONATHAN FITOUSSI ET CLEMENS H	ESPACES TIMBRES	21/09/2017	3 000,00	CD
VERSATILE	ZOMBIE ZOMBIE	LIVITY	06/07/2017	3 000,00	VM
VERSATILE	ZOMBIE ZOMBIE	LIVITY	06/07/2017	3 000,00	CD
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	ADRIEN SOLEIMAN	PREMIERES PARTIES JULIEN DORE	09/02/2017	2 500,00	TS
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	ADRIEN SOLEIMAN	BRILLE	30/03/2017	7 000,00	PM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	ALBIN DE LA SIMONE	L UN DE NOUS	20/04/2017	2 080,00	SALLE
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	ALBIN DE LA SIMONE	UNE FEMME	30/03/2017	4 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	ALBIN DE LA SIMONE	LE GRAND AMOUR	09/02/2017	9 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	ALBIN DE LA SIMONE	DANS LA TETE	21/09/2017	10 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	CATS ON TREES	HOLD YOUR FIRE	07/12/2017	19 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	CATS ON TREES	NEON	07/12/2017	40 000,00	CD
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	FOE	ILE	17/10/2017	1 650,00	FORMATION
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	FOE	BOUQUET DE FLEURS	09/11/2017	10 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	JUNIOR EMPIRE	DECIDE	11/05/2017	2 120,00	SALLE
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	JUNIOR EMPIRE	DECIDE	18/05/2017	12 500,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	RAPHAELE LANNADERE	VERTIGE	09/11/2017	40 000,00	CD
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	SHAKA PONK	WRONG SIDE	09/11/2017	11 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	SHAKA PONK	MYSTERIOUS WAYS	06/07/2017	25 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	SHAKA PONK	GUNG HO	18/05/2017	25 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	SHAKA PONK	THE EVOL	09/11/2017	40 000,00	CD
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	SHELMI	NO GO ZONE	30/03/2017	6 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	SHELMI	HEMISPHERE NORD	06/07/2017	11 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	SHELMI	NO GO ZONE	21/09/2017	33 000,00	CD
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	SUBVENTION 2016		03/04/2017	2 565,00	MUZICENTER
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VAESKEN QUENTIN	IL EST TEMPS	07/12/2017	7 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VIANNEY	DUMBO	06/07/2017	18 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VIANNEY	MOI AIMER TOI	09/02/2017	25 000,00	VM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VIANNEY	VIANNEY	30/03/2017	35 000,00	PM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VIANNEY	VIANNEY	18/05/2017	35 000,00	PM
VF MUSIQUES (TOT OU TARD)	VIANNEY	VIANNEY	09/11/2017	35 000,00	PM
VIAVOX	ANTOINE BOYER	CAMELEON WALTZ	07/12/2017	2 000,00	CD
VIAVOX	MININO GARAY	CUARTETO CORDOBES EL BAILE DE IMMIGR.	06/07/2017	3 000,00	CD
VIAVOX	RICARDO RIBEIRO	HOJE E ASSIM, AMANHA NAO SEI	23/02/2017	1 920,00	SALLE
VICTORIE MUSIC	ALAIN SCHNEIDER	MINUTE PAPILLON	09/02/2017	4 000,00	CD
VICTORIE MUSIC	STEVE WARING	OH ZOO	09/02/2017	4 000,00	CD
VIETNAM SARL	CHEVALREX	L ADVERSAIRE	09/11/2017	2 000,00	VM
VIETNAM SARL	CHEVALREX	ANTI SLOGAN	06/07/2017	3 000,00	CD
VIETNAM SARL	H BURNS	WHITE TORNADO	09/11/2017	3 000,00	VM
VIETNAM SARL	H BURNS	KID WE OWN THE SUMMER TOUR	18/05/2017	5 000,00	TS
VIETNAM SARL	H-BURNS	KID WE OWN THE SUMMER	23/02/2017	1 920,00	SALLE
VISION FUGITIVE	JEAN MARC FOLTZ & PHILIPPE MOU	LEGENDS OF THE FALL	09/11/2017	2 000,00	CD
VLAD PRODUCTIONS	AALMA DILI	POUR UNE POIGNEE DE DINARD	13/04/2017	1 360,00	SALLE
VLAD PRODUCTIONS	LES FILS CANOUCHE	LA FASCICULATION	24/10/17	1 360,00	SALLE
WAGRAM MUSIC	ARKADIN	ATLANTA	09/02/2017	12 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	CORNEILLE	SOUL LOVER	30/03/2017	35 000,00	CD
WAGRAM MUSIC	DJ MOH GREEN FEAT BABA BABA ET	CA TE VA BIEN	06/07/2017	4 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	FLAVEL ROMERO FEAT LOGOBI GT	ATCHU TCHUTCHA	30/03/2017	4 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	GENERAL ELECTRIKS	DIFFERENT BLUE	09/11/2017	16 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	GENERAL ELEKTRIKS	TO BE A STRANGER	09/02/2017	22 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	HYACINTHE	SARAH	06/07/2017	5 000,00	CD
WAGRAM MUSIC	INNA DE YARD	THE SOUL OF JAMAICA - NOUVELLE EDITION	21/09/2017	2 000,00	CD
WAGRAM MUSIC	INNA DE YARD	THE SOUL OF JAMAICA	30/03/2017	10 000,00	TS
WAGRAM MUSIC	INNA DE YARD	THE SOUL OF JAMAICA	30/03/2017	14 000,00	CD
WAGRAM MUSIC	INNA DE YARD FEAT KEN BO	LET THE WATER RUN DRY + CRIME	30/03/2017	4 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	INUIT	HUSH & CIRCLES	21/09/2017	5 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	INUIT	INUIT TOUR	21/09/2017	5 000,00	TS
WAGRAM MUSIC	KATERINE	DOUDOU	30/03/2017	6 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	KATERINE	LE FILM	30/03/2017	30 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	KAZY LAMBIST	BE YOURSELF	21/09/2017	8 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	KAZY LAMBIST	THE COAST	30/03/2017	24 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	KEN BOOTHE	INNA DE YARD	21/09/2017	12 000,00	CD
WAGRAM MUSIC	LAS AVES	ANTISTAR	06/07/2017	4 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	LAS AVES	DIE IN SHANGAI	09/02/2017	9 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	LAS AVES	DIE IN SHANGAI	30/03/2017	22 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	LOGOBI GT	MONTE EN L AIR	09/02/2017	3 500,00	VM
WAGRAM MUSIC	M OXMO PUCCINO FATOUMATA DIAWA	BAL DE BAMAKO	30/03/2017	25 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	M TOUMANI & SIDIKI DIABATE FAT	MANITOUMANI	30/03/2017	9 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	M TOUMANI ET SIDIKI DIABATE	SOLIDARITE	09/11/2017	23 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	M TOUMANI ET SIDIKI DIABATE	LAMOMALI	18/05/2017	35 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	M TOUMANI ET SIDIKI DIABATE	LAMOMALI	21/09/2017	35 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	MAI LAN	PAS D AMOUR	21/09/2017	2 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	MAI LAN	HAZE	09/02/2017	8 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	MAI LAN	AUTOPILOTE	06/07/2017	25 000,00	CD
WAGRAM MUSIC	MAISSIAT	GRAND AMOUR	09/02/2017	20 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	MALIK DJOUDI	MALIK DJOUDI TOUR	21/09/2017	5 000,00	TS
WAGRAM MUSIC	MONTEBELLO	TBC	10/10/2017	1 650,00	FORMATION
WAGRAM MUSIC	ORELSAN	BASIQUE	09/11/2017	23 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	ORELSAN	TBC	21/09/2017	35 000,00	CD
WAGRAM MUSIC	PI JA MA	PI JA MA TOUR	21/09/2017	5 000,00	TS
WAGRAM MUSIC	R WAN	CURLING	26/06/2017	1 920,00	SALLE
WAGRAM MUSIC	R WAN	CURLING	18/05/2017	3 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	R WAN	CURLING TOUR	30/03/2017	5 000,00	TS
WAGRAM MUSIC	R WAN	CURLING	30/03/2017	13 000,00	CD
WAGRAM MUSIC	RIDSA	MAMAMIA	06/07/2017	5 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	RIDSA	AVANCER	18/05/2017	8 000,00	VM

BENEFICIAIRE	PROJET	TITRE	TYPE D'AIDE	MONTANT	DATE
WAGRAM MUSIC	RIDSA	FAIS TA MALIGNE	30/03/2017	8 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	RIDSA	PORTO RICO	09/02/2017	12 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	RIDSA	LEILA	21/09/2017	15 000,00	VM
WAGRAM MUSIC	RIDSA	LIBRE	30/03/2017	35 000,00	CD
WAGRAM MUSIC	RIDSA	LIBRE	18/05/2017	35 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	RIDSA	TRANQUILLE EDITION BONUS	18/05/2017	35 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	SOOM T	FREE AS A BIRD - BONUS TRACK EDITION	30/03/2017	34 000,00	PM
WAGRAM MUSIC	SUBVENTION 2016		08/12/2017	8 676,00	MUZICENTER
WAGRAM MUSIC		SARAH	09/10/2017	1 920,00	SALLE
WALLPAPER 4	XAVIER BOYER	STOCKHOLM SYNDROME	20/09/2017	1 760,00	SALLE
WARRIOR PRODUCTIONS	CASSANDRE	NOUS	09/11/2017	3 000,00	CD
WEDGE	IMARHAN	AZZAMAN	07/12/2017	2 000,00	VM
WEDGE	IMARHAN	EHAD WA DAGH	07/12/2017	2 000,00	VM
WEDGE	IMARHAN	SERSSOUF	09/02/2017	6 000,00	CD
X RAY PRODUCTION	BIGA RANX	VELEDA	06/07/2017	2 000,00	VM
X RAY PRODUCTION	KIZ	DES TOURS	23/03/2017	1 650,00	FORMATION
X RAY PRODUCTION	KIZ	DES TOURS	14/03/2017	2 000,00	SALLE
X RAY PRODUCTION	KIZ	DES TOURS TOUR 2017	18/05/2017	3 000,00	TS
X RAY PRODUCTION	L ENTOURLOOP	LE SAVOIR FAIRE	15/11/2017	3 200,00	SALLE
X RAY PRODUCTION	SUBVENTION 2016		23/02/2017	417,00	MUZICENTER
X RAY PRODUCTION	TAMBOUR BATTANT	TBC	30/03/2017	2 000,00	CD
X RAY PRODUCTION	THE DIZZY BRAINS	OUT OF THE CAGE	23/03/2017	1 650,00	FORMATION
XIII BIS MUSIC	MK DES GIPSY KING	MK	09/02/2017	1 500,00	CD
YANIS RECORDS	LUYANNA	MON AMI M A QUITTEE	18/05/2017	10 000,00	VM
YOTANKA PRODUCTIONS	BRNS	SUGAR HIGH	09/11/2017	1 500,00	TS
YOTANKA PRODUCTIONS	BRNS	SUGAR HIGH	04/07/2017	3 200,00	SALLE
YOTANKA PRODUCTIONS	DAN SAN	NEON	16/01/2017	1 760,00	SALLE
YOTANKA PRODUCTIONS	KID FRANCESCOLI	PLAY ME AGAIN	26/01/2017	1 650,00	FORMATION
YOTANKA PRODUCTIONS	KID FRANCESCOLI	PLAY ME AGAIN	13/02/2017	1 920,00	SALLE
YOTANKA PRODUCTIONS	KID FRANCESCOLI	MOON	18/05/2017	2 500,00	VM
YOTANKA PRODUCTIONS	KID FRANCESCOLI	PLAY ME AGAIN	06/07/2017	5 000,00	TS
YOTANKA PRODUCTIONS	KID FRANCESCOLI	PLAY ME AGAIN	07/12/2017	8 500,00	PM
YOTANKA PRODUCTIONS	LOUIS JEAN CORMIER	LES GRANDES ARTERES	02/02/2017	2 120,00	SALLE
YOTANKA PRODUCTIONS	MESPARROW	JUNGLE CONTEMPORAINE	30/03/2017	5 000,00	PM
YOTANKA PRODUCTIONS	OCTAVE NOIRE	BELEM BELEM	18/05/2017	2 500,00	VM
YOTANKA PRODUCTIONS	OCTAVE NOIRE	NEON	21/09/2017	6 000,00	PM
YOTANKA PRODUCTIONS	PALATINE	GRAND PAON DE NUIT	21/09/2017	6 000,00	CD
YOTANKA PRODUCTIONS	ROPOPOROSE	KERNEL, FOREGN MOONS	30/03/2017	1 000,00	TS
YOTANKA PRODUCTIONS	SUBVENTION 2016		25/01/2017	667,50	MUZICENTER
YOTANKA PRODUCTIONS	TAMPLE	CHIMERA	04/07/2017	1 650,00	FORMATION
YOTANKA PRODUCTIONS	TAMPLE	KEEP YOUR DISTANCE	07/12/2017	5 000,00	VM
YOTANKA PRODUCTIONS	TAMPLE	SUMMER LIGHT	06/07/2017	6 000,00	CD
YOTANKA PRODUCTIONS	ZENZILE	ELEMENTS	30/01/2017	1 920,00	SALLE
YOTANKA PRODUCTIONS	ZENZILE	BIRD	09/02/2017	4 500,00	VM
YOUZ	ERIK ARMA	CITOYEN DU MONDE	29/08/2017	1 760,00	SALLE
YOUZ	THE BUTTSHAKERS	SWEET REWARDS	30/03/2017	2 000,00	CD
ZZ PRODUCTIONS	SUBVENTION 2016		03/04/2017	430,00	MUZICENTER
ZZ PRODUCTIONS	TRIO NOUVEAUX SIECLES	25 CENTS	09/11/2017	1 000,00	VM
ZZ PRODUCTIONS	TRIO NOUVEAUX SIECLES	A LA MANIERE DE CHICAGO	20/09/2017	1 360,00	SALLE
ZZ PRODUCTIONS	TRIO NOUVEAUX SIECLES	A LA MANIERE DE CHICAGO	09/11/2017	4 000,00	PM

Actions d'Intérêt Général

Bénéficiaires	Type	Montant
BUREAU EXPORT	Subvention fonctionnement 2017	209 960 €
DISQUAIRE DAY	Subvention fonctionnement 2017 et 2017	17 700 €
EMIC	Subvention fonctionnement 2018	4 500 €
FAIR	Subvention fonctionnement 2017	17 110 €
FCM	Convention triennale	435 276 €
FESTIVAL AU FIL DES VOIX	Subvention fonctionnement 2017 et 2018	10 000 €
LA CULTURE AVEC LA COPIE PRIVÉE	Cotisation 2017	1 050 €
LE MARCHÉ DES LABELS INDÉPENDANTS	Edition 2017	51 114 €
LE PRIX DES INDÉS	Edition 2017	216 713 €
MAMA	Subvention fonctionnement 2017	15 400 €
MIDEM (*)	Subvention fonctionnement 2017	28 249 €
MUSICORA	Subvention fonctionnement 2017	5 000 €
RÉSEAU PRINTEMPS	Subvention fonctionnement 2017	9 000 €
TOUS POUR LA MUSIQUE	Subvention fonctionnement 2017	8 700 €
UPFI	Contribution annuelle 2017	57 000 €
VICTOIRES DE LA MUSIQUE	Subvention fonctionnement 2017	60 900 €
VOIX DU SUD	Subvention fonctionnement 2017	9 280 €

(*) en 2016, 37 000 € ont été engagés au titre de 2017.

Liste des organismes ayant bénéficié de subventions trois années de suite

Nom des bénéficiaires	2015	2016	2017
AU FIL DES VOIX	7 000 €	7 000 €	5 000 €
BUREAU EXPORT	202 200 €	217 000 €	209 960 €
CALIF (DISQUAIRE DAY)	20 000 €	- (*)	8 700 €
FAIR	25 000 €	17 700 €	17 110 €
FCM & FAM	435 276 €	435 276 €	435 276 €
LA CULTURE POUR LA COPIE PRIVEE	1 050 €	1 050 €	1 050 €
MAMA	15 000 €	15 000 €	15 000 €
RESEAU PRINTEMPS	9 000 €	9 000 €	9 000 €
TOUS POUR LA MUSIQUE	5 000 €	5 000 €	8 700 €
VICTOIRES DE LA MUSIQUE	120 500 €	- (**)	60 900 €
VOIX DU SUD	16 000 €	9 600 €	9 280 €

(*) en 2015, 10 000 € au titre de 2015 et 10 000 € au titre de 2016.

(**) en 2015, 60 500 € au titre de 2015 et 60 000 € au titre de 2016.

Bureau & Conseil d'Administration

Bureau

Président - Gérant	Emmanuel de BURETEL	Because Music
Vice-Président(e)s	Henri BELOLO	Scorpio Music
	Laurent DIDAILLER	Pias
	Vincent FREREBEAU	VF Musiques (Tôt Ou Tard)
	Alexandre MAHOUT	EuropaCorp
	Nicole SCHLUSS	Derrière les planches
	Charles TALAR	Onze Pomme Music
Trésorier	Romain VIVIEN	Believe
Trésorier Adjoint	Stephan BOURDOISEAU	Wagram Music
Secrétaire Général	Stéphane LAICK	At(H)ome

Conseil d'Administration

Henri BELOLO	Scorpio Music
Stephan BOURDOISEAU	Wagram Music
Hichem BONNEFOI	Suther Kane Films
Emmanuel de BURETEL	Because Music
Laurent DIDAILLER	Pias
Vincent FREREBEAU	VF Musiques (Tôt Ou Tard)
Julien GODIN	Play Two
Vivien GOUERY	Yotanka Productions
Stéphane LAICK	At(H)ome
Alexandre MAHOUT	EuropaCorp
Pascal NEGRE	6&7
Sébastien SAUSSEZ	Jo & Co
Nicole SCHLUSS	Derrière les Planches
Charles TALAR	Onze Pomme Music
Romain VIVIEN	Believe

Organigramme

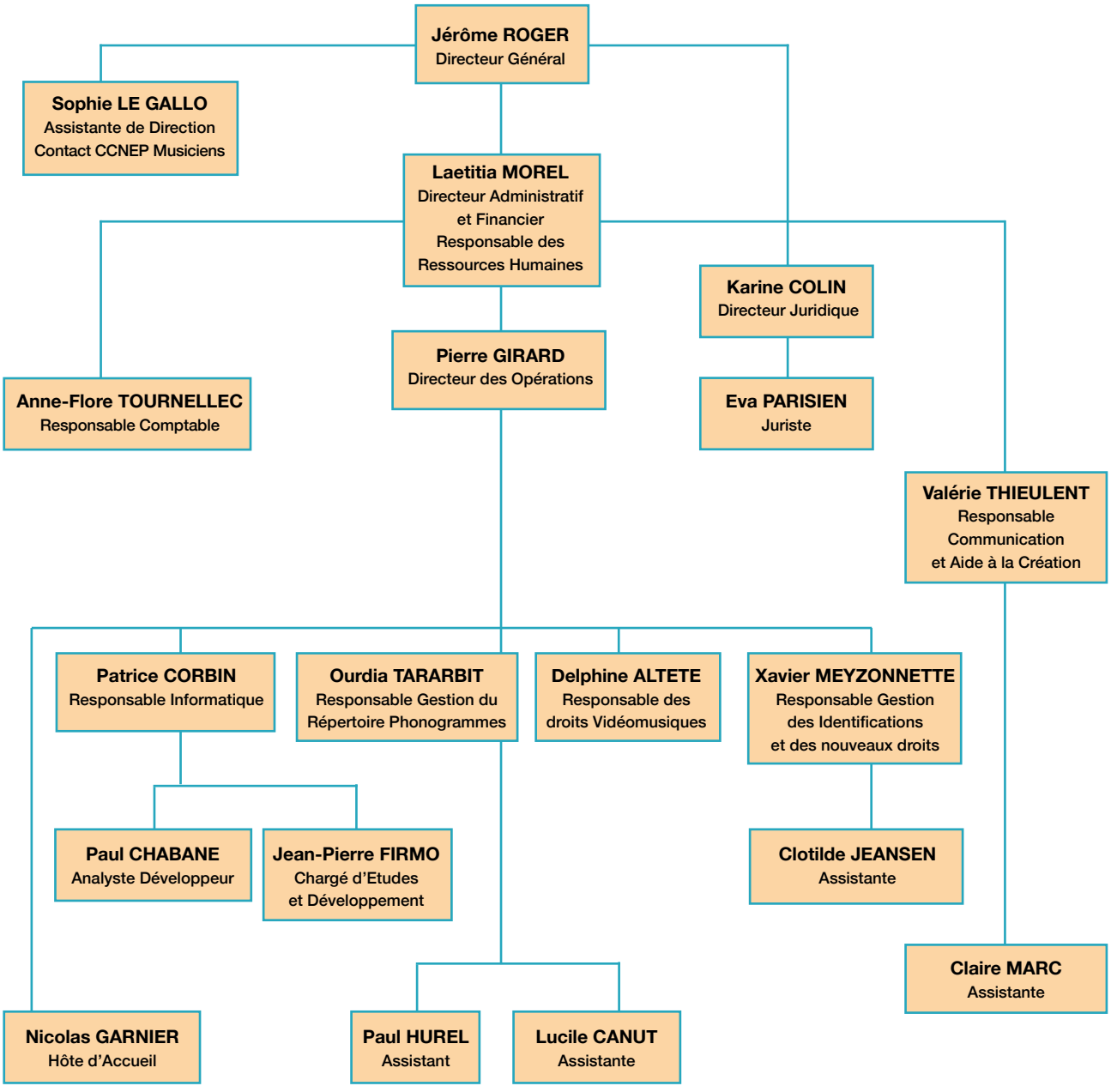

rapport financier

2017

Arrêté des comptes

Les comptes annuels 2017 de la SPPF sont établis par le cabinet Yves Laboriaux & Associés (3, rue du Mal de Lattre de Tassigny - 78150 Le Chesnay) dans le cadre de sa mission de révision et d'établissement des comptes annuels selon les normes de l'Ordre des Experts Comptables.

Afin de simplifier les opérations comptables et administratives, il a été décidé, lors de la clôture des comptes annuels de 1996, de comptabiliser les frais de fonctionnement, rémunérant les services rendus par la société, dès la perception des droits auprès des diffuseurs ou des autres organismes de collecte.

Ainsi, les comptes de «fonds collectés» inscrits au bilan sont, depuis la clôture du 31 décembre 1996, présentés nets de frais de gestion.

De même, la comptabilité enregistre le montant des droits mis en répartition, dans l'attente de leur facturation par les associés.

Les affectations aux comptes de réserves sont également traduites dans des comptes spécifiques, alors qu'elles étaient antérieurement maintenues dans les comptes globaux de fonds en attente de répartition.

Faits marquants

Le taux de retenue phonogrammes pour l'année de droit 2017 a pu être maintenu à 5,5 % pour la troisième année consécutive, sachant que le taux de retenue «vidéomusiques» de 6 % reste inchangé depuis l'année de droit 2007.

Alors que les perceptions diminuent de 5,3 % pour atteindre 35,6 M€ et que les charges augmentent de 3 %, le «ratio charges sur perceptions» reste maîtrisé et inférieur à celui de 2015 (6,9 %), mais passe de 6,1 % en 2016 à 6,6 % en 2017. Compte tenu de la baisse des perceptions depuis 2015, ce ratio en dessous de 7 % traduit la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement de la SPPF.

La diminution des perceptions s'explique par la dégradation continue des droits vidéomusiques (révision du protocole avec le Groupe M6) et par des régularisations entre la SCPP et la SPPF moins favorables à la SPPF que par le passé. A noter cependant la bonne tenue des droits perçus au titre de la Copie Privée suite à plusieurs régularisations d'importants redevables de la Copie Privée et par la stabilité des droits relevant de la gestion collective volontaire.

En date du 23 décembre 2016, la société 1000 mercis (propriétaire des anciens locaux de la SPPF) avait notifié à la SPPF, par acte d'huissier, un congé avec refus de renouvellement en date du 30 juin 2017. Après négociation d'une indemnité d'éviction et d'une franchise de loyers et charges, la SPPF a déménagé en décembre 2017. Les nouveaux locaux de la SPPF se situent au 63 boulevard Haussmann 75008 Paris.

Analyse du Bilan (au 31 décembre 2017)

Actif (net en Euros)	2017	2016	Passif (net en Euros)	2017	2016
Actif immobilisé			**Capitaux propres**		
Immobilisations incorporelles	126 209	120 109	Capital social	254 110	241 863
Immobilisations corporelles	201 062	29 300	Réserves réglementées	10 702	10 702
Immobilisations financières	56 386	51 242	Autres réserves	146 227	195 836
			Report à nouveau	103 879	23 120
			Résultat de l'exercice	40 738	80 759
TOTAL de l'actif immobilisé	**383 657**	**200 651**	**Total Capitaux propres**	**555 656**	**552 280**
			Provisions pour pensions & obligations similaires	**83 861**	**74 726**
Actif circulant			**Emprunts et Dettes**		
Avances et acomptes versés sur commandes		190	Emprunts et dettes financières diverses	806 308	472 383
Clients et comptes rattachés	6 991 144	7 169 658	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	518 083	445 830
Autres créances	14 372 693	12 643 001	Dettes fiscales et sociales	1 561 558	1 706 009
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	53 075 702	53 762 363	Autres dettes	71 315 537	70 600 033
TOTAL de l'actif circulant	**74 439 539**	**73 575 212**	**Total des Dettes**	**74 201 486**	**73 224 255**
Charges constatées d'avance	17 807	75 398	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF	**74 841 003**	**73 851 261**	**Total PASSIF**	**74 841 003**	**73 851 261**

Actif immobilisé

Les principaux investissements incorporels de la SPPF concernent les développements informatiques réalisés en interne : traitement des informations financières, mise en place d'un outil de gestion des aides, refonte de la base métier phonogrammes.

L'augmentation des immobilisations corporelles s'explique principalement par le déménagement de la SPPF fin 2017 : 160 935 € ont été immobilisés, dont 107 734 € en installations et agencements et 53 201 € en mobilier et équipement informatique.

Par ailleurs en septembre 2017, la SPPF a investi dans un nouveau serveur web plus puissant afin de développer une nouvelle application de gestion des dossiers d'aide en ligne.

Actif circulant

- les comptes clients, qui s'élèvent à 6 991 144 €, correspondent aux facturations auprès des diffuseurs non encore encaissées. Au 31 décembre 2017, le compte client de la SCPA s'élève à 5 745 623 €, soit 82,2 % du total (6 401 429 € au 31 décembre 2016, soit 89,3 % du total). Le compte client du groupe M6/W9, au 31 décembre 2017, s'élève à 614 658 €, soit 8,8 % du total (322 814 € au 31 décembre 2016, soit 4,5 % du total). Ces créances clients se sont apurées lors du 1er trimestre 2018. La diminution des comptes diffuseurs entre 2016 et 2017 s'explique principalement par les flux transitant par la SCPA.

- les autres créances s'élèvent à 14 372 693 € au 31 décembre 2017. Leur augmentation de 1 729 692 € résulte principalement de :

  - de l'augmentation des avances sur droits de 2 543 108 € due principalement à l'augmentation des avances de trésorerie 2018 versées au 31 décembre 2017 et aux avances 2017 non soldées comptablement au 31 décembre (factures / avoirs en attente de réception). La SPPF a porté le taux des avances 2018 sur droits à 120 % au lieu de 110 % afin de faire bénéficier de sa trésorerie aux membres de la SPPF. En outre, le produit de cette avance ne fera l'objet d'un recoupement qu'à compter des répartitions de fin d'année 2018, les bénéficiaires continuant de percevoir leurs droits tout au long de l'année. Le montant global des avances financières 2018 allouées en 2017, soit 13 429 700 € (13 205 900 € en 2016), a été demandé par les associés de la SPPF à hauteur de 12 097 200 € (11 471 000 € en 2016). Le total des versements effectués s'élève au 31 décembre 2016 à 8 580 500 € (6 332 900 € en 2016).

  - de l'augmentation de 725 104 € des autres créances diverses et notamment du crédit de TVA comptabilisé au 31 décembre de chaque année, soldé lors des premiers mois de l'exercice suivant.

  - de la diminution de 369 881 € des comptes de fonds, expliquée par l'encaissement de la régularisation de l'année de droit 2015 sur 2017.

  - de la diminution d'un montant de 1 102 299 € au titre des régularisations de pesée entre la SCPP/SPPF en attente de facturation, comptabilisées au passif en 2017, car défavorables à la SPPF. Cette diminution s'explique principalement par :

    - la régularisation provisoire de la Rémunération Équitable, en baisse de 1 313 392 € au titre de l'année de droit 2015, expliquée par un taux de pesée SCPP / SPPF en diminution (29,88 % pour l'année de droit 2015 contre 30,67 % pour l'année de droit 2014). La forte diminution de la régularisation s'explique par un taux de pesée de 29,88 % inférieur au taux de trésorerie 2015 de 31,9 %. A préciser que seule la retenue sur les non répartissables est en attente de facturation, la régularisation de pesée des sommes répartissables, défavorable à la SPPF de 804 659 € a été comptabilisée et déduite des encaissements SPPF 2017.

    - la régularisation définitive de la Rémunération Équitable, en baisse de 278 393 € au titre de l'année de droit 2012, s'explique par un taux de pesée définitif en baisse par rapport au taux de pesée provisoire. Au titre de la régularisation définitive de l'année de droit 2012, le taux de pesée définitif s'établit à 32,22 % contre un taux provisoire de 32,72 %. Pour l'année de droit 2011, le taux de pesée définitif était de 31,08 % contre un taux provisoire de 31,10 %.

    - la régularisation définitive du droit d'autoriser dans le secteur des télévisions, en baisse de 110 963 €, expliquée par un taux de pesée définitif, au titre de l'année 2012, de 25,41 % en baisse et inférieur au taux de pesée provisoire de 25,98 % (au titre de l'année de droit 2011, taux de pesée définitif de 33,75 % et taux de pesée provisoire de 31,04 %).

    - la comptabilisation en 2017 de la régularisation du droit d'autoriser dans le secteur des attentes téléphoniques, au titre de l'année de droit 2015, pour un montant négatif de 127 587 €. Aucune régularisation n'avait été comptabilisée dans ce secteur en 2016.

- la diminution de la trésorerie résulte, d'une part de l'augmentation du budget «Aide à la création» et des montants versés en conséquence, et d'autre part, de la diminution des flux annuels «récurrents» d'encaissements, expliquée en partie par l'évolution défavorable du poids de la SPPF par rapport à celui de la SCPP : le taux de trésorerie de la Rémunération Équitable est passé de 32,5 % à 31,5 %. L'encaissement de plusieurs régularisations d'importants redevables en Copie Privée Sonore a cependant permis de limiter cette baisse. A préciser que le déménagement de la SPPF, compte tenu des indemnités versées, n'a pas impacté la trésorerie de la SPPF.

L'encours des placements financiers au 31 décembre 2017 est de 22 203 118 € (dont 194 607 € bloqués en compte titres) en baisse de 22,5 % et se décompose comme suit :

Banque et produits	Montant en Euros
SICAV (compte titres bloqués)	194 607
BNP – Placement à terme (> 1 an)	22 000 000
Intérêts courus non échus	8 511
Total du portefeuille au 31/12/2017	**22 203 118**

Les disponibilités bancaires sont de 30 872 584 €, dont 4 594 422 € placés sur un compte rémunéré Euribor 3 mois + 0,3 %. Ce compte a été mis en place afin de disposer de disponibilités à court terme. Au regard des taux appliqués mais surtout au regard des placements à court et moyen terme non garantis à 100 % en capital à échéance, un seul placement à long terme (10 ans) a été mis en place sur 2017. 8,2 M€ ont été décaissés en janvier et février 2018 en règlement des factures de répartitions et d'avances financières reçues fin 2017 et début 2018.

La trésorerie moyenne annuelle a progressé de 4,9 % et s'élève à 59 434 843 €. Le rendement moyen des placements est proche de 0 %. Ce taux de rendement très faible s'explique par la baisse des taux à court et long terme sur les marchés financiers euros.

Capitaux propres et provisions

Les capitaux propres de la SPPF s'élèvent à 555 656 € dont 156 929 € de réserves, constituées à hauteur de 34 725 € des produits financiers affectés en réserve de sécurité. Le capital social de 254 110 € compte 1 662 associés (1 582 au 31 décembre 2016).

Après affectation du bénéfice en report à nouveau, sous réserve de décision de l'Assemblée Générale, le report à nouveau s'élèvera à 144 617 €.

Provision pour risques

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée pour la première fois au 31 décembre 2016. Cette provision a été actualisée avec les mêmes hypothèses que celles retenues l'an passé soit un taux d'actualisation de 1,31 %, une revalorisation des salaires de 1 % et un âge de départ à la retraite entre 65 et 67 ans. Au 31 décembre 2017, cette provision s'élève à 83 861 €.

Emprunts et dettes

- les dettes financières diverses qui s'élèvent à 806 308 € correspondent aux factures «Associés» de répartitions de décembre 2017 non encore payées au 31 décembre 2017.

- les dettes fournisseurs et comptes rattachés, qui s'élèvent à 518 083 €, se composent des factures de prestations de services des derniers mois de l'année pour 150 565 €, des factures de répartitions, émises par les artistes musiciens et les ayants droit non associés, non encore payées au 31 décembre 2017 pour 132 547 € et des factures non parvenues provisionnées dans les comptes pour 234 971 €.
  Le délai moyen de règlement fournisseurs est de 41 jours (35 jours en 2016) : au 31 décembre 2017, les dettes fournisseurs à moins de 30 jours s'élèvent à 147 219 €, celles à moins de 60 jours à 266 € et celles à plus de 60 jours à 3 080 €. Au 31 décembre 2016, les dettes fournisseurs à moins de 30 jours s'élevaient à 96 574 €, celles à moins de 60 jours à 1 928 € et celles à plus de 60 jours à 2 852 €.

- les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 1 561 558 €, en diminution de 144 450 € par rapport à 2016. Elles se composent principalement de la TVA collectée sur les factures usagers et de la TVA sur les régularisations de pesée entre la SCPP/SPPF en attente de facturation. Leur diminution résulte principalement des factures de pesée à émettre à la SCPP, défavorables en 2017 à la SPPF, la TVA est donc comptabilisée cette année à l'actif en TVA sur avoirs à établir.

- les autres dettes, qui s'élèvent à 71 315 537 €, sont principalement composées :

  - des droits encaissés non répartis (fonds collectés, retenue musiciens, réserves et fonds bloqués) pour un montant de 45 224 064 € dont 23 038 789 € en attente de répartition et 22 185 275 € de réserves (dont 15 138 842 € de réserves pour titres en cours d'identification) ;

  - des droits répartis mais dont les factures ne sont pas parvenues à la SPPF au 31 décembre 2017 pour un montant de 8 953 290 €, dont un montant de 446 578 € au titre des répartitions musiciens ;

  - des régularisations de pesée entre la SCPP / SPPF en attente de facturation, comptabilisées au passif en 2017, car défavorables à la SPPF pour un montant de 728 035 € ;

  - des droits facturés / à facturer non encore encaissés (principalement SCPA, et les diffuseurs de vidéo-musiques) pour un montant de 5 886 725 € ;

  - des fonds affectés aux aides pour 10 110 733 €, qui correspondent aux subventions accordées dont la facture de subvention n'est pas encore parvenue à la SPPF, selon le détail ci-après, page suivante.

Montants en Euros	2017	2016
Montants accordés avant 2014 en attente de justificatifs pour paiement	1 653 682	2 074 832
Montants accordés en 2015 en attente de justificatifs pour paiement	362 120	1 126 550
Montants accordés en 2016 en attente de justificatifs pour paiement	1 337 244	4 053 190
Montants accordés en 2017 en attente de justificatifs pour paiement	3 561 628	
Projets annulés par les bénéficiaires (de 2001 à 2016)	2 305 595	2 058 185
Montants affectés aux aides suite à disparition juridique de l'entité associé	890 464	823 459
Total	**10 110 733**	**10 136 216**

A noter que les montants attribués au budget «Aide à la création» sont en forte croissance : 4,8 M€ en 2013 ; 6,5 M€ en 2014 ; 7,5 M€ en 2015 ; 7,6 M€ en 2016 ; 8,1 M€ pour 2017 et 2018.

L'augmentation des autres dettes de 715 505 € résulte principalement :

- des droits encaissés non répartis en hausse de 565 666 €, et plus précisément des fonds en attente de répartition (+ 597 163 €) et des réserves pour titres en cours d'identification et complémentaires (+ 358 067 €) justifiées par la progression des perceptions de 13 % entre 2013 et 2017. A noter que les retenues musiciens ont été réglées pour un montant de 389 564 € ;

- des droits répartis en attente de facturation qui augmentent de 1 014 570 €, expliqués par une facturation de plusieurs bénéficiaires reportée sur janvier / février 2018. A fin février 2018, les droits en attente de facturation sont à un niveau similaire à celui de février 2017 ;

- des droits facturés / à facturer non encaissés qui pour leur part diminuent de 854 835 €, baisse en ligne avec les comptes diffuseurs et les régularisations SCPP / SPPF à facturer, défavorables à la SPPF ;

- de la stabilité du poste Actions d'Intérêt Général en légère baisse de 25 484 € malgré une hausse des montants engagés 7,8 M€ en 2017 (7,5 M€ en 2015 et 2016, 6 M€ en 2014). Cette hausse des engagements en attente de justificatifs pour paiement est en effet compensée par la mise en place, à compter de 2015, du versement d'un acompte de 50 % dès que l'aide est attribuée en commission.

Analyse du Compte de résultat

Le compte de résultat simplifié se présente comme suit :

En Euros	2017	2016
Chiffre d'affaires	94 631	92 330
Ressources de fonctionnement	2 264 444	2 272 402
Charges de fonctionnement	- 2 352 357	- 2 283 973
Résultat d'exploitation	**6 718**	**80 759**
Produits financiers	34 725	90 764
Transfert de charges	- 34 725	- 90 764
Résultat Financier	**-**	**-**
Produits exceptionnels	34 020	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	**34 020**	**-**
Résultat net	**40 738**	**80 759**

Résultat d'exploitation

En Euros	2017	2016	Ecart	Ecart en %
Retenue sur Droits	2 010 020	2 156 632	- 146 612	- 6,8 %
Autres produits	130 671		130 671	N/A
Production immobilisée	123 754	115 770	7 984	6,9 %
Refacturation licence base de données	87 008	84 708	2 300	2,7 %
Autres productions vendues	7 622	7 622	0	0 %
Total des Produits d'exploitation	**2 359 075**	**2 364 732**	**- 5 657**	**- 0,2 %**
Autres achats et charges externes	877 082	879 217	- 2 133	- 0,2 %
Impôts et taxes	19 870	22 784	- 2 914	- 12,8 %
Charges de personnel	1 507 922	1 423 321	84 601	5,9 %
Dotations aux amortissements et provisions	- 52 517	- 41 347	- 11 170	- 27 %
Total des Charges d'exploitation	**2 352 357**	**2 283 973**	**68 384**	**3 %**
Résultat d'exploitation	**6 718**	**80 759**	**- 74 041**	**- 91,7 %**
Total des perceptions	**35 605 675**	**37 604 226**	**- 1 998 551**	**- 5,3 %**
Ratio Charges/Perceptions	**6,6 %**	**6,1 %**		

Lors de la clôture de l'exercice 2017, la SPPF, malgré la baisse de ses perceptions de 5,3 % et la légère augmentation de ses charges de 3 %, a pu maintenir un taux de retenue phonogrammes de 5,5 % défini à compter de l'année de droit 2015. Le taux de retenue était de 9,5 % de 2007 à 2010, de 8,6 % en 2011, puis de 6,5 % de 2012 à 2014. Le ratio charges sur perceptions s'établit à 6,6 % en 2017, contre 6,1 % entre 2016 et 6,9 % en 2015.

Les retenues sur droits de l'exercice s'élèvent à 2 010 020 € en 2017 contre 2 156 632 € en 2016 (soit une baisse de 6,8 %). Ces retenues sur droits permettent de couvrir la totalité des charges liées à l'exploitation de la SPPF.

Les autres produits de 130 671 € correspondent à une partie de l'indemnité d'éviction qui a permis de couvrir en totalité les charges d'exploitation liées au déménagement. Le solde de l'indemnité d'éviction a été comptabilisé en exceptionnel.

Conformément aux accords en vigueur, la SPPF a facturé l'ADAMI pour l'utilisation de sa base de données, pour un montant de 87 008 €.

Les salaires et charges patronales du personnel chargé d'études et développement sont immobilisés au prorata du temps passé. En 2017, le service informatique a pu consacrer plus de temps sur des travaux amortissables, et moins sur l'exploitation, d'où l'augmentation de la production immobilisée.

Les autres charges externes semblent stables. Cependant en 2017, ces charges sont composées à hauteur de 130 671€ de dépenses liées au déménagement, alors qu'en 2016, ces charges étaient composées à hauteur de 133 867 € de dépenses non récurrentes. En 2016, ces charges s'expliquaient à hauteur de 73 990 € par la fête que la SPPF avait organisée à l'occasion de ses 30 ans, incluant les honoraires de l'attaché de presse sollicitée sur la mise en œuvre des événements le «Marché des Labels Indépendants» et le «Prix des Indés», créés pour célébrer cet anniversaire. Des honoraires d'avocats et de conseils avaient été provisionnés fin 2016, compte tenu des études juridiques en cours.

Par ailleurs, les mois de franchise de loyers obtenus par le nouveau bailleur permettent de conserver une charge annuelle de loyer autour de 200 000 €, soit un montant équivalent à celui des précédents locaux. Les deux mois de franchise de loyers et charges consentis par l'ancien bailleur ont été comptabilisés en moins des charges dans les comptes 2017. Ainsi les deux locaux occupés par la SPPF entre novembre et décembre sont sans impact dans les comptes 2017.

La variation des salaires et charges sociales est de 5,9 % et s'explique par une augmentation annuelle du barème (2016 / 2017) de 2,2 % et de la revalorisation de certains salaires. L'effectif moyen 2017 s'est établi à 18 salariés.

La dotation aux amortissements sur immobilisations est relativement stable entre 2016 et 2017 sachant que les agencements des anciens locaux étaient complètement amortis au 31 décembre 2016 et que les agencements des nouveaux locaux sont amortis sur une durée de neuf ans à compter du 1er novembre 2017.

Depuis l'exercice comptable 2009, les autres débiteurs sont examinés à chaque clôture d'exercice. Les nouvelles avances non recoupées ou autres créances à risques ont été provisionnées sur 2017 à hauteur de 289 155 € (493 783 € en 2016, 673 163 € en 2015). La dépréciation significative comptabilisée en 2015 résultait des résultats de l'audit complémentaire SCPP / SPPF qui avait porté sur les années de droit 2009 à 2011, non prescrites. Suite à des corrections apportées dans les déclarations respectives des ayants droit de la SCPP et de la SPPF, des ajustements ont dû être comptabilisés dans les deux sociétés et, au regard des procédures en vigueur à la SPPF, une provision à hauteur de 100 % avait été constatée par la SPPF afin de tenir compte du délai de recouvrement des sommes auprès des associés débiteurs concernés. Cette provision a été reprise, partiellement en 2016, puis totalement en 2017, au regard des sommes recoupées.

Résultat financier

Les produits financiers s'élèvent à 34 725 € (dont 8 511 € d'intérêts courus non échus) et sont affectés en totalité en réserves (cf. capitaux propres et provisions). Après affectation, le résultat financier est nul.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel correspond au solde de l'indemnité d'éviction et de la revente à un broker de quelques meubles non utilisables dans les nouveaux locaux.

Résultat net

La SPPF a enregistré un bénéfice de 40 738 € contre un bénéfice de 80 759 € pour l'exercice précédent.

Autres informations financières

Tableau de financement

TABLEAU DE FINANCEMENT		SPPF							
		Fonds de roulement		Besoin ou excédent de Fonds de roulement lié à l'activité et aux droits		Besoin ou excédent de Fonds de roulement d'exploitation courant		Trésorerie	
SITUATION AU 31/12/16		426 355	+	-BFR 50 982 834	+EFE	- BFR 2 353 174	+ EFE	= 53 762 363	
OPERATIONS DE L'EXERCICE		EMPLOIS	RESSOURCES	VAR. BIENS	VAR. FINANC.	VAR. BIENS	VAR. FINANC.	VARIATIONS	
EXPLOITATION	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION CORRIGE								
	Variations des :								
	Créances des titulaire des droits			1 393 175					
	Droits collectés à reverser				1 078 338				
	Usagers - redevances notifiées non réglées			854 835					
	Titulaires des droits				1 348 494				
	Excédent de garantie des œuvre sociales			25 484					
	Autres créances					100 223			
	Fournisseurs d'exploitation						72 253		
	Dettes fiscales et sociales					144 451			
	Autres dettes						15 587		
				512 670					
				-359 332		-156 834		-516 166	
REPARTITION	Coût ou produit net du financement								
	Impôt sur les bénéfices								
	Participation								
	CAF -87 722								
		-87 722						-87 722	
INVESTISSEMENT	Investissements non financiers	320 839							
	Investissements financiers	57 902							
	Désinvestissements non financiers		271 436						
	Désinvestissements financiers		52 758						
		-54 547						-54 547	
FINANCEMENT	Apports et subventions								
	Emprunts souscrits	37 361							
	Provisions à caractère de réserve								
	Remboursement capital		9 135						
	Emprunts remboursés								
	Autres								
		-28 226						-28 226	
SITUATION AU 31/12/17		FR 255 860		-BFRA 50 623 502	+EFRA	- BFR 2 196 340	+EFE	= 53 075 702	

SPPF
les labels indépendants

63 boulevard Haussmann • 75008 Paris
tél. : 01 53 77 66 55 • fax : 01 53 77 66 44 • e-mail : contact@sppf.com
www.sppf.com
http://www.facebook.com/SPPF.Producteurs.Independants

Exception/06 03 43 48 52